

ÉTUDE HOMILÉTIQUE

SUR LA

PRÉDICATION CONTEMPORAINE

---

AD. MONOD ET LACORDAIRE

PAR

**P.-Louis COMTE**



GENÈVE

IMPRIMERIE CHARLES SCHUCHARDT

1882

## AVANT-PROPOS

Nous n'avons nullement l'intention de justifier le plan que nous avons suivi dans notre travail; s'il est bon, il n'a pas besoin de justification; s'il est mauvais, les meilleures raisons ne pourraient que le rendre plus détestable encore. Le lecteur jugera après avoir lu. S'il trouve notre marche défectueuse, il conviendra du moins que nous avons de fortes présomptions pour la croire, non pas excellente, mais passable.

L'inexpérience se laisse souvent tromper par de fausses apparences. Telle est notre première excuse. La seconde est celle-ci : Nous n'avions pas de guide pour nous diriger dans notre étude. Les rares auteurs qui ont parlé de Lacordaire et de Monod en ont parlé à un point de vue différent du nôtre. De là des longueurs, des détours, des hésitations, quelquefois même des contradictions apparentes. Mais à l'enfant qui balbutie demande-t-on des discours éloquents ?

Lecteur, lis et juge ; tu trouveras partout l'effort et la bonne volonté d'un admirateur sincère de deux illustres orateurs qu'il a voulu faire aimer en montrant leurs défauts aussi bien que leurs qualités.

En étudiant l'éloquence du pasteur et celle du dominicain, nous avons oublié, autant que possible, l'orthodoxie exagérée du premier et le catholicisme du second; nous nous sommes rappelé seulement qu'ils étaient tous les deux prédicateurs chrétiens. Car, qu'on ne s'imagine pas que nous ayons été influencé dans nos appréciations par nos opinions dogmatiques ou ecclésiastiques. Nous nous sommes toujours tenu sur le terrain de l'éloquence sacrée. Du reste, que Monod croie au dogme de l'expiation et Lacordaire à l'infailibilité de l'Église, peu nous importe; ce qui nous importe, ce n'est pas la doctrine, mais la manière de présenter et de défendre cette doctrine.

Qu'on se le dise donc, une fois pour toutes, nous n'avons pas dans ce travail à approuver ou à désapprouver des idées ; nous avons à montrer le profit que le prédicateur protestant et le prédicateur catholique ont su tirer de leurs croyances au point de vue oratoire.

Là s'arrête notre tâche. C'est avec cet esprit d'impartialité que nous l'avons entreprise, nous croyons pouvoir ajouter : c'est avec ce même esprit que nous l'avons terminée.

Deux mots encore : Qu'il nous soit permis de remercier publiquement M<sup>mo</sup> Bouvier-Monod des renseignements qu'elle a bien voulu nous donner sur son illustre père. Le meilleur moyen de lui témoigner notre reconnaissance serait, croyons-nous, de souhaiter que cette étude fit mieux connaître celui que le Protestantisme français placera toujours parmi ses représentants les plus distingués ; mais un pareil souhait ne serait-il pas une marque de présomption de notre part ?

---

# PREMIÈRE PARTIE

## PRÉPARATION

---

### CHAPITRE I

#### **Biographie d'Adolphe Monod.**

Nous aurions voulu suivre Ad. Monod pas à pas dès ses premières années jusqu'à sa mort ; partager avec lui les plaisirs et les goûts de l'enfant, les doutes du jeune homme, la foi et le dévouement du pasteur, les études de prédilection du théologien ; c'est ainsi que nous aurions vu son talent se développer peu à peu et emprunter à chaque phase de sa vie un caractère particulier qui persistera jusqu'à ce que s'éteigne cette voix éloquente. Malheureusement, les documents que nous avons à notre disposition sont peu nombreux ; de plus Ad. Monod, préoccupé uniquement du bien des âmes, de leur salut et de la gloire de Dieu, ne se montre jamais, ou presque jamais, dans sa prédication. Toutefois, c'est à ses sermons et à quelques brochures d'occasion que nous demanderons les renseignements que sa correspondance nous aurait fournis plus amplement si de nombreuses occupations n'avaient empêché jusqu'ici un membre de la famille Monod de publier ses lettres et sa biographie. Nous regrettons que cette publication n'ait pas encore paru, car nous y aurions puisé largement ; espérons qu'elle ne se fera pas longtemps attendre.

Adolphe Monod naquit le 21 janvier 1802 à Copenhague, où

son père, Jean Monod <sup>1</sup>, était pasteur de l'Église de langue française. Quelque temps après l'établissement du culte protestant par le premier consul, Jean Monod fut appelé par l'Église de Paris; il accepta la vocation qui lui était adressée et exerça dans la capitale un ministère long et béni.

Après avoir fait de fortes études littéraires à Paris, le jeune Adolphe fut envoyé à Genève étudier la théologie <sup>2</sup>, dans cette ville de haute culture intellectuelle où les futurs pasteurs de la France viennent chercher, depuis si longtemps, la science et l'esprit de liberté pour les répandre ensuite dans leur patrie. A la Faculté, l'étudiant travailla beaucoup, soignant surtout sa prédication, sans négliger les autres branches de la théologie.

Ses débuts comme orateur ne furent pas heureux. Après avoir présenté sa première proposition, il écrivit à sa mère une lettre désespérée, dans laquelle il lui disait que, ne se sentant pas d'aptitude pour la chaire, il voulait abandonner ses études théologiques. M<sup>me</sup> Monod, qui exerça toujours sur son fils une heureuse influence, sans combattre sa résolution, lui fit promettre de tenter un second essai et d'employer à la composition de son nouveau sermon toutes les ressources de son intelligence et tout son temps. Le fils suivit les recommandations de la mère; quelques mois après, il remporta un véritable succès devant ses professeurs et ses condisciples. Dès ce moment, sa voie fut tracée; il la suivit, du reste, sans jamais s'en écarter, car, même pendant ses années de professorat, il resta avant tout orateur et prédicateur.

<sup>1</sup> La famille Monod est originaire du pays de Gex. On ignore l'époque précise où elle vint s'établir dans la Suisse romande. Jean Monod épousa M<sup>lle</sup> Louise-Philippine de Coninck, fille de Frédéric de Coninck. Ce Frédéric de Coninck avait épousé une demoiselle Marie de Joncourt, d'une famille noble de Picardie, et descendait lui-même par sa mère, Suzanne-Esther de Rapin de Thoiras, de parents français réfugiés en Hollande pendant les guerres de religion. Du reste, la famille de Coninck était d'origine hollandaise et non danoise comme le dit M. de Pressensé dans son étude sur Ad. Monod.

<sup>2</sup> Ad. Monod vint à la Faculté de Genève en qualité de Genevois, non de Français. Il fut un des membres fondateurs de la Société de Zofingue. On sait, en effet, que Jean Monod, son père, était membre de la Vénérable Compagnie, partant, d'origine genevoise.

Venu à la Faculté avec le bagage religieux de tous les jeunes bacheliers qui s'éloignent d'une famille pieuse, au sein de laquelle ils ont contracté l'habitude d'une foi traditionnelle, Ad. Monod se contenta, selon les paroles de M. Recolin, « de suivre le courant qui régnait à cette époque dans l'académie, celui d'un supranaturalisme assez superficiel qui, tout en maintenant l'élément objectif et surnaturel du christianisme, en négligeait le côté subjectif et diminuait la valeur de ces grandes réalités religieuses qui s'appellent la grâce, la rédemption, la conversion <sup>1</sup>. » L'exorde de la première méditation sur « Jésus tenté au désert » est évidemment une allusion à cette période de sa vie : « L'Écriture entière est tout autre suivant qu'on la regarde avec les yeux de la sagesse humaine ou avec ceux de la foi ; mais cette différence n'est nulle part plus sensible que dans la page que nous venons d'en lire (récit de la tentation, Luc IV, 1-13). Pour moi, je me rappelle un temps où je ne pouvais la rencontrer sans une sorte d'humiliation pour mon intelligence, et presque pour la Parole de Dieu, tandis qu'aujourd'hui je la recherche comme une place favorite, où mon âme trouve une nourriture exquise et abondante. » Ce ne fut que vers la fin de ses études que commença la crise religieuse qui devait renouveler sa vie ; encore cette crise ne se termina-t-elle qu'à Naples, où il avait accepté la direction de l'Église française. Là, les expériences du pasteur chassèrent les doutes de l'étudiant en théologie. Son frère, Frédéric, l'un des promoteurs du Réveil, et sa mère, femme supérieure par l'esprit et par le cœur, douée d'une ardente piété, eurent une grande influence sur lui ; mais trois hommes surtout contribuèrent par leurs paroles et par leurs écrits à sa conversion. Ces trois hommes étaient : Louis Gaussen, professeur à Genève, Charles Scholl et Thomas Erskine. « Il y a trois amis, dit-il dans une lettre écrite pendant sa maladie, dont j'aime à associer les noms pour la part considérable qu'ils ont eue tous trois, en des temps et à des titres divers, à la conversion de mon âme... Ce sont Louis Gaussen, Charles Scholl et Thomas Erskine <sup>2</sup>. » M. de Pressensé, qui a

<sup>1</sup> *Encyclopédie des sciences religieuses*, t. IX, article Ad. Monod.

<sup>2</sup> De Pressensé, *Études contemporaines*, p. 167.

retracé en quelques pages émues par le souvenir d'une respectueuse amitié la conversion de ce fidèle serviteur de Dieu, remarque qu'il ne se laissa jamais en Italie distraire « de la lutte intérieure par la magique beauté de cette terre privilégiée où l'art antique revit dans l'éternelle jeunesse de la nature italienne sous le sourire de ce ciel sans pareil<sup>1</sup>. » Et cependant Ad. Monod était un fervent admirateur de la nature dont il parle toujours avec amour dans ses sermons ; c'est même cette admiration pour la nature qui lui a inspiré une de ses plus belles péroraisons, dans laquelle il exhorte ses auditeurs à contempler le monde « ni en amateurs ingrats qui n'y cherchent que le plaisir de leurs yeux, ni en déistes froids qui n'y découvrent que les preuves convaincantes de l'existence et des perfections du Créateur, » mais plutôt « en chrétiens qui demandent à tout l'univers leur Sauveur<sup>2</sup>. » Les deux premiers sermons qu'il publia : « la misère de l'homme, » et « la miséricorde de Dieu, » portent l'empreinte de ce combat terrible qu'il eut à soutenir contre la raison et les penchants de son cœur, combat dont il sortit, selon sa propre expression,

Vainqueur mais tout meurtri, tout meurtri mais vainqueur.

C'est alors qu'il aurait pu s'écrier, comme il s'écria plus tard, dans son sermon sur « la sanctification par le salut gratuit » : « Le voilà satisfait, ce besoin vague qui me travaillait depuis si longtemps ; je ne savais pas ce qui me manquait, mais Dieu le savait, et il vient de me le donner ; » et plus loin : « Oui, parce que tu m'as donné la paix, je t'aime, Seigneur, et parce que je t'aime, je garderai tes commandements<sup>3</sup>. »

Adolphe Monod ne resta que deux ans à Naples. En 1828, il se rendit à Lyon où le Consistoire l'avait appelé. Il ne fit que passer dans l'Église nationale de cette ville, mais son passage eut un long retentissement dans l'histoire du protestantisme français. A peine établi dans sa nouvelle paroisse, il se posa en réformateur impitoyable devant son troupeau dont le forma-

<sup>1</sup> De Pressensé, *Études contemporaines*, p. 169.

<sup>2</sup> *Sermons*, t. I, p. 311-312.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 120-122.

lisme le révoltait. Du haut de la chaire, il ne craignait pas de flétrir, souvent en termes véhéments, la foi morte de ses auditeurs, la méchanceté des meilleurs. Dans tous ses discours, il leur montrait l'insuffisance des bonnes œuvres, la nécessité du repentir, la punition qui attendait les inconvertis. Mais l'Église de Lyon ne voulait pas être tirée de cette douce tranquillité, dans laquelle elle vivait depuis si longtemps, aussi présentait-elle, par l'intermédiaire de son Consistoire, des remontrances à son jeune pasteur, remontrances dont celui-ci ne tint aucun compte. Ad. Monod semble rappeler ce fait lorsque, quelques années plus tard, pasteur de l'Église évangélique de Lyon, il s'écriait dans son sermon sur « la compassion de Dieu pour le chrétien inconverti » : « Quelle cruauté est la vôtre, me direz-vous, et que voulez-vous donc ? Ce que je veux ? Je veux sauver vos âmes, et pour les sauver, je veux vous arracher une espérance que le diable n'a mise en vous que pour vous empêcher de vous convertir. » Cependant on ne s'en tint pas aux remontrances, on alla même jusqu'à le sommer de réformer sa prédication. Ad. Monod fit de cet ordre le cas qu'il méritait : il répondit par une fin de non recevoir. Bientôt une pétition demandant sa déposition fut couverte de signatures. Le Consistoire en prit connaissance le 22 décembre 1829. Le pasteur refusa de donner sa démission. Les choses en restèrent là jusqu'au 20 mars 1831, jour où il prononça son fameux discours « qui doit communier ? » Dès lors le mécontentement fut à son comble. Au Consistoire, qui avait voté la censure sur son sermon du 20 mars, l'intraitable pasteur répondit, le 14 avril, par une proposition tendant à rétablir à Lyon l'antique discipline de l'Église réformée de France ; puis, le jour de Pentecôte, le sermon fini, il descendit de chaire pour ne pas présider la communion. Il est vrai que Monod avait cherché, mais en vain, un remplaçant pour ce jour-là. Dès lors tout rapprochement était impossible ; toute concession inutile ; l'Église de Lyon était trop irritée pour en faire et son pasteur trop ferme dans ses principes pour en proposer. Le 20 mars il avait dit du haut de la chaire : « Et si quelqu'un de tes élus se réveille des pièges du diable, s'il ouvre les yeux, s'il croit en ton Fils, s'il se déclare ton enfant, s'il te rend un fidèle témoignage, on crie au fanatisme, on le méprise,

on le repousse; on rejette comme étrangers à l'Église ceux qui en sont les seuls membres, et l'on ne regarde comme membres de l'Église que ceux qui lui sont étrangers <sup>1</sup>! » un an après avoir prononcé ces paroles, le 1<sup>er</sup> mars 1831, le grand orateur était rejeté de l'Église : une ordonnance royale ratifiait la destitution prononcée par le Consistoire. Mais le pasteur avait obéi à son devoir, le prédicateur avait rempli sa charge ; il pouvait dire ce qu'il dira plus tard dans un de ses sermons : « Si j'ai l'approbation de Dieu et de mon propre cœur, je pourrai me réfugier dans le sanctuaire de ma conscience où l'homme ne peut m'atteindre <sup>2</sup>. »

Nous avons passé rapidement sur cette période de la vie d'Ad. Monod, parce que nous n'aimons pas à remuer des cendres chaudes encore. Si l'on désirait avoir de plus amples renseignements sur cette lutte regrettable, on pourrait lire avec intérêt les délibérations du Consistoire de Lyon, une brochure de M. Grandpierre et la belle étude de M. de Pressensé, déjà mentionnée.

A peine destitué, Monod, sur les instances de quelques protestants qui lui étaient restés fidèles, s'unit à une Église évangélique qui s'était formée à Lyon. Mais, sous la direction de ce puissant orateur, la petite communauté ne tarda pas à s'accroître, et bientôt, grâce à l'activité de son pasteur, elle créa successivement « les organes nécessaires à son développement. » De cette époque datent la plus grande partie des sermons qui composent la première série de ses discours sous ce titre : « Lyon, 1827-1836. »

En 1836, Monod fut appelé comme professeur de morale à la Faculté de Montauban. En 1839, il céda la chaire de morale à son collègue, M. de Félice, pour prendre celle d'hébreu qu'il occupa jusqu'en 1845. Enfin, de la chaire d'hébreu, il passa dans celle d'exégèse du Nouveau Testament, qu'il abandonna en 1847 pour répondre à un appel du Consistoire de Paris. Dans les chaires qu'il occupa successivement, Monod n'apporta ni un esprit investigateur, ni une grande profondeur de vues. Cela se

<sup>1</sup> *Sermons*, t. I, p. 282.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 359.

comprend. Monod était orateur plutôt que professeur. Du reste, il eut tort d'abandonner la chaire de morale dans laquelle il aurait pu briller d'un certain éclat, sinon par l'originalité des idées, du moins par le talent de vulgarisation qu'il possédait à un haut degré. Mais si le professeur n'enflammait pas ses élèves par son enseignement, il exerçait sur leur cœur une influence morale et religieuse des plus salutaires. Il aimait à réunir autour de lui ses chers étudiants et à s'entretenir avec eux de leurs peines et de leur joie. M<sup>me</sup> Monod, d'origine anglaise, type de l'épouse et de la mère chrétienne, animait ces entretiens par sa grâce et par sa bonté. Tous les pasteurs qui ont étudié à Montauban de 1836 à 1847 ont conservé de cette aimable et affectueuse personne un souvenir impérissable.

Pendant son professorat, il publia un ouvrage qui eut un grand retentissement dans le monde protestant. *Lucile* ou la *Lecture de la Bible* eut plusieurs éditions consécutives. Ce livre, écrit sous forme de lettres, résume les idées dogmatiques du professeur sur l'autorité de la Bible et son inspiration plénière. A la suite de son cours d'exégèse, donné de 1845 à 1846, il abandonna cette vieille théorie. « Le résultat de ce travail, dit un de ses anciens élèves, fut pour le maître et les étudiants le réveil de l'esprit critique, et, il nous faut l'ajouter, l'abandon de l'ancienne notion théopneustique et la recherche d'une base plus large et plus solide pour la doctrine de l'inspiration des Écritures. A la fin du cours, le professeur reconnut loyalement que sur ce point, par l'effet de l'étude, ses convictions s'étaient modifiées et élargies<sup>1</sup>. » Toutefois, ses idées dogmatiques proprement dites ne se modifièrent que fort peu; la seule chose qu'on puisse remarquer désormais dans ses sermons c'est qu'il insiste moins sur les peines éternelles et les « saintes frayeurs » qu'elles inspirent. Sous le titre de « Montauban » sont compris tous les sermons que le professeur prêcha pendant la période de dix ans qu'il resta à la Faculté.

A Paris, où il était venu comme suffragant, Monod mit le comble à sa réputation d'orateur, sans négliger toutefois la cure d'âmes, cette autre prédication modeste, mais très utile. Il prit

<sup>1</sup> *Encyclopédie des sciences religieuses*, article A. Monod.

part aussi à la lutte engagée entre l'orthodoxie et la minorité libérale. Il combattit toujours cette dernière sans faiblir, mais avec sincérité et loyauté. Lorsque le Synode de 1848 eut amené, par son refus d'arborer une confession de foi, la sécession de Frédéric Monod et d'Agénor de Gasparin, ainsi que la fondation de l'union des Églises libres, Ad. Monod, fidèle à ses principes qu'on ne doit abandonner l'Église que lorsqu'on en est exclu ou que la position devient intolérable, resta plus attaché que jamais à l'Église nationale<sup>1</sup>. Du reste, il a dit lui-même dans son sermon « les fondements en ruines » pourquoi il restait dans l'Église établie. Écoutons-le : « Ayons la simplicité de l'avouer : si le problème ecclésiastique du jour me paraissait résolu, et la théorie de l'Église nouvelle trouvée, mon chemin serait tout tracé. Je sortirais alors sur-le-champ de la position actuelle, non sans regret, mais sans scrupule, pour fonder, au lieu de l'Église telle qu'elle est, l'Église telle qu'elle doit être. Mais il s'en faut beaucoup que ce problème soit résolu pour moi, et je crois pouvoir ajouter, sans présomption, qu'il s'en faut beaucoup aussi qu'il le soit pour le peuple de Dieu<sup>2</sup>. » La troisième série de ses discours, qui a pour titre « Paris, » renferme les sermons prêchés dans l'espace écoulé entre son départ de Montauban et sa mort.

Épuisé par la fatigue et par la maladie, Ad. Monod eut toujours une santé chancelante, notre grand prédicateur se coucha pour ne plus se relever. Il prêcha son dernier sermon au mois de juin 1855, le dimanche de la Pentecôte. Dix mois plus tard, le jour de Pâques, 6 avril 1856, il rendait sa belle âme à Dieu. Ce fut sur son lit de souffrances qu'il prononça, devant quelques amis et les membres de sa famille, ces touchantes allocutions imprimées plus tard sous ce titre : « Adieux d'Ad. Monod à ses amis et à l'Église. » « Ce livre, dit avec raison M. Recolin, est resté dans l'Église comme le testament sacré d'un de ses pasteurs les plus éloquents et les plus aimés, comme une sorte de nouvelle *Imitation de Jésus-Christ*<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Voir à ce sujet sa brochure intitulée : Pourquoi je demeure dans l'Église établie.

<sup>2</sup> *Sermons*, t. III, p. 265.

<sup>3</sup> *Encyclopédie des sciences religieuses*, article Ad. Monod.

## CHAPITRE II

### **Biographie de Lacordaire.**

Pendant que la France protestante pleurait son plus illustre représentant, la France catholique ultramontaine retenait dans l'oubli et dans l'exil, pour ainsi dire, un homme dont le nom était synonyme de religion et de liberté : nous avons nommé Lacordaire, alors directeur de l'école de Sorèze. Qu'avait donc fait ce dominicain éloquent pour mériter la disgrâce du clergé français et de la cour de Rome? il avait commis un crime énorme : il avait eu la naïveté de croire et l'audace de dire que la liberté et la religion étaient deux sœurs inséparables. Un pareil langage ne pouvait convenir dans un temps où le clergé français se couchait à plat ventre devant un Bonaparte et où la curie romaine préparait le dogme de l'infailibilité papale. Le catholicisme n'était pas juste envers Lacordaire; celui-ci, en effet, s'était toujours courbé avec une entière soumission devant les ordres de l'Église. Alors, encore, il endurait sans trop se plaindre les vexations des Dominicains, dont il avait rétabli l'ordre en France, et supportait patiemment la bave venimeuse d'une presse méchante représentée par un homme plein de talent et de fiel, M. Veuillot.

Jean-Baptiste-Henri Lacordaire, en religion Henri Dominique, naquit le 2 mars 1802 à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or). Quatre ans après, son père, médecin distingué, mourut laissant trois enfants et une jeune veuve enceinte. Madame Lacordaire, femme d'une piété simple et forte, donna à ses quatre fils une éducation toute chrétienne.

Après avoir terminé ses études au collège de Dijon, le jeune Henri entra à l'école de droit de cette même ville. De bonne heure il se fit remarquer par un réel talent de parole dans des conférences établies par des étudiants et de jeunes avocats. C'était le moment où de Bonald, de Maistre, Lamennais jetaient un vif éclat sur la philosophie spiritualiste catholique; c'était aussi le moment où Chateaubriand, « cet illustre vétéran, ce prince de la littérature française et chrétienne, sur qui la postérité semble avoir passé déjà, tant on respire dans sa gloire le parfum et la paix de l'antiquité, » publiait ses ouvrages dont le vague sentimentalisme convenait si bien à la jeunesse de cette époque. Dans le commerce de ces esprits d'élite, l'étudiant en droit modifia peu à peu ses opinions politiques et religieuses. Sorti du collège républicain et déiste, il semble qu'il ait voulu peindre cette phase de sa vie lorsqu'il s'écria dans une de ses conférences : « Savez-vous ce que vous faites quand, au nom de la raison, vous rendez des sentences contre le christianisme ? Je vais vous le dire. Vous avez étudié quelques sciences instrumentales, du latin et du grec, acquis quelques notions de physique et de mathématiques, lu des fragments d'histoire ancienne et moderne, feuilleté avec plaisir des plaidoyers plus ou moins ingénieux contre le christianisme : et avec ce petit bagage, porté par vos vingt à vingt-cinq ans, vous vous posez sans crainte en face de Jésus-Christ et de son Église, pour leur apprendre que vous les mettez au ban de la raison humaine. Croyez-vous que le christianisme, certainement plus vieux que vous, qui a lu davantage, qui a vu davantage, qui a plus vécu que vous avec l'humanité, croyez-vous qu'il n'aurait pas autant de droit de vous mettre au ban de la raison<sup>1</sup> ? » Mais les idées du jeune Lacordaire prirent une autre direction. Deux ans après sa sortie du collège il écrivait à l'un de ses amis : « L'impiété conduit à la Séparation; les mœurs corrompues enfantent les lois corruptrices, et la licence emporte les peuples vers l'esclavage, sans qu'ils aient le temps de pousser un cri<sup>2</sup>. »

S'il n'était pas encore chrétien, son esprit devenait chaque

<sup>1</sup> Conférences, t. I, p. 154.

<sup>2</sup> Lorain, *Biographie de Lacordaire*, Conférences, t. I, p. xvi.

jour plus sérieux et comprenait l'insuffisance d'un déisme incolore et d'une liberté qui ne serait pas pondérée par des institutions sociales et morales.

A vingt ans, ses études de droit terminées, il se rendit à Paris, s'inscrivit au barreau et plaida quelques petites affaires criminelles. Comme il n'avait pas l'âge de plaider et qu'il aurait pu être appelé devant le conseil de discipline, il écrivait : « Si j'étais cité au conseil de discipline ce serait une occasion de faire un beau discours, et voilà tout. Un jeune avocat qui, après avoir plaidé avec quelque talent, serait condamné par le conseil, pourrait se faire honneur de sa condamnation<sup>1</sup>. » Une autre fois il disait : « Je plaiderai une affaire solennelle dans deux ou trois mois; j'ai Tripiier pour adversaire : c'est magnifique<sup>2</sup>. » Cet amour de la gloire mondaine se transformera plus tard en une sainte ambition qui lui arrachera ce cri superbe : « Pourquoi voudriez-vous que je vous déguisasse mon ambition ! mon ambition n'a pas de limites ; mon ambition, c'est plus que l'Océan ; mon désir de domination sur toute créature capable d'entendre la parole divine, c'est, comme l'a dit saint Paul, *de captiver toute intelligence, toute hauteur qui s'élève*, par la force de la doctrine qui vient de Dieu<sup>3</sup>. » Cependant le jeune avocat n'était pas satisfait de sa nouvelle position. Il traversait cette période d'ennui, de dégoût, de malaise, que tout jeune homme qui réfléchit a connu ou doit connaître. Il avait cette tristesse extérieure qui est comme le signe précurseur d'un changement d'existence et se trouvait arrivé à ce moment critique dans lequel l'esprit fait un dernier effort pour atteindre la vérité ou bien se laisse aller au découragement, de là au doute et à l'incrédulité. Heureusement il se lia intimément avec l'abbé Gerbet qui exerça sur lui une heureuse influence. Dès les premiers jours de l'année 1824 il pouvait écrire : « Croiras-tu que je deviens chrétien tous les jours ? C'est une chose singulière que le changement progressif qui s'est fait dans mes opinions ; j'en suis à croire, et je n'ai jamais été plus philosophe. Un peu de philosophie éloigne

<sup>1</sup> Lorain, *Biographie de Lacordaire*, Conférences, t. I, p. xix.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Conférences, t. I, p. 187.

de la religion, beaucoup de philosophie y ramène : grande vérité<sup>1</sup> ! » Il développera plus tard avec éclat ce point de vue dans ses conférences. Le 15 mars de la même année il manifestait à un de ses amis son désir de se faire curé de village et le 12 mai 1824, malgré les résistances de sa mère et les railleries de ses amis, il entra au séminaire de Saint-Sulpice où l'abbé Gerbet continue à le voir. Ce dernier veut même le mettre en relation avec Lamennais, alors à l'apogée de sa gloire. L'étudiant en théologie refuse ; il a peur de subir l'influence de l'illustre abbé et d'adopter des doctrines rejetées par l'Église. Trois ans après son entrée à Saint-Sulpice le séminariste fut ordonné et nommé aumônier du couvent de la Visitation, puis aumônier adjoint du collège Henri IV. Le jeune abbé partageait son temps entre l'étude et les devoirs peu nombreux de sa charge. Mais ne trouvant pas là un champ d'activité assez vaste, et tourmenté par le besoin continu de l'action et un certain désir de changement, il voulut se faire missionnaire. Avant de partir pour l'Amérique il se décida à aller voir Lamennais qui vivait solitaire dans un petit village de la Bretagne, la Chesnaie. Ce voyage montre clairement combien les doctrines de l'auteur des « Paroles d'un croyant » l'attiraient, quoi qu'en dise son biographe et ami, M. Lorain, toujours prêt à pallier les fautes de son ancien condisciple à l'école de droit de Dijon. On n'a qu'à lire du reste le récit de cette visite écrit par Lacordaire lui-même et l'on n'hésitera pas à reconnaître qu'on ne parle pas avec un tel enthousiasme d'un homme pour lequel on n'a que de la considération et une froide estime<sup>2</sup>.

Au moment où Lacordaire allait s'embarquer survint la révolution de juillet. Son voyage fut remis au printemps ; en attendant il entra dans la rédaction de l'*Avenir*, journal fondé en 1830 par Lamennais dans le but de concilier la liberté politique avec la liberté religieuse. « Ce journal, dit M. de Montalembert, avait pour épigraphe : *Dieu et la liberté !* Il devait, dans la pensée de ses fondateurs, régénérer l'opinion catholique en France et en sceller l'union avec le progrès libéral<sup>3</sup>. » Lacordaire fut

<sup>1</sup> Lorain, *Biographie de Lacordaire*. Conférences, t. I, p. XXI.

<sup>2</sup> Ibid., p. XXXIV.

<sup>3</sup> Montalembert, *Œuvres complètes*, t. IX, p. 399.

un des champions les plus résolus de cette nouvelle doctrine qui voulait allier deux principes contraires : l'autorité et la liberté. Il alla même si loin que ses articles furent déférés aux tribunaux. Au mois de septembre 1831, le fougueux journaliste comparut avec MM. de Montalembert et de Caux devant la chambre des Pairs. Le crime de ces trois jeunes gens, dont l'aîné avait à peine vingt-huit ans, était d'avoir ouvert une école sans se soumettre aux décrets universitaires, afin de donner le branle à l'opinion publique et de la pousser à reconquérir plus vite la liberté d'enseignement posée en principe dans la charte de 1830. Ce fut dans cette circonstance que Lacordaire prononça sa défense et celle de ses deux amis devant les nobles pairs. L'exorde de son discours est resté célèbre. Le futur dominicain déploya dans cette occasion toutes les ressources de sa magnifique parole. Les trois maîtres d'école, comme ils s'appelaient, furent condamnés pour la forme à 100 francs d'amende chacun et solidairement aux frais sans prison. Un an après sa fondation l'*Avenir* fut désapprouvé par le Saint-Siège. Son programme, en effet, était trop libéral : réformes radicales dans l'ordre religieux et politique; abrogation du Concordat, affranchissement de l'Église, suppression du budget des cultes; décentralisation administrative, liberté de conscience, de la presse, de l'enseignement. La monarchie de juillet, aussi bien que la papauté, redoutait la propagation de ces nouvelles doctrines, car si celle-ci avait à y gagner, elle avait encore plus à y perdre, et celle-là aurait dû sombrer tôt ou tard dans la révolution que pouvaient provoquer ces théories ou bien devenir l'esclave de la curie romaine. Lacordaire et Montalembert se rendirent à Rome pour se disculper. Ils furent très mal reçus. « Mais, dit Sainte-Beuve, tandis que le maître (Lamennais) indigné se soumettait en frémissant, d'une soumission impatiente et qui ne devait pas durer, M. Lacordaire se résignait simplement et sincèrement, décidé jusqu'au bout à obéir<sup>1</sup>. »

Pendant que « M. Lacordaire se résignait simplement et sincèrement » et abdiquait sa conscience et sa liberté devant un homme, Ad. Monod ne craignait pas de résister énergiquement

<sup>1</sup> Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. I, p. 226.

aux prétentions du Consistoire de Lyon. Le prêtre obéissait à l'Église, le pasteur à sa conscience.

Voilà donc Lacordaire entièrement soumis. Peut-être aura-t-il plus tard quelque révolte intérieure, mais il saura la maîtriser, la dissimuler au moins. Le futur conférencier est calme maintenant. On dirait que l'énergie qu'il a déployée pour dompter son âme, sa raison et son cœur, l'a brisé. Aussi éprouve-t-il le besoin, soit pour se faire oublier, soit pour se remettre de cette secousse, de se retirer de la vie publique. Il rentre, en effet, comme aumônier au couvent de la Visitation. Là, dans la retraite, il se prépare à la prédication. L'année suivante, le directeur du collège Stanislas lui offrit sa chapelle. Lacordaire se révéla orateur dans de brillantes improvisations dont il ne nous reste rien, si ce n'est, peut-être, le fond qu'il développa plus tard avec plus d'ampleur et d'éloquence devant son nombreux auditoire de Notre-Dame. Le gouvernement s'émut du succès du jeune orateur. Il crut voir en lui un républicain fanatique et fit cesser ces conférences. Livré, une seconde fois, au repos, Lacordaire publia « les considérations philosophiques sur le système de M. de Lamennais, » pour réfuter les opinions de son ancien et illustre ami. Bien que ces pages n'aient paru qu'après les « Paroles d'un croyant, » par lesquelles le Breton rompait définitivement avec l'Église, Lacordaire aurait dû se taire. Il aurait dû aussi penser « aux égards pour le passé, » égards dont il parlait un an avant dans sa brochure où il expliquait sa soumission au pape et aux évêques de France ; mais, ayant beaucoup à se faire pardonner, il saisit avec plaisir cette occasion pour montrer que rien désormais ne le retenait plus aux doctrines libérales de Lamennais. En 1835, sur les instances réitérées de M<sup>me</sup> de Swetchine<sup>1</sup>, M. de Quélen, archevêque de Paris, ouvrit à ce fils modèle de l'Église les portes de Notre-

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> de Swetchine, née dans l'Église grecque, fut frappée de la puissante organisation de l'Église romaine. Après avoir lu et étudié les vingt-quatre volumes de *l'Histoire ecclésiastique* de Fleury, elle abjura la religion de ses pères. M. de Montalembert lui conduisit Lacordaire presque au lendemain de l'affaire de Rome; elle fut pour celui-ci une véritable Providence, et le dominicain ne prit jamais une résolution sans consulter préalablement celle qu'il regardait comme sa mère adoptive.

Dame, où il prêcha deux carêmes consécutifs. Il alla ensuite à Rome étudier la théologie. Au bout de cinq mois, il revint en France donner des conférences dans la cathédrale de Metz. Il retourna bientôt à Rome, entra chez les Dominicains, ou frères prêcheurs, et prononça les vœux le 12 avril 1840. Il prit le nom du fondateur de l'ordre : saint Dominique, dont il écrivit l'histoire, « livre contestable au point de vue historique, » dit Sainte-Beuve, « récit légendaire écrit à un point de vue partial et faux, » selon d'autres critiques. Il ne s'en tint pas là : il composa un « mémoire pour le rétablissement en France des frères prêcheurs. » Il obtint gain de cause. En 1844, le nouveau fils de Dominique put fonder un noviciat à Chalais, non loin de la grande Chartreuse.

Dès lors la voie de Lacordaire fut toute tracée. Il prêcha successivement le carême à Bordeaux, Nancy, Grenoble, Lyon, Strasbourg, Paris, Toulouse, et consacra le reste de son temps à l'étude et à ses auteurs favoris. A la suite de la Révolution de juillet, devenu républicain radical, il porta sa parole ardente dans les clubs et fut envoyé à l'Assemblée constituante par le département des Bouches-du-Rhône. Après les événements du 15 mai, il donna sa démission, comprenant que si sa parole était écoutée du haut de la chaire de Notre-Dame, elle serait peu goûtée à la tribune du Corps législatif. Dans les années suivantes, 1849, 1850, 1851, il prêcha le carême à Paris ; mais, comme s'il avait eu le pressentiment qu'il ne remonterait plus dans la chaire de Notre-Dame, dont les voûtes avaient si souvent retenti de sa voix éloquente, il fut amené à clore sa station par des adieux solennels qu'on peut lire dans le quatrième volume de ses conférences. Après le coup d'État du 2 décembre, en effet, il ne remonta plus dans la chaire de Notre-Dame. La dernière fois qu'il prêcha à Paris, ce fut à l'église Saint-Roch, « dans cette même église où il avait balbutié sa première prédication vingt ans auparavant. » C'était le 10 février 1853. Le dominicain avait pris pour texte les paroles de David : *esto vir*. Ce discours, qui roulait sur les obligations de la virilité chrétienne dans la vie publique et privée, fut regardé comme une manifestation hostile au nouveau pouvoir. L'orateur ne craignit pas de prononcer les paroles suivantes, qui s'adressaient bien,

quoi qu'on en dise, à l'homme néfaste de Décembre : « On peut être un grand homme par l'esprit et un misérable par le cœur. Celui qui emploie les moyens misérables, même pour faire le bien, même pour sauver son pays, celui-là demeure toujours un misérable. » Il semble, du reste, que Lacordaire eût lui-même conscience du danger qu'il y avait à prononcer de telles paroles lorsqu'il s'écriait dans ce même discours : « Il ne faut pas une armée pour arrêter ici ma parole, il ne faut qu'un soldat. Mais Dieu m'a donné pour défendre ma parole et la vérité qui est en elle quelque chose qui peut résister à tous les empires du monde. » En descendant de chaire, l'orateur reçut l'ordre de quitter Paris.

Il était depuis 1850 provincial de l'ordre des Dominicains. A l'expiration de ses fonctions, après avoir prononcé six conférences remarquables à Toulouse, il fut appelé à diriger l'école de Sorèze. Redevenu *maître d'école*, comme en 1831, Lacordaire consacra toutes ses forces à l'enseignement de la jeunesse du midi. Il aimait ses élèves et leur témoignait le plus vif intérêt et la plus grande sollicitude. Ce fut pour eux qu'il conçut le plan d'un ouvrage dans lequel il aurait traité le côté pratique de la religion. De cet ouvrage, sous forme de lettres, nous n'avons qu'une partie ayant pour titre : « Lettres à un jeune homme. » Chaque semaine, il prêchait dans la chapelle du collège. Des témoins les plus dignes de foi, dit Montalembert, assurent « qu'il donnait sa parole à ce jeune auditoire avec le même soin et le même amour qu'aux grandes multitudes. » Les suffrages de l'Académie française vinrent le tirer de cette retraite pour remplacer M. de Tocqueville. Il ne siégea qu'une seule fois dans les rangs de l'illustre assemblée. On sait que M. Guizot fut chargé de répondre au discours du nouvel académicien ; il lui demanda ce qui serait arrivé s'ils s'étaient trouvés en présence deux cents ans plus tôt. La réponse était facile : Lacordaire n'avait qu'à renvoyer l'illustre huguenot à son ouvrage sur saint Dominique, fondateur de l'Inquisition.

Les vexations que Lacordaire eut à subir de la part du supérieur des Dominicains et les insultes du catholicisme ultramontain altérèrent sa santé délicate. « J'ai été répudié de toutes les manières, » écrivait-il en 1858. Abreuvé d'amertumes, ce fut

sans regret qu'il quitta cette terre (20 novembre 1861), laissant après lui le souvenir d'une parole passionnée pour la liberté et d'un cœur affectueux que ses élèves surent toujours apprécier. Sa bonté ne s'étendait pas seulement sur les jeunes gens qu'il dirigeait, elle atteignait aussi les humbles de la contrée où se trouvait Sorèze. Sur sa tombe, une paysanne rendit à cet homme de bien un témoignage naïf qui vaut mieux qu'un éloge funèbre : *Abion iin rey, l'aben perdu*, dit-elle : *nous avions un roi, nous l'avons perdu.*

---

## CHAPITRE III

### **Caractère et conversion d'Ad. Monod et de Lacordaire.**

Dans les pages qui précèdent, nous avons raconté brièvement la vie d'Ad. Monod et celle de Lacordaire. Notre but était de les faire revivre, pour ainsi dire, en empruntant à leur existence les principaux évènements qui pouvaient les mettre en saillie. Tel un peintre donne d'abord quelques coups de fusain, se promettant de revenir ensuite sur les détails dont l'importance est si considérable que c'est par eux seuls que le tableau devient une œuvre d'art. Nous serons ce peintre, si l'on veut, le talent en moins.

De ces deux belles vies, que nous avons été obligé d'écourter à notre grand regret, nous pouvons tirer dès à présent les traits principaux du caractère de nos orateurs, traits qui nous seront très utiles pour bien comprendre leur éloquence.

Ce qui frappe, tout d'abord, dans le caractère de Lacordaire, c'est un amour ardent pour la liberté. Collégien, il a des éclats de fierté opiniâtre et des accès d'indépendance qui désespèrent ses professeurs; étudiant en droit, il discourt avec emphase sur la liberté et déclame contre les tyrans; prêtre, il conserve le même culte pour cette chère idole, et en 1828, il écrit à un ami: « Il n'y a dans le monde que deux questions d'un intérêt général et immortel, et qui puissent remuer nos consciences au XIX<sup>m</sup> siècle, la *religion* et la *liberté*... Quiconque veut parler un langage digne de réentendre le long des générations doit parler la langue de Brutus ou celle de saint Paul; le reste périt<sup>1</sup>. » Nous le retrouvons, dans la rédaction de l'*Avenir*, fougueux

<sup>1</sup> Lorain, *Biographie de Lacordaire*, Conférences, t. I, p. xxxi.

journaliste, soutenant de sa plume souvent indignée, toujours éloquente, cette liberté sans laquelle, comme il l'a dit lui-même quelque part, il n'y a plus de justice. Laissons-le parler : « Oui catholiques, entendez-le bien, si vous voulez la liberté pour vous, il vous la faut vouloir pour tous les hommes et sous tous les cieux. Si vous ne la demandez que pour vous, on ne vous l'accordera jamais. Donnez-la où vous êtes les maîtres, afin qu'on vous la donne où vous êtes les esclaves. » Ses conférences sont aussi tout empreintes de cet esprit de liberté, et c'est en développant cet immortel lieu commun qu'il a trouvé quelques-uns de ses plus beaux mouvements oratoires. En 1848, il siège sur les bancs de la Montagne à l'Assemblée constituante ; dans les clubs, il porte sa parole religieuse et libérale ; dans son dernier sermon prêché à Saint-Roch et dans ses conférences de Toulouse, il flétrit le despotisme avec toute l'indignation que devait ressentir un honnête homme après l'attentat du 2 décembre ; enfin, à l'école de Sorèze, il inculque à la jeunesse qui l'entoure l'amour de toutes les libertés. — Toutefois, à côté de cet amour pour la liberté, nous voyons la plus détestable autorité. Ne nous en étonnons pas : Lacordaire n'était pas seulement citoyen, il était prêtre : *cuique surum*.

Lacordaire avait aussi un besoin d'indépendance très prononcé, une vivacité d'esprit qui se trahissait souvent par une impétuosité de langage digne d'un tribun politique. C'est ce qui faisait dire à Berryer, « je crains l'ardente témérité de vos pensées, l'exubérance de votre langage. Vous avez besoin de subir un joug. Faites-vous prêtre. » Et Lacordaire, en effet, se fit prêtre ; mais il ne perdit rien de son esprit aventureux, souvent imprudent, toujours chevaleresque. C'est ainsi qu'il défendit toutes les nobles causes : liberté d'enseignement, liberté de la presse ; il plaida en faveur de la Pologne, à laquelle la Russie et l'Autriche donnaient alors le coup de grâce, célébra le courage des Irlandais, soulevés à la voix du célèbre agitateur O'Connell, et flétrit hardiment les oppresseurs de la Belgique.

Il est vrai qu'il se montra plus courageux dans le journalisme et dans la chaire que dans la vie ordinaire de chaque jour. En chaire, en effet, il n'était plus maître de lui, sa parole le grisait. Il y avait du méridional dans ce bourguignon. Fanfaron devant

la foule, il devenait craintif, timide, hésitant, lorsqu'il n'était plus soutenu par la vue d'une grande assemblée. Que de fois ne rentra-t-il pas découragé chez M<sup>me</sup> de Swetchine où il allait chercher dans ses moments d'abattement de nouvelles forces et de nouveaux conseils. Malgré sa vivacité, Lacordaire était souvent porté à la mélancolie, au découragement. Jeune encore, il écrivait : « Je suis triste quelquefois. Mais où n'est-on pas triste quelquefois ? C'est un dard qu'on porte toujours dans l'âme : il faut tâcher de ne pas s'appuyer du côté où il se trouve, sans essayer de l'arracher jamais. C'est le javelot de Mantinée enfoncé dans la poitrine d'Épaminondas : on ne l'enlève qu'en mourant et en entrant dans l'éternité<sup>1</sup>. » Dans sa correspondance avec M<sup>me</sup> de Swetchine, Lacordaire laisse voir son penchant à la misanthropie, son amour de la solitude, son enthousiasme de la veille, son abattement du lendemain. Heureusement que M<sup>me</sup> de Swetchine veilla sur lui avec des soins maternels. Nature forte et élevée, elle s'empara du dominicain, en fit sa chose, son enfant gâté, le dirigea, le releva de ses chutes et exerça sur lui l'influence la plus heureuse. Les conférences de Notre-Dame sont souvent imprégnées de cette douce mélancolie à laquelle se mêle un vague sentimentalisme qui rappelle le René de Chateaubriand et les poètes élégiaques de la Restauration.

L'amour d'Ad. Monod pour la liberté ne le cède en rien à celui de Lacordaire, seulement il en parle moins et cela se comprend ; le protestant, et surtout le pasteur, est tellement habitué à cette idée, il la regarde comme si naturelle qu'il croirait développer un lieu commun s'il la faisait intervenir trop souvent. Du reste, Monod envisageait la liberté à un point de vue en quelque sorte plus élevé que Lacordaire : tandis que celui-ci ne rêvait que liberté politique et sociale, celui-là pensait avant tout à la liberté morale, à la liberté complète et absolue de l'âme. Somme toute, si le Prêtre demande la liberté à grands cris, c'est au fond pour substituer l'autorité ecclésiastique à l'autorité civile ; le Pasteur, au contraire, en tant que pasteur, ne s'occupe pas de la liberté politique ; il ne pense qu'à affranchir les âmes du joug du péché, et à les rendre véritablement

<sup>1</sup> Lorain, *Biographie de Lacordaire*, Conférences, t. I, p. xxix.

libres, dans le sens le plus noble de ce mot. De là, chez Monod quelque chose de plus grave, de plus digne, de plus élevé. C'est une nature ardente, passionnée pour tout ce qui est bien, désireuse de gagner des âmes à Dieu, mais restant toujours calme et sereine comme pour mieux se mettre en harmonie avec le message qu'elle porte.

Cette gravité, ce sérieux qu'il mettait dans tous les actes de sa vie, ne lui ôtait rien d'une gaîté franchement communicative. Tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher ont conservé le souvenir de son amabilité et de sa cordialité. Il ne craignait pas de prendre part aux amusements de ses enfants et se livrait quelquefois avec eux aux jeux les plus singuliers. Mais cette gaîté était suivie fort souvent d'une grande tristesse. Dans ces moments d'abattement, il se décourageait, voyait tout en noir, et il ne fallait rien moins que les paroles encourageantes de sa femme pour le ramener à l'espérance. Madame Monod était une femme supérieure qui joignait à une franchise toute britannique un courage admirable, une bonté à toute épreuve. Elle avait foi dans le talent de son mari, aussi savait-elle le soutenir lorsque son pessimisme reprenait le dessus. Elle fut pour lui, on peut le dire, une seconde Providence. Ad. Monod rendait en tendresse et en amour à sa femme ce que celle-ci lui communiquait de force et d'énergie. Cette tristesse attrayante, cette douce mélancolie, qui se reflétait sur son visage, lui donnait un air de souffrance bien propre à le rendre sympathique. C'est que, dès sa première jeunesse, A. Monod avait déjà les germes de la maladie qui devait l'emporter à un âge où il aurait pu rendre encore de nombreux services au protestantisme français. Cette tristesse était aussi celle du véritable chrétien qui, à côté de la joie immense qu'il éprouve, ressent une profonde douleur à la vue de toutes les âmes égarées. Ne dirait-on pas qu'il ait voulu s'encourager lui-même en encourageant ses auditeurs : « Vous tous donc, famille chétive et mélancolique du peuple de Dieu ; esprits saintement ambitieux, mais tristement emprisonnés dans les liens de la chair... ne vous laissez point abattre. Relevez, relevez vos mains affaiblies et vos genoux relâchés. <sup>1</sup> »

<sup>1</sup> *Sermons*, t. IV, p. 247.

Ailleurs, nous lisons les lignes suivantes : « N'est-il pas vrai enfin que les hommes les plus gais ne sont pas les plus réfléchis, et que s'il se trouve quelque esprit porté aux contemplations sérieuses, on peut presque assurer d'avance qu'il le sera à la mélancolie? à la mélancolie, qui, à le bien prendre, est plus souvent une force qu'une faiblesse et qu'on pourrait appeler un privilège accordé à quelques-uns de sentir la misère de tous; en sorte que le mélancolique à qui les heureux de la vie demandent mollement : « Pourquoi êtes-vous triste? » pourrait à bon droit répondre : « Mais plutôt vous, comment ne l'êtes-vous pas? »

Avant de terminer ce chapitre nous sommes obligé de consacrer quelques pages à la conversion de Lacordaire et d'Ad. Monod si nous voulons, dans la suite, nous rendre compte de leur apologétique. M. Scherer a dit : « Une conversion est un moment décisif dans la vie, et par cela même l'explication de tout ce qui suit. » Or nous croyons qu'il est impossible d'expliquer la prédication de nos orateurs, leurs ressemblances et leurs différences, sans connaître les causes qui les ont amenés au christianisme.

Monod a défini la conversion « le passage d'une première direction à une direction nouvelle; » or ni Monod ni Lacordaire n'effectuèrent subitement ce passage. On s'imagine communément que la conversion arrive comme un coup de foudre : un jour, à telle heure, telle minute, on reçoit la grâce et aussitôt le cœur est changé, d'incrédule on devient croyant. Erreur profonde, qui a contre elle une saine psychologie, et dont les conséquences sont en général funestes. Ces conversions subites nous rappellent ces plantes habituées au grand air qu'on transporte tout à coup dans une serre chaude; elles croissent rapidement, mais rapidement aussi elles s'étiolent et meurent. La réaction s'opère bientôt dans ces âmes surchauffées, pour ainsi dire. Le cœur et l'esprit ont leurs lois, lois de développement et de progrès, qu'on ne peut violer impunément. Lacordaire a prononcé là-dessus quelques paroles qui confirment notre point de vue et qui sont en même temps une réponse péremptoire à cette affirmation de Montalembert qui voit, dans le changement opéré dans le cœur de son illustre ami, une conversion subite : « La

grâce, comme la nature, *ne fait rien par saut*; de même que la plante croît d'un mouvement insensible, que le fruit se colore et se mûrit avec patience, que l'heure marche d'un pas égal sur le cadran, la grâce et la vertu se bâtissent dans l'âme une maison qui n'est pas l'œuvre d'un moment, mais le travail quotidien de l'éternité... Sans doute il lui arrive des jours singuliers, de rapides illuminations et de sublimes emportements; mais ce n'est là qu'une grâce d'exception, et encore est-elle ordinairement le fruit d'une force qui s'est lentement amassée au fond du vase, entre l'homme et Dieu<sup>1</sup>. »

Ce n'est qu'après de longues et terribles luttes que Monod lui aussi échangea sa conception traditionnelle du christianisme contre une conception plus vivante; sa foi, avant de s'affermir, eut à combattre pendant de longues années les révoltes fréquentes de sa raison. Il semble avoir voulu rendre compte du travail lent, mais sûr, auquel il se livra pour arriver à la véritable foi lorsqu'il dit dans son magnifique sermon sur « la miséricorde de Dieu » : « Vous de même priez... Ces premières prières imparfaites vous obtiendront de premières grâces, imparfaites sans doute comme elles; ces grâces vous exciteront à des prières meilleures, qui vous obtiendront des grâces plus abondantes; et ainsi de prières en grâces, et de grâces en prières, vous aussi vous entrerez, plus lentement à la vérité, mais vous entrerez à la fin dans la voie des miséricordes divines<sup>2</sup> ! »

Mais ce n'est pas encore là le côté le plus intéressant de ces deux conversions; ce qu'il nous importe de connaître avant tout ce sont les motifs qui ont amené A. Monod et Lacordaire au christianisme.

Lacordaire, nous l'avons dit plus haut sans insister, fut conduit au catholicisme par ses idées sociales et son ardent amour pour la liberté qu'il croyait possible seulement dans le giron de l'Église. Cette âme passionnée est touchée « du sang des martyrs, de la constitution de l'Église; » il croit que c'est là « le plus grand phénomène qui ait traversé le monde; » frappé de cette idée il réfléchit, médite; ne pouvant trouver dans aucun

<sup>1</sup> *Conférences*, t. IV, p. 78.

<sup>2</sup> *Sermons*, t. I, p. 66.

système des bases pour la constitution de la société, il étudie; disons mieux, il contemple l'Église; son unité constante à travers les siècles, son autorité toujours puissante, son gouvernement admirable l'attirent : il devient croyant. « Si je cherche, dit-il, au fond de ma mémoire les causes logiques de ma conversion, je n'en découvre pas d'autres que l'évidence historique et sociale du christianisme, évidence qui m'apparut dès que l'âge me permit d'éclaircir les doutes que j'avais respirés avec l'air dans l'université<sup>1</sup>. » Il écrivait un jour : « Je suis arrivé aux croyances catholiques par mes croyances sociales; et aujourd'hui rien ne me paraît mieux démontré que cette conséquence : La société est nécessaire; donc la religion chrétienne est divine; car elle est le moyen d'amener la société à sa perfection, en prenant l'homme avec toutes ses faiblesses, et l'ordre social avec ses conditions<sup>2</sup>. » Voilà le thème des conférences de Lacordaire; voilà, très brièvement résumée toute son apologétique. La démonstration paraît un peu lâche lorsque, à la place de « christianisme, » il faut lire « catholicisme. » Aussi la foi du dominicain fut-elle toujours une foi de raison, d'intelligence, d'imagination plutôt qu'une foi de cœur. De là, dans ses conférences cet étalage de raisonnements scolastiques, ces dissertations d'économie politique, ces tableaux de la puissance et de l'organisation admirables de l'Église.

La conversion d'Ad. Monod eut quelque chose de plus profond, de plus sérieux, que celle de Lacordaire. L'imagination n'y joua aucun rôle; la force organisatrice du christianisme, son heureuse influence dans la société ne paraissent pas avoir produit une grande impression sur son esprit. Après avoir vécu pendant plusieurs années dans un état d'inquiétude et de mélancolie il trouva enfin la paix que son âme cherchait depuis longtemps. Lassé de cette foi morte, foi de tradition, foi tout extérieure qui ne contente pas le cœur, Monod étudia la Parole de Dieu. Il remonta ainsi à la source de la foi et non à tel ou tel effet de la foi. Peu lui importait les considérations d'ordre social, ce qu'il voulait, c'était une doctrine qui le débarrassât de cette

<sup>1</sup> Lacordaire, *Système de Lamennais*, p. 123.

<sup>2</sup> Lorain, *Biographie de Lacordaire*, Conférences, t. I, p. xxii.

angoisse morale issue du scepticisme ou d'une froide philosophie spiritualiste. Du reste, les aspirations de l'intelligence, les exigences de la raison sont secondaires pour lui ; l'important c'est la satisfaction du cœur. Il sent que l'homme est dans un état profond de misère morale ; il n'a qu'à se regarder lui-même : il est faible ; il n'est jamais content ; il cherche sans cesse un bonheur qui le fuit comme à plaisir. C'est ce qu'il dit dans son sermon sur la « misère de l'homme, » lorsqu'il s'écrie, après avoir montré que l'ordre est d'aimer Dieu : « Voilà l'ordre. Sortez-en, cessez d'aimer Dieu par-dessus tout, et vous tomberez dans un désordre d'autant plus grand, que de la relation fondamentale qui vous unit au Créateur dépendent toutes les relations secondaires qui vous unissent aux créatures, en sorte que la première ne peut être rompue que les autres ne le soient aussi par contre-coup<sup>1</sup>. » Ainsi, tandis que Lacordaire déclarait que sans le catholicisme la société est impossible, Monod affirmait, par expérience, que sans le christianisme la vie de l'homme n'est pas normale, et il le prouvait par les besoins et les aspirations de l'âme. De là, par conséquent, deux conceptions du christianisme qui, loin de s'exclure, devraient, nous semble-il, se fondre harmonieusement dans une heureuse synthèse. Mais n'empiétons pas sur les développements qui auront leur place plus loin.

<sup>1</sup> *Sermons*, t. I, p. 29.

## CHAPITRE IV

**Préparation proprement dite.**

C'est un préjugé généralement répandu que l'on naît orateur comme l'on naît poète. Il a le don de la parole, dit-on, et on s'imagine avoir prononcé un de ces aphorismes qui ne souffrent pas la réplique. Évidemment certains hommes privilégiés ont une facilité de parole qu'il serait absurde de méconnaître, mais de cette facilité à l'éloquence il y a loin. Cela est si vrai que Berryer, qui s'y connaissait, disait un jour à Lacordaire « qu'il pouvait se placer au premier rang du barreau, s'il évitait l'abus de sa facilité pour la parole. » Aux mots, en effet, doivent correspondre des idées. L'auditeur ne se laisse pas tromper, sauf peut-être dans les classes peu instruites du midi, par une redondance exagérée de substantifs précédés ou suivis de plusieurs qualificatifs. L'éloquence a pour but la persuasion. On ne persuade pas avec des sons. Il n'est pas rare de rencontrer un de ces bavards endurcis qui peuvent parler une heure durant, et cela pour répéter à satiété une vérité des plus élémentaires et souvent aussi une erreur des plus grossières, *sunt verba et voces, prætereaque nihil*.

Si les réflexions qui précèdent sont vraies pour l'orateur en général, combien plus ne le sont-elles pas pour l'improvisateur en particulier. Entendons-nous sur ce mot : il n'indique pas, comme on pourrait se le figurer, un homme qui, sur un sujet quelconque, parle un certain temps ; nous laissons ce talent, si talent il y a, aux sophistes et aux rhéteurs. L'improvisateur est celui qui, une vérité étant donnée, peut, après un certain temps de réflexion plus ou moins long, la développer d'une manière saisissante et l'étayer par des arguments solides. L'improvisateur saisira donc rapidement les rapports qui existent entre

deux ou plusieurs idées, en tirera les conséquences et les exprimera clairement, fortement. Cela étant, il faut que l'improvisateur ait déjà, si on nous permet l'expression, un stock d'idées suffisant pour ne pas être pris au dépourvu. Improviser, c'est, sous une forme paradoxale, réciter, mais réciter en comprenant. « L'orateur sait ce qu'il va dire, mais ne sait pas comment il le dira. » Ainsi entendue, et c'est dans ce sens que Lacordaire et Ad. Monod furent des improvisateurs, l'improvisation a pour conditions principales un travail préalable sérieux, la méditation et la réflexion rapides et faciles.

Lacordaire et Ad. Monod furent doués d'une puissance de travail vraiment remarquable. Jeunes encore, ils s'essayèrent à la poésie. Aussi ne nous étonnerons-nous pas si nous rencontrons plus tard dans leurs discours les traces d'une imagination ardente et poétique. De là, dans la prédication de nos deux orateurs, un certain charme qui confirme admirablement cette affirmation de Fénelon : « La poésie, c'est-à-dire la vive peinture des choses, est comme l'âme de l'éloquence. » A la Faculté de droit, comme à Saint-Sulpice, Lacordaire se livra avec amour à ses chères études, lisant les philosophes de la Grèce, les Pères de l'Église, le comte de Maistre et de Bonald ; il avait une prédilection marquée pour ces deux derniers, ses conférences le montrent bien. Ses études de théologie terminées, il employa ses loisirs à réunir les matériaux pour un livre sur l'Église et le monde au XIX<sup>me</sup> siècle : ce livre n'a pas été composé, cependant on peut dire que les idées principales qu'il aurait renfermées, ont été développées du haut de la chaire de Notre-Dame. Mais si Lacordaire étudia beaucoup, travailla énormément, il étudia d'une manière assez superficielle, n'allant jamais au fond des choses, se contentant d'une connaissance générale sur tous les sujets qu'il abordait, effleurant les questions, ne les approfondissant jamais. Cette impression-là ressort d'une lecture rapide de son œuvre oratoire, et pour s'en convaincre on n'a qu'à lire plus particulièrement ses conférences sur Jésus-Christ, dans lesquelles il s'imagine combattre victorieusement le rationalisme et réfuter les idées du docteur Strauss.

Ad. Monod lui aussi étudia consciencieusement à Genève où il travaille un seul sermon pendant cinq ou six mois, temps bien

employé s'il en fut, car il s'habitua ainsi à ces fortes méditations qui font le penseur et à ce style châtié qui permet dans la suite d'écrire plus rapidement et plus correctement. A Montauban, il développa ses connaissances par les divers enseignements qu'il donna à la Faculté. Dans un discours de rentrée, prononcé en 1841, il s'attacha à montrer que la véritable piété favorise la science théologique et que « l'étude approfondie de la Bible est mère de la théologie. » Si Monod connaissait à fond sa théologie, comme l'indiquent ses sermons, il était aussi au courant de la philosophie et des questions à l'ordre du jour de notre siècle, sa prédication en porte des traces nombreuses.

Mais il y a une autre science plus directement utile au prédicateur que toutes les autres, c'est la science du cœur ; or, celle-là s'acquiert surtout par l'observation et par l'expérience personnelle. Ici, disons-le, Monod a un immense avantage sur Lacordaire ; il est pasteur ; le pasteur est plus à même que le prêtre de connaître le cœur de l'homme. Sans doute l'étude de soi-même nous aide à comprendre notre semblable, mais cette étude est-elle suffisante ? Nous en doutons ; et Lacordaire a beau dire : « Je n'ai qu'à ouvrir le mien (cœur) pour découvrir ce qui se passe dans le cœur de mes semblables, » nous n'en persistons pas moins à croire que le proverbe *ab uno disce omnes* conduit souvent à de graves erreurs. Le prêtre n'a que son propre cœur à « ouvrir » et à examiner, il ne voit les autres que par une petite ouverture. Il est célibataire, en effet ; tout un côté de la vie lui échappe. La famille, source des plus grandes joies et des plaisirs les plus purs, comme aussi des douleurs les plus amères, est lettre close pour lui. De plus, s'il est célibataire, c'est par suite d'une fausse conception du mariage ; il regarde le célibat comme supérieur à celui-ci. Il a donc, sur cette sainte institution et les rapports qui la régissent, les idées les plus grossières. Lacordaire n'est pas exempt de ces préventions, plusieurs de ses conférences en font foi ; il n'a pas compris la véritable portée de la vie de famille qui fournit aux prédicateurs des ressources si précieuses. Du reste, nous ne parlons pas ici à la légère ; voici nos preuves : le dominicain a consacré quelques passages éloquentes à la femme, mais il avait en vue la femme des couvents ; quant à la mère, il nous la montre sous son côté poéti-

que, il n'en a pas compris le caractère sacré; il semble en ignorer les devoirs et les droits.

Monod a composé deux discours sur la femme. Dépouillez-les de tout ce qu'ils ont de plus particulièrement protestant, placez-les entre les mains d'un catholique pratiquant, il verra tout de suite la marque de fabrique. Aussi bien Lacordaire avait le sentiment de la faiblesse qui résultait pour lui de sa vie solitaire, car il écrivait dans un moment de découragement, après un sermon qui n'avait pas réussi : « Il est évident que je n'ai ni assez de force physique, ni assez de flexibilité d'esprit, ni assez de compréhension du monde où j'ai toujours vécu et vivrai toujours solitaire. » Il a cependant à son service la confession, mais la confession ne lui apprend que la chronique secrète ; or, la chronique secrète est la chronique scandaleuse, et celle-là, qui veut la connaître n'a qu'à lire les faits divers des journaux ou les comptes rendus des tribunaux. Ils sont rares ceux qui se confessent en dévoilant leurs sentiments intimes, le mobile de leurs actes. Aussi, lorsque Lacordaire s'écrie triomphalement que le prêtre pénètre « dans le sanctuaire des sanctuaires, celui des âmes, » qu'il écoute des confidences terribles, » lui rappelons-nous son aveu cité plus haut, et nous constatons qu'il n'a jamais pu, par la confession, suppléer aux avantages que lui aurait procurés sous ce rapport une vie conforme à celle du commun des mortels. N'exagérons pas cependant et disons que si Lacordaire n'a pas toujours fait preuve d'une grande connaissance du cœur humain, il a du moins connu son siècle et aperçu, selon sa propre expression, les petitesse et les grandeurs de celui-ci, et que c'est pour combattre les uns et favoriser les autres qu'il a parlé. « J'ose dire, écrit-il à M<sup>me</sup> de Swetchine, que j'ai reçu de Dieu la grâce d'entendre ce siècle que j'ai tant aimé et de donner à la vérité une couleur qui aille à un assez grand nombre d'esprits. » On rencontre la même idée sous une autre forme dans les lignes suivantes : « Il ne nous a fallu pour parler comme nous l'avons fait, qu'un peu de mémoire et d'oreille, et que nous tenir, dans le lointain de nous-même, en unisson avec un siècle que nous avons tant aimé<sup>1</sup>. » Cette connaissance de son

<sup>1</sup> Conférences, t. I, p. 3.

siècle, Monod, lui aussi, la possédait, nous l'avons dit déjà ; on n'a, pour s'en convaincre, qu'à relire la péroraison de son discours sur la « sanctification par la vérité. »

Voilà donc nos deux orateurs prêts à affronter sans crainte un grand public ; avant d'examiner leur prédication proprement dite, qu'on nous permette de terminer ce chapitre par le portrait de A. Monod, dû à la plume si autorisée de M. de Pressensé, et par celui de Lacordaire, dû à l'amitié de Montalembert :

« Ad. Monod n'avait pas une prestance majestueuse. Sa taille était de moyenne grandeur, ses traits étaient irréguliers, mais ils portaient le cachet d'une haute distinction morale relevée par la mélancolie propre aux âmes profondes ; son sourire était admirable, c'était une lumière. La parole le transfigurait comme elle fait pour tous les grands maîtres de l'éloquence. Son geste était parfait. Je n'ai entendu que Berryer qui eût une voix d'un timbre aussi harmonieux et pénétrant. <sup>1</sup> »

Voici comment s'exprime Montalembert au sujet de Lacordaire :

« Il avait 28 ans... Sa taille élancée, ses traits fins et réguliers, son front sculptural, le port déjà souverain de sa tête, son œil noir et étincelant, je ne sais quoi de fier et d'élégant en même temps que de modeste dans toute sa personne, tout cela n'était que l'enveloppe d'une âme qui semblait prête à déborder, non seulement dans les libres combats de la parole publique, mais dans les épanchements de la vie intime. La flamme de son regard lançait à la fois des trésors de colère et de tendresse... Sa voix, déjà si nerveuse et si vibrante, prenait souvent des accents d'une infinie douceur. Né pour combattre et pour aimer, il portait déjà le sceau de la double royauté de l'âme et du talent. Il m'apparut charmant et terrible, comme le type de l'enthousiasme du bien, de la vertu armée pour la vérité <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> De Pressensé, *Études contemporaines*, p. 163.

<sup>2</sup> Montalembert, *Œuvres complètes*, t. IX, p. 400.

## DEUXIÈME PARTIE

### LE FOND

---

#### CHAPITRE I

##### **Conférence. Sermon. Actualité.**

La prédication dont le but est d'exposer une doctrine, ou de démontrer la vérité de cette doctrine, ou d'exhorter l'auditeur à conformer sa vie à cette doctrine, variera sans doute avec l'un de ces trois buts que l'orateur se proposera, mais elle variera aussi avec la tournure d'esprit des auditeurs. Il est évident, en effet, que pour engager les indifférents à aimer Dieu, je n'emploierai pas les mêmes arguments que j'emploierais si j'avais devant moi des hommes pieux ; l'auditoire d'une ville a des exigences que l'auditoire de la campagne n'a pas ; la parole qui produit un grand effet dans une église catholique peut jeter le froid dans un temple protestant. Cela dit pour expliquer les réflexions qui vont suivre.

Lorsque Lacordaire, encore abbé, obtint la permission de prêcher le Carême à Notre-Dame, deux voies se présentaient devant lui : ou bien marcher sur les traces de ses illustres devanciers, Bourdaloue, Massillon, etc., ou bien suivre le chemin nouveau déjà suivi par MM. Frayssinous et Dupanloup, c'est-à-dire : ou cultiver l'éloquence classique du XVII<sup>m</sup>e siècle, ou adopter le genre plus simple, plus familier, de la conférence.

Si l'on se rappelle ce que nous avons dit du caractère indé-

pendant de Lacordaire, de son esprit aventureux, hardi, épris de nouveautés et d'originalité, on comprendra facilement qu'il n'ait pas hésité un instant à se détourner de la méthode classique que les grands maîtres avaient poussée jusqu'à la perfection, pour suivre une nouvelle voie récemment ouverte, où tout était à créer et dans laquelle un homme de talent pouvait se faire un nom en portant dans ce genre toutes les ressources de son génie.

Il y a plus : l'état des esprits à cette époque n'était pas favorable au sermon. Le temps était loin où une foule pieuse se pressait dans les églises pour entendre la parole respectée du prêtre, parlant au nom de Dieu, sans que celle-ci eût l'idée de discuter ou de combattre l'enseignement du prédicateur. Le froid raisonnement, et même le sourire sceptique, avait remplacé les actions de grâces dont retentissaient les voûtes des églises au XVII<sup>m</sup> siècle. On ne croyait plus sur parole les affirmations du prêtre. Entre les auditeurs de Versailles, sous Louis XIV, et les auditeurs de Notre-Dame, en 1830, il y avait le XVIII<sup>m</sup> siècle et les Encyclopédistes.

A des temps nouveaux il fallait une prédication nouvelle. « L'ancien serpent de la perdition change de couleurs au soleil de chaque siècle. Aussi, tandis que la prédication de mœurs ne subit guère que des diversités de style, il faut que la prédication d'enseignement et de controverse, souple autant que l'ignorance, subtile autant que l'erreur, imite leur puissante versatilité et les pousse, avec des armes sans cesse renouvelées, dans les bras de l'immuable vérité<sup>1</sup>. » Voilà comment Lacordaire définissait avec raison la prédication contemporaine. L'institution de M. de Quélen, qui avait établi à Notre-Dame des conférences destinées principalement aux jeunes gens des écoles, permit au jeune abbé de joindre la pratique à la théorie.

Ainsi, en adoptant ce genre de prédication, il obéit à son caractère, aux tendances de son esprit, aux circonstances extérieures, aux exigences de son auditoire.

Ce fut pour les mêmes raisons que Monod conserva les antiques traditions de la chaire chrétienne. Ne l'oublions pas, en

<sup>1</sup> Conférences, t. I, p. 3.

effet, au commencement et à la fin de sa carrière pastorale, il fut à la tête d'une église. Il avait donc charge d'âmes. Il s'adressait à des chrétiens, dans tous les cas à des auditeurs qui admettaient le christianisme dans ses grandes lignes. On pouvait les taxer d'indifférence, non d'incrédulité. C'était par conséquent une vie religieuse qu'il fallait produire, une foi qu'il fallait renouveler, un formalisme qu'il fallait repousser, un sommeil qu'il fallait « réveiller. » Ou bien encore se pressaient au pied de la chaire protestante des chrétiens vivants dont la foi avait besoin d'être maintenue, développée. Quelques doutes à dissiper, quelques grands traits du christianisme, laissés jusque-là dans l'ombre, à montrer dans leur éclatante lumière, voilà la tâche du prédicateur protestant comme apologiste et dogmatique. De là des sermons d'édification, de morale, quelques discours dogmatiques, peu d'apologétique. Il y a plus : très heureusement chez nous, protestants, le culte, plus spiritualiste que chez les catholiques, comporte moins de cérémonies, de formalités, c'est pourquoi la partie liturgique est presque sacrifiée aux yeux du public qui, en général, ne se rend dans les temples qu'après la lecture des commandements et même de la confession des péchés pour en sortir après le sermon. Le sermon, voilà la pièce de résistance, voilà la partie du culte qui doit produire l'édification. Aussi faut-il que le pasteur donne à ses discours un cachet religieux, biblique, que ne demande pas l'Église catholique, où le fidèle vient entendre le sermon comme par hasard sans y chercher l'édification qu'il trouve ou croit trouver dans l'accomplissement des rites.

Placez Ad. Monod dans la chaire de Notre-Dame. Des milliers d'auditeurs se pressent autour de lui pour entendre une parole jeune, vive, libérale. Ce sont des hommes instruits, libre-penseurs pour la plupart, quelques-uns catholiques à la façon de Montalembert, qui se rappellent les luttes soutenues par l'orateur contre le despotisme de la royauté et même contre le faux libéralisme de l'Église ; ce sont aussi des jeunes gens du Quartier latin, ardents, passionnés pour toutes les nobles causes ; ils ont entendu parler des démêlés du prédicateur avec la papauté ; quelques-uns, les anciens, ont même été témoins de ces démêlés et ont pris fait et cause dans les cafés du quartier pour l'ex-

journaliste. Le prêtre a un renom de libéralisme; on le dit républicain avancé; il y a deux ans à peine le gouvernement lui a interdit la chaire du collège Stanislas; l'Église redoute sa parole; si les portes de Notre-Dame lui sont ouvertes, c'est grâce à une puissante protection. On espère que l'orateur prononcera quelques-unes de ces paroles qui, vu le lieu dans lequel elles sont prononcées et le caractère de celui qui les prononce, acquièrent une importance et une gravité exceptionnelles. Eh bien! en face de cet auditoire haletant, frémissant, qu'eût fait Ad. Monod, fils soumis de l'Église à laquelle il veut donner un gage non équivoque de son attachement et de son repentir? Aurait-il prêché les sermons qu'il nous a laissés? Non. Son premier devoir était de conformer son éloquence aux dispositions de ses auditeurs et de leur rendre acceptable par la hardiesse de la forme une doctrine vieillie et démodée. C'est le but que Lacordaire se proposa en adoptant un genre de prédication qui avait du moins le mérite de la nouveauté, chose excellente pour réveiller et soutenir l'attention de l'auditoire de Notre-Dame. Et certes, nous ne saurions trop louer l'éloquent dominicain de cette innovation qui, malheureusement, n'a pu encore franchir les portes de nos temples. En vérité, on dirait que la gravité parfois exagérée du pasteur éprouve une sorte de répugnance à se plier à ce genre familier, qui se rapproche plus d'une agréable causerie que d'un discours.

La conférence, en effet, a quelque chose de moins solennel que le sermon. Plus simple, plus intime, elle permet des libertés, des licences que la sévérité du discours religieux ne supporterait pas. C'est ainsi que le sermon, dans sa conception classique, ne souffrirait pas les digressions qui donnent à la conférence le charme du laisser aller. Le sermon s'appelle Bossuet, Bourdaloue, Massillon, Saurin, Monod, la conférence n'a pas d'ancêtres, c'est une roturière née avec les besoins de ce siècle et qui a pour pères les plus beaux causeurs de notre époque. Elle s'appelle Legouvé, Sarcey, dans l'ordre purement littéraire, Lacordaire, Ravignan, le père Didon dans l'ordre religieux. Elle est au sermon ce que les agréables causeries de la salle des Capucines sont aux discours savamment ordonnés d'un Berryer, d'un Thiers, d'un Jules Favre. Elle intéresse plus que le ser-

mon, instruit davantage, mais édifie moins parce qu'elle n'a pas encore été bien comprise par les orateurs religieux. La conférence, avons-nous dit, est fille de notre siècle et répond mieux à ses besoins. Nous vivons, en effet, dans un siècle de libre examen; or la conférence discute, raisonne, attaque; le sermon a pour base l'autorité : il affirme, et dans sa dignité, ne souffre pas la discussion. Aussi perd-il chaque jour de son prestige. Un moment arrivera, nous en sommes persuadé, où on le laissera de côté, et nos fils, peut-être, entendront parler dans leur cours de littérature du sermon comme d'un genre d'éloquence sacrée ne répondant plus aux besoins littéraires et religieux de leur temps. Faut-il regretter cette tendance? nous ne le pensons pas. Nous croyons au contraire que le sermon a fait son temps, qu'il a porté des fruits bénis, que son utilité a été grande, mais qu'aujourd'hui son rôle est à peu près fini. Il doit subir une transformation complète. S'il nous était permis de donner notre avis sur un sujet aussi délicat, nous dirions : Vénérons le sermon comme nous vénérons ces meubles antiques qui ont servi à nos ancêtres, mais ne nous en servons plus; le pasteur n'est pas un antiquaire. Il faut pour travailler son champ qu'il ait à sa disposition les outils que la science met chaque jour à sa portée.

Du reste, toutes les branches de la science ont accompli des progrès immenses; il n'est plus permis au prédicateur d'ignorer les résultats généraux qu'elles ont obtenus et les conséquences morales qui découlent de ceux-ci; il doit même de temps en temps les invoquer en chaire comme témoignages favorables aux vérités chrétiennes. Ce n'est pas tout : au lieu de nous placer sur le terrain dogmatique, il est nécessaire que nous nous placions sur le terrain apologétique, nous appuyant sur la psychologie, la vie, l'expérience, non sur la doctrine. La conférence, mieux que le sermon, nous permettra de remplir ces conditions. Il serait donc à désirer que le sermon perdît un peu de ses fières allures, de sa gravité, pour se rapprocher d'une causerie familière mais élevée, dans laquelle l'âme de l'auditeur et celle de l'orateur entreraient plus directement en communication. Le sermon est trop gentilhomme pour notre siècle égalitaire, il parle de trop haut pour atteindre son but.

A la parole ecclésiastique, pourquoi ne pas substituer la parole laïque?

Lacordaire comprit cette vérité; il en tint compte et réunit des foules autour de lui, tandis qu'il aurait opéré le vide s'il avait cultivé la prédication à grand orchestre de ses illustres devanciers. N'est-ce pas, en effet, dans le manque d'actualité de nos sermons que réside aujourd'hui la cause principale de la désertion de nos temples? Les hommes qui veulent des idées nouvelles, ou tout au moins présentées sous une forme nouvelle, vont chercher ailleurs ce qu'ils ne trouvent pas dans nos pâles improvisations<sup>1</sup>. Nous continuons par routine, ou par paresse, à couler dans un moule démodé des idées, des faits, dont la beauté et la grandeur percent quand même, malgré le maillot vieilli dont nous les enveloppons. Adolphe Monod a confirmé dans une certaine mesure notre point de vue lorsqu'il a prononcé les paroles suivantes dans l'exorde de son discours d'installation à Paris : « Je sens toujours plus que, selon un mot d'Alexandre Vinet, un discours n'est vraiment utile que s'il est en même temps une action. Vous le sentez tous avec moi : les beaux discours passent de mode, grâce à Dieu, dans la chaire chrétienne comme à la tribune politique; et ce que l'on nous demande, ce sont des exhortations simples, belles de vérité et riches de sainteté, allant droit au but, et faisant descendre l'Évangile des hauteurs de l'éloquence oratoire dans les réalités de la vie<sup>2</sup>. » Malheureusement l'orateur ne remplit son programme qu'à demi. Son aveu est bon à noter toutefois; il nous montre que nos idées précédentes renferment une certaine part de vérité. Du reste, ceux qui se tiennent au courant de la prédication contemporaine ont pu s'apercevoir déjà qu'elle avait une tendance assez prononcée à se rapprocher de la conférence tout en gardant son caractère foncièrement religieux.

De ces considérations préliminaires sur la prédication de Lacordaire et sur celle d'Ad. Monod, on serait en droit de conclure tout d'abord que la première fut plus actuelle que la seconde. Ne nous hâtons pas de juger. Si les conférences du dominicain sont de ce siècle quant à la forme, les sermons du pas-

<sup>1</sup> Il est bien entendu que ce qui est vrai d'une manière générale ne l'est pas en particulier; grâce à Dieu, des voix éloquentes se font encore entendre dans nos temples.

<sup>2</sup> *Sermons*, t. III, p. 96.

teur le sont tout autant quant au fond. Otez, en effet, aux conférences de Lacordaire ce vague sentimentalisme qui rappelle la littérature mise à la mode par Chateaubriand, dépouillez-les de ce langage brillant, paradoxal, parsemé d'antithèses, qui se ressent des premiers temps du romantisme, et vous aurez les idées de la scolastique avec quelques observations morales qui sont de tous les âges et de tous les pays. L'actualité de Lacordaire a par cela même quelque chose d'extérieur, de superficiel. Parfois on éprouve un sentiment de regret en voyant sous une forme si neuve des idées si vieilles. Voilà pour l'actualité générale, celle qui permet de dire qu'un prédicateur est écouté de ses contemporains tandis qu'il ne le sera pas des générations futures.

Quant à l'actualité spéciale, celle qu'on entend lorsqu'on dit qu'un prédicateur a de l'actualité, elle règne incontestablement dans toute l'œuvre oratoire de Lacordaire. Très souvent celui-ci fait allusion aux préoccupations du moment, aux conjonctures présentes et quelquefois même il y fait allusion avec un rare bonheur, soit qu'il s'empare des derniers résultats de la science pour étayer son raisonnement, soit qu'il s'appuie sur l'état des esprits, soit enfin qu'il parle des événements politiques. On peut indiquer comme plus actuelles que les autres ses conférences sur Jésus-Christ et surtout celles de Toulouse sur la morale chrétienne. Citons quelques exemples pris au hasard : dans sa trente-quatrième conférence, l'orateur examine « l'influence de la société catholique sur la société naturelle quant à la famille, » il pose en principe que le cœur et la Bible « nous disent que les rapports de l'homme et de la femme sont dignité, indissolubilité, unité. » Selon sa méthode, il prouve sa thèse en montrant qu'en dehors du christianisme la femme est avilie, méprisée; après un rapide coup d'œil sur l'histoire, il arrive au XIX<sup>me</sup> siècle, à la Révolution de 1848, et se rappelle que des hommes irréligieux ont proposé le divorce qui existe déjà dans les États protestants; il s'empare de ce fait qui vient à l'appui de sa thèse et s'écrie : « Jusque parmi nous, Messieurs, dès que baissent les eaux évangéliques, qu'entendons-nous? Le cri sourd du divorce, la bête humaine qui hurle après la liberté brutale, et demande qu'on l'affranchisse d'un devoir insupportable à ses

désirs. Nous l'avons entendu, ce cri honteux ; il a même triomphé un moment dans notre patrie, il triomphe encore dans une partie de l'Europe, où le christianisme est mal défendu par le schisme et l'hérésie. Là une femme, et une femme chrétienne, se voit chasser de la famille qu'elle a fondée de son sang ; elle cesse d'être mère en cessant d'être épouse ; on lui enlève par le divorce, comme un bétail qui se divise, une part des enfants qu'elle a portés dans son sein, qu'elle a nourris de ses larmes et de son amour. Mais la louve, au fond des forêts, quand on lui arrache ses petits, on lui fait une injure qu'elle ressent ; et vous, dans un pays chrétien, vous arrachez l'enfant à sa mère ; vous ne craignez pas de lui faire une injure que le tigre ne vous pardonnerait pas dans l'ancre de ses déserts <sup>1</sup> ! » Le mouvement oratoire est beau, l'argument peu solide, car il s'agirait de prouver précisément que le divorce abaisse la femme, ce qui est contesté par des hommes dont la science et la foi ne sont mises en doute par personne. Dans une autre conférence sur « l'influence de la société catholique sur la société naturelle quant à la communauté de bien et de vie <sup>2</sup>, » l'orateur soutient deux choses, savoir, que la communauté de bien et de vie « est la plus haute pensée économique et la plus haute pensée philanthropique qui soit au monde. » Il termine son argumentation sur la première de ces deux thèses par les considérations suivantes : « Je n'insiste pas davantage sur la question économique. Grâce à Dieu ! elle est jugée aujourd'hui. Il est admis que l'association est le seul grand moyen économique qui soit au monde... Je ne prends pas sur moi de louer tous les plans d'association qui se pressent au jour, toutes les tentatives de communauté qui demandent l'eau et le feu : je loue seulement l'intention, parce qu'elle est un hommage aux vrais besoins de l'humanité <sup>3</sup>. » Laissons de côté « les plans qui se pressent au jour, » « les tentatives qui demandent l'eau et le feu, » et reconnaissons que l'argument est bien choisi. Dans cette même conférence, pour démontrer qu'en dehors de la pensée religieuse

<sup>1</sup> Conférences, t. II, p. 237.

<sup>2</sup> Ibid., t. II, p. 267.

<sup>3</sup> Ibid., t. II, p. 272.

cette communauté volontaire de bien et de vie n'a jamais pu se réaliser, Lacordaire prend pour exemple l'utopie fouriériste et s'exprime ainsi : « Aujourd'hui, Messieurs, que le besoin de l'association se manifeste de toutes parts et qu'après avoir détruit l'association chrétienne, on en veut reconstruire une autre sur des bases de pure raison, que voyons-nous ? Nous voyons, entre autres efforts curieux, des hommes se consumer en rêves subtils et les plus ingénieux du monde pour substituer dans l'association la loi du plaisir à la loi du dévouement... La nature humaine n'a point encore répondu à cet appel ingénieux ; elle reste froide devant cette amorce qu'on lui présente, et oppose au plaisir *harmonien*, comme on le désigne, sa vieille et égoïste ténacité dans le plaisir individuel <sup>1</sup>. »

Nous pourrions multiplier les passages dans lesquels Lacordaire appelle à son aide les faits ou les idées de son siècle et qui lui ont valu d'être surnommé, « le plus moderne des prédicateurs français sous sa robe blanche de dominicain <sup>2</sup> ; » mais nous avons déjà dit ce qu'il fallait entendre par cette actualité, nous allons maintenant l'examiner chez Ad. Monod.

La prédication d'Ad. Monod ne renferme pas de ces fines allusions aux événements du jour dont on est si friand, et que notre orateur, du reste, aurait trouvées indignes du sérieux de la chaire protestante, mais elle porte le cachet spécial de son époque et reflète souvent d'une manière admirable l'état des esprits religieux. « La misère de l'homme » et « la miséricorde de Dieu, » « la sanctification par la vérité » et « la sanctification par le salut gratuit, » « le fatalisme, » « qui a soif ? » « la parole vivante, » « les grandes âmes, » etc., sont autant de sermons empreints d'une actualité générale très prononcée. On voit à la première lecture que l'orateur n'a pas pris pour auditeur type un être abstrait, mais plutôt un homme du XIX<sup>m</sup>e siècle avec toutes ses aspirations, ses besoins, ses misères morales particulières à notre époque. Comme exemple du profit que le prédicateur peut tirer des dispositions actuelles des âmes nous n'en connaissons pas de plus beau que la péroration du discours

<sup>1</sup> Conférences, t. II, p. 282.

<sup>2</sup> De Pressensé, *Études contemporaines*, p. 201.

intitulé : « la sanctification par la vérité. » Qu'on nous permette de citer quelques passages de ce magnifique morceau dont l'éloquence n'a jamais été surpassée : « Si je pouvais douter, après un discours où nous avons égalé le prix de la vérité à celui de la sanctification elle-même, si je pouvais douter encore de votre ferveur à vous approprier cette question, je n'aurais besoin, pour achever de vaincre votre indifférence, que de vous inviter à considérer le temps où nous vivons. Car, regardez de tous côtés ; parcourez des yeux, près de vous, loin de vous, la terre entière ; et voyez le mouvement qui la travaille, et qui caractérise notre siècle. Une révolution, aussi étonnante que générale, va s'opérant dans les esprits. Une curiosité nouvelle agite non seulement les individus, mais les populations, et circule, rapide autant que vigoureuse, dans toutes les contrées de la terre, dans toutes les classes de la société, dans toutes les branches des connaissances humaines. De toutes parts on cherche, on examine, on demande compte, on veut savoir. L'esprit humain s'est éveillé d'un long sommeil, et ce cri lui est échappé le premier : *Qu'est-ce que la vérité?* qu'est-ce que la vérité en littérature? et des règles longtemps respectées comme des lois ont trouvé des esprits rebelles ; antiquité, gloire, exemples, tous les genres d'autorité ont été contestés ; une jeune école est née, jalouse de s'ouvrir une carrière plus libre, et infatigable à tenter des routes nouvelles ; et le paisible chant des lettres a été transformé en champ de bataille, où les excès mêmes des partis attestent l'ardeur et la sincérité des opinions. Qu'est-ce que la vérité dans les sciences? et l'on a cherché à l'étude de la nature des fondements plus solides ; on a créé des méthodes nouvelles partant de l'expérience et appuyées sur l'observation... Qu'est-ce que la vérité dans la politique? et les peuples, lassés de n'être pour rien dans leur histoire, se sont expliqués avec les rois ; les rois ont prêté, de dessus leur trône, une oreille attentive au *comment* et au *pourquoi* des peuples ; l'ordre et la liberté se sont rencontrés, et s'avancent ensemble d'un pas lent, mais infatigable, la liberté maintenant l'ordre, et l'ordre soutenant la liberté <sup>1</sup>. » L'orateur montre ensuite que dans le domaine reli-

<sup>1</sup> *Sermons*, t. I, p. 98.

gieux cette question : qu'est-ce que la vérité ? a trouvé non seulement un écho mais une réponse, puis il termine cette péroraison magistrale par le portrait du jeune missionnaire qu'il est inutile de citer, car tous les protestants l'ont présent à la mémoire.

A côté de ces discours d'une actualité générale, il en est d'autres d'une actualité plus spéciale ; ainsi les sermons qui ont pour titre : « qui doit communier ? » prononcé à Lyon dans les circonstances que tout le monde connaît, « la parole vivante » et « la vocation de l'Église, » les deux discours sur « les fondements en ruines, » etc. Dans son premier sermon sur « la femme, » Monod tire encore sa péroraison de l'idée qu'on se fait de l'égalité de la femme et montre que ces théories nouvelles l'abaissent au lieu de l'élever. Nous renvoyons le lecteur à cette magnifique péroraison qui serait un chef-d'œuvre du genre si une digression sur la richesse inépuisable des Écritures ne détruisait pas l'unité du morceau. On voit avec quel talent Monod utilise les idées et les faits contemporains. Lorsqu'il touche à la politique, comme dans ses deux sermons sur « les fondements en ruines, » c'est avec une délicatesse et une prudence qu'on ne saurait trop imiter. Sa politique en chaire est la politique des prophètes, c'est-à-dire qu'elle n'est d'aucun parti. On ne pourrait pas en dire autant de celle de Lacordaire, lequel parfois montre un peu trop ses prédilections pour tel ou tel régime, ce qui produit un très mauvais effet sur les auditeurs.

---

## CHAPITRE II

### **La prédication d'Ad. Monod et de Lacordaire est dogmatique.**

A ce caractère d'actualité que nous venons de signaler dans la prédication de Lacordaire et dans celle d'Ad. Monod s'en ajoute un autre plus accentué chez celui-ci que chez celui-là, c'est un caractère dogmatique. On peut dire que chez le second il domine tous les autres. Mais avant d'examiner la place que chacun d'eux lui a assignée, tâchons de nous rendre compte de la dogmatique du pasteur et de celle du dominicain.

Exposer sommairement la dogmatique de Monod et de Lacordaire n'est pas chose facile, car il faut en chercher les éléments épars dans les sermons de l'un et les conférences de l'autre.

On a dit que Monod avait eu deux conceptions différentes du christianisme correspondant aux deux périodes de sa vie : l'une se terminant avec son professorat, l'autre commençant avec son entrée dans l'Église de Paris. Il y a du vrai dans cette opinion. Ne l'exagérons pas cependant. Somme toute, ses idées dogmatiques varièrent fort peu. Vers la fin de sa carrière seulement, il laissa dans l'ombre certains dogmes, mais il en mit d'autres plus en saillie. Dans ses derniers sermons, en effet, il présente plus volontiers le christianisme comme une vie que comme une doctrine, il insiste moins sur la misère morale de l'homme, sur la colère de Dieu, ce qui ne l'empêche pas de prêcher à Paris sept discours sur la doctrine chrétienne. Quelques lignes, que nous empruntons à la préface qu'il écrivit pour mettre en tête d'une édition complète de ses sermons, montreront mieux que tout ce que nous pourrions dire le changement survenu dans le développement de sa pensée religieuse : « Dieu m'a fait la grâce de me révéler le salut qui est en Jésus-Christ dès le début de la

carrière, et avant qu'aucun de mes discours eût été publié. De là, dans tous ces discours même foi, mêmes principes, même esprit. Mais je ne me vante pas pour cela de n'avoir subi aucune modification ; il en est qui ne portent point sur le fond de la foi, et qu'imposent inévitablement à un esprit sincère et réfléchi le cours des années, des choses et des idées, surtout dans les jours de crise que nous traversons... Quoi qu'il en soit, entre mes premiers sermons et les derniers, que sépare un intervalle de vingt-cinq années, il y a certaines différences, qui, pour être secondaires, ne sont pas dépourvues de toute valeur ni de tout enseignement <sup>1</sup>.»

Ad. Monod adopta sur l'homme et sur ses rapports avec Dieu, les idées du Réveil. Il fut ce qu'on est convenu d'appeler un orthodoxe. Dieu créa l'homme pur et sans tache, capable d'accomplir le bien, libre, soumis toutefois à une loi morale qu'il ne devait pas enfreindre sous peine d'être cruellement puni. Le Diable, sous la forme d'un serpent, fit tomber nos premiers parents, en les portant à douter du Créateur, en leur persuadant qu'il y avait dans son œuvre quelque chose qui n'était pas bon<sup>2</sup>. L'homme tombé ne pouvait plus se relever par lui-même. Il était condamné à mener une vie misérable, vie de péché qui le retenait loin du Père. Dieu cependant eut compassion de lui, il résolut de le sauver. Comment faire ? Dieu est bon, cela est vrai, mais il est juste, et cette justice lui défend d'accorder un pardon immérité, car il y a eu délit, il doit y avoir réparation ; il y a désordre, il faut que l'harmonie soit rétablie. Monod insiste beaucoup sur le dogme du péché originel et sur la corruption native de l'homme : « l'homme est de sa nature dans un état de péché, d'égarement, de désordre. » « Si l'homme n'est pas dans le désordre, il faut effacer tous les passages où est enseignée la nécessité d'une conversion et d'un rétablissement, puisqu'il n'y a pas lieu à changer de chemin quand on n'est point égaré, ni à rétablir ce qui n'est point renversé<sup>3</sup>. » Nous pourrions multiplier les citations. Des discours

<sup>1</sup> *Sermons*, préface, t. I, p. III.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. I, p. 299.

<sup>3</sup> *Ibid.*, t. I, p. 26.

entiers roulent sur ce sujet. Mais qui remettra l'homme dans son chemin ? Qui rétablira les rapports entre le Créateur et les créatures ? Qui souffrira la peine qu'elles ont méritée par leur désobéissance ? Ce ne peut être l'homme, car sa faute est si grande qu'une éternité de souffrances ne suffirait pas pour laver les péchés d'un seul être. Une victime de grand prix est nécessaire pour apaiser la Divinité, aussi cette victime sera-t-elle le fils même de Dieu. Il consentira à quitter la place qu'il occupe au sein du Père pour revêtir la forme humaine, enseigner ses frères, leur dévoiler le courroux de Dieu pour les enfants inconvertis et son amour pour ceux qui veulent régénérer leur cœur. Enfin ce Fils de Dieu, Jésus-Christ, le Messie, couronnera son existence terrestre, sa vie de dévouement, par le sacrifice de sa personne, sa mort expiatoire sur la croix. C'est ainsi que, souffrant pour nous la peine que nous avons encourue par nos péchés, il apaisera la colère du Père qui, dès lors, consent dans son amour immense à nous pardonner<sup>1</sup> : « Jésus Christ a souffert, en notre place, la mort que nous avons tous méritée, pour que nous puissions recevoir, en faveur de lui, la vie éternelle qu'il a méritée lui seul. Dieu traite son Fils innocent comme s'il était aussi coupable que l'homme, pour pouvoir traiter l'homme coupable comme s'il était aussi innocent que son Fils<sup>2</sup>. » Ad. Monod insiste sur ce côté juridique de la Rédemption ; il l'exagère même au point d'admettre une sorte de condamnation directe du Fils par le Père. Cependant notre orateur se plaît à parler de la miséricorde de Dieu, sur laquelle il revient souvent, comme pour atténuer, en quelque sorte, la description effrayante qu'il fait des peines éternelles.

Afin de bénéficier de l'amour de Dieu pour nous pécheurs, devons-nous rester impassibles spectateurs d'une œuvre qui s'accomplit pour notre salut ? Nullement, la part que nous avons à prendre dans cette œuvre est grande et belle à tous égards : « Dieu, qui nous a créés sans nous, ne veut pas nous sauver sans nous<sup>3</sup>. A l'homme donc une certaine mesure de liberté.

<sup>1</sup> *Sermons*, t. I, p. 50.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. I, p. 50.

<sup>3</sup> *Ibid.*, t. I, p. 62.

Comment cette liberté s'allie-t-elle avec le plan de Dieu? C'est là un mystère que Monod ne peut pas éclairer, bien qu'il ait consacré un discours entier à montrer comment le plan de Dieu et la libre activité de l'homme se rencontrent sans se contredire. Dans tous les cas la responsabilité humaine existe dans sa plénitude et se dresse devant nous comme un juge accusateur. Nous ne sommes pas toutefois les seuls facteurs de notre salut. Le Saint-Esprit vient à notre secours et nous aide puissamment. Qu'est-ce donc que le Saint-Esprit? « C'est une action directe, réelle, surnaturelle, exercée sur l'esprit de l'homme par un Dieu maître de notre cœur... Le Saint-Esprit, c'est l'Esprit de Dieu pensant, voulant, animant, agissant dans l'esprit de l'homme <sup>1</sup>. » Voilà la Trinité parfaitement constituée, et cette Trinité, Monod l'affirme dans plusieurs endroits, faisant du Père, du Fils et du Saint-Esprit tantôt trois personnes distinctes, tantôt une seule personne <sup>2</sup>. Ajoutons à cela, pour être complet, que la manière dont il concevait la corruption de l'homme et la nécessité de racheter ses péchés par des souffrances le conduisait à admettre la condamnation pour les pécheurs inconvertis. Il s'imaginait trouver cette doctrine dans la Bible; mais s'il l'a développée dans ses premiers sermons avec une certaine complaisance, il s'est montré plus réservé à son égard vers la fin de sa carrière pastorale. S'il faut en croire M. de Pressensé, il mourut avec l'assurance que Dieu avait, dans son amour, un moyen de concilier sa miséricorde avec sa justice sans avoir recours aux peines éternelles.

Ad. Monod croyait aussi à la personnalité du diable. Il l'apostrophe dans plusieurs endroits, le prend à partie et donne un rôle très important à ce mystérieux personnage. Il a dit quelque part : « la doctrine des démons est une doctrine salutaire, sanctifiante, et le danger, c'est de l'ignorer. » Pour se rendre compte de la place que Monod accorde à Satan, on peut lire ses sermons sur « les démoniaques, » « la tentation de Jésus, » « la Création, » « la sanctification par le salut gratuit. » Telles sont, en gros, les idées dogmatiques que notre orateur

<sup>1</sup> *Sermons*, t. I, p. 60.

<sup>2</sup> *Doctrine chrétienne*. Discours sur la Trinité.

tirait de la Bible, car pour lui, en dehors de la Bible, tout est mensonge. La Bible, en effet, est divinement et littéralement inspirée ; cependant, dans la seconde phase de sa vie religieuse, il fait la part plus large à l'élément humain dans la composition des Saintes-Écritures. Son cours d'exégèse, professé à Montauban en 1846, avait été cause de cette évolution. « L'esprit de Dieu s'unit à l'esprit de l'homme dans l'inspiration, à peu près comme la nature divine à la nature humaine dans l'incarnation. » Quelques lignes plus loin, il ajoute : « Les organes du Saint-Esprit passent aux yeux du vulgaire pour les enfants gâtés de l'inspiration, et ils en sont les martyrs. Béni soit le feu qui descend du ciel ! mais malheur au nuage chargé de le transmettre à la terre, soit qu'il se fatigue pour le contenir, ou qu'il se déchire pour lui donner passage ! »

Il est facile de voir, d'après cette citation, qu'à la fin de sa vie Ad. Monod avait modifié assez sensiblement sa conception de la Révélation. Dans son discours sur « la Parole vivante, » qu'on peut regarder comme un manifeste, il reproche au Réveil de s'être plus mis « en présence de la Parole écrite que de la Parole vivante ; il a été (le Réveil), pour tout dire en deux mots, plus biblique que spirituel<sup>1</sup>. » Il modifia aussi ses idées sur la chute et la corruption de l'homme, car, dans ses sermons intitulés : « Nathanaël, » « les grandes âmes, » il reconnaît un reste de lumière dans l'homme non chrétien. Au fond, comme le dit si bien M. de Pressensé, « l'objet de la croyance ne s'était d'ailleurs en rien modifié ; c'était toujours le relèvement de l'homme perdu par la Rédemption, la justification par la foi, la pleine gratuité du salut<sup>2</sup>, » mais, tandis que dans ses premiers sermons, il pose en thèse générale que *nul ne peut être sanctifié que par une saine doctrine religieuse*<sup>3</sup>, ici, grâce à ses travaux exégétiques et probablement aussi à l'influence d'un penseur original, Vinet, il est plus large, partant, il se fait du christianisme une conception plus belle et plus profonde, appuyant davantage sur sa puissance intérieure et laissant de côté les

<sup>1</sup> *Sermons*, t. IV, p. 150.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. III, p. 32.

<sup>3</sup> De Pressensé, *Études contemporaines*.

<sup>4</sup> *Sermons*, t. I, p. 79.

dogmes. C'est ainsi qu'il reproche au Réveil de n'avoir pas fait à la personne vivante de Jésus-Christ, « à sa présence spirituelle, à la communion intérieure avec lui, la part que le Saint-Esprit leur a faite dans l'Évangile. » Ailleurs, il dit encore : « La piété du Réveil n'a-t-elle pas eu quelque chose de trop dogmatique dans sa conception, de trop agité dans son action, de trop extérieur dans ses tendances, de trop éclatant dans ses œuvres, de trop humain dans ses moyens <sup>1</sup> ? »

Le lecteur peut voir, par ce qui précède, la place importante accordée par Monod à la dogmatique. Bien que ce caractère dogmatique disparaisse un peu dans la deuxième et la troisième série, qui comprennent les discours de Montauban et de Paris, il persiste quand même et donne à sa prédication un cachet trop intellectualiste. Rien d'étonnant à cela : Monod était fils du Réveil, et l'on sait que ce mouvement religieux appuya particulièrement sur la partie dogmatique du christianisme. Le fait est que, dans le premier quart de ce siècle, ce qu'on appelait les saines doctrines évangéliques était singulièrement laissé dans l'ombre. On se contentait de la morale, estimant que le dogme n'avait que peu ou point d'importance. Au fond, il y avait là une situation fâcheuse contre laquelle il fallait réagir, sans toutefois tomber dans l'excès contraire, comme cela arriva. Rempli d'une sainte ardeur pour les choses de Dieu, élevé à l'école de Gausson, Monod fut frappé du peu de place que la doctrine occupait dans la prédication de son époque. Les sermons se ressentaient encore de la philosophie du XVIII<sup>me</sup> siècle; ils n'étaient, la plupart du temps, que de pâles imitations du théisme de Rousseau, ou des dissertations sur la religion naturelle et la morale. Une vague religiosité s'exhalait de la chaire protestante et engageait au sommeil plutôt qu'à l'action. Par réaction, Ad. Monod se montra intraitable sur la question dogmatique et présenta l'acceptation de telle ou telle doctrine comme indispensable au salut. Les titres des sermons, datant de la première période de sa vie, suffisent pour nous montrer les préoccupations dogmatiques de l'orateur, qui ne craint même pas de consacrer un discours entier à prouver que la sanctification ne peut s'acquérir sans la vérité. Or, d'après ce que nous

<sup>1</sup> *Sermons*, t. III, p. 35.

connaissons, nous pouvons présumer ce que nous ne connaissons pas. Il est de toute probabilité que, dans sa prédication ordinaire, Monod se servait largement des dogmes, à l'acceptation desquels il subordonne le salut. C'est pousser un peu loin l'intellectualisme. Ici, le pasteur est plutôt disciple de Socrate, qui place le mal dans l'erreur et le bien dans la vérité, que de Jésus-Christ qui, dans sa douce commisération pour les facultés bornées de l'homme, regardait au cœur avant de regarder à l'intelligence. Mais ne prenons pas au pied de la lettre cette exagération de Monod et voyons-y une réaction nécessaire contre un état de choses fâcheux. Pendant le reste de sa carrière, il continua, tout en l'atténuant, cette première direction donnée à son éloquence. Aussi peut-on dire qu'il ne modifia guère sa prédication : telle elle fut au commencement, telle elle fut à la fin, avec une ampleur nouvelle, résultant de son talent qui chaque jour s'épanouissait davantage.

Le caractère dominant de l'œuvre oratoire de Lacordaire ne fut pas un caractère dogmatique, mais plutôt apologétique ; cependant, pour continuer le parallèle, examinons l'usage que le dominicain fit du dogme dans sa prédication. Essayons de caractériser tout d'abord sa pensée religieuse.

Un homme instruit, qui pense et réfléchit, n'arrive pas, règle générale, à l'âge de cinquante-huit ans sans modifier ses idées. Lacordaire confirme cette règle par l'exception qu'il y fait. Si l'homme mûr revint des généreuses utopies politiques et sociales du jeune homme, si le constituant de 1848 contredit fort souvent le journaliste de 1830, l'abbé conserva, sans y rien retrancher, ni sans y rien ajouter, les notions religieuses de l'étudiant en théologie, et le dominicain, devenu célèbre, prêcha en 1852, époque où il quitta Notre-Dame, la même doctrine qu'en 1835, lorsque, pour la première fois, les voûtes de cette cathédrale retentirent de sa voix chaude et sympathique. L'explication de ce fait est facile : Lacordaire était catholique et il a dit lui-même : « Il en est de l'Église et des ordres religieux comme de tous les corps vivants, qui conservent une immuable identité, tout en subissant, pour le progrès même de la vie, un mouvement qui les renouvelle sans cesse <sup>1</sup>. » Impossible de mieux défi-

<sup>1</sup> Mémoire pour le rétablissement de la doctrine des Frères prêcheurs.

nir l'état stationnaire de l'Église catholique. À ce propos, deux mots sur les prétendues hérésies de notre conférencier. On lui a fait une réputation de Savonarole, on le représente comme un réformateur ; Lacordaire fut tout moins que cela. Il ne mérite « ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. » Du reste, il n'eut jamais cette audace d'esprit et de pensée qu'on lui suppose. L'aurait-il eue qu'il ne l'aurait pas montrée ; sa ferme résolution était de se soumettre à l'Église et il s'y soumit. Jamais il n'adopta ou ne défendit un dogme condamné par la Sainte Mère ; les sermons de Massillon et du jésuite Bourdaloue sont des tissus d'hérésies à côté des conférences du dominicain. Ce qui lui a valu sa réputation d'hérétique, c'est le silence qu'il a gardé sur certains dogmes, silence facile à expliquer cependant. Le but de Lacordaire était de faire accepter le christianisme à des hommes instruits ; toutes les doctrines qui répugnent à la conscience et à la raison devaient par conséquent être prudemment laissées dans l'oubli.

Exposer la dogmatique du Révérend Père serait donc exposer la dogmatique catholique. Nous nous contenterons d'en tracer les grandes lignes et ne parlerons que de ce qui présente une utilité immédiate pour la tractation de notre sujet. Lacordaire a dit, dans ses conférences, « qu'on pouvait définir la matière de la doctrine catholique : la connaissance de Dieu qui est le souverain bien, et du démon, qui est le souverain mal, dans leurs rapports avec l'homme, qui tend à s'unir éternellement, ou à Dieu pour le bien, ou au démon pour le mal. » Mais cette connaissance nous ne pouvons complètement l'acquérir par nous-mêmes, car, depuis la chute notre entendement est borné, notre volonté limitée. Ainsi, impossibilité d'atteindre la vérité et d'accomplir le bien. Pour remédier à cet état de choses déplorable et nous rendre la lumière que nous avons perdue en Éden, Dieu a consenti à faire descendre son Fils unique sur la terre. Jésus-Christ a souffert pour nos péchés ; lui, juste, il est mort pour nous injustes, et, par son sacrifice expiatoire, il a délivré l'humanité du joug écrasant qui pesait sur elle par suite de la désobéissance de nos premiers parents. Jusqu'ici le prêtre et le pasteur sont d'accord ; on remarquera cependant que le côté intellectualiste est encore plus accentué chez le premier que chez

le second. Mais voici où la différence devient énorme : le sacrifice de Jésus-Christ n'est d'aucune utilité à lui seul ; la mission du « fils de l'homme » sur la terre n'apporte aucun secours à l'humanité livrée à ses propres forces : « Qu'est-ce donc que Jésus-Christ a fait de nouveau ? Est-ce le sacrifice du Calvaire ? Mais l'Agneau qui ôte les péchés du monde était dès l'origine du monde. Est-ce l'Évangile ? Mais l'Évangile, après tout, n'est que la Parole de Dieu et cette parole, à diverses reprises, n'avait pas changé le monde. »

Par quoi donc le Christ a-t-il assuré la perpétuité de la victoire qu'il a remportée sur le Calvaire ? « Écoutez-le lui-même, il va vous le dire : « Tu es Pierre et, sur cette pierre, je bâtirai mon Église, et les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle. » Voilà l'œuvre qui devait vaincre à jamais l'Enfer et le monde, qui devait chaque jour renouveler le sacrifice du Sauveur, conserver et répandre sa parole, distribuer sa grâce. » C'est bien là, en effet, le résumé succinct de la doctrine catholique. Sans l'Église, la Parole de Dieu est perdue, le Calvaire et la croix sont inutiles, la grâce de Dieu n'existe plus pour nous qu'à l'état virtuel, car c'est l'Église, « seule dépositaire infallible de la parole divine, organe visible de la vérité, » qui nous la distribue. L'homme est, par conséquent, tenu en tutelle sous la Nouvelle Alliance aussi bien que sous l'Ancienne, avec cette différence que sous la Nouvelle, nous voulons dire dans le catholicisme, la loi est plus facile à accomplir : il faut se soumettre aveuglément à l'Église, exécuter servilement ses ordres, cela suffit, nous participerons au pardon de Jésus-Christ ; mais il faut se soumettre à l'Église sans demander pourquoi, car, « illuminé, touché, ravi par elle, voulez-vous arracher le voile qui vous cache une partie de sa majesté ? Elle vous jettera par terre, en vous disant : Adore et tais-toi ! » Et voilà comment les rapports entre Dieu et l'homme, interrompus par la chute, sont rétablis par l'Église.

Lacordaire croyait à l'inspiration plénière des Écritures, non pas qu'il se soit jamais franchement expliqué là-dessus, mais cela ressort de l'ensemble des Conférences. C'était un de ces

<sup>1</sup> Conférences, t. I, p. 118.

dogmes qu'il ne voulait pas développer devant ses auditeurs, nous avons déjà dit pourquoi. Reste à connaître maintenant la part qu'il accorde à l'homme dans l'œuvre de son salut. En théorie, cette part est bien faible : obéis à l'Église ; en pratique il rachète ce formalisme par des appels fréquents à la conscience, à la responsabilité, à la liberté morale. Cette liberté morale, qu'il affirme si souvent, il s'évertue, mais en vain, se la concilier avec la grâce divine. Dans ce but, il appelle à son aide saint Augustin, Thomas d'Aquin, Pélagé, Duns Scot, théologiens qui seraient fort étonnés de se trouver dans la même compagnie. C'est de l'éclectisme, si l'on veut, mais peut-on dire que ce soit de l'éclectisme bien entendu ? « La grâce, dit-il, ne peut se passer de la nature même dans les opérations de la grâce, et la nature ne peut se passer entièrement de la grâce même dans les opérations de la nature <sup>1</sup>. » Nous avouons que cette synthèse ne nous éclaire pas beaucoup. Il distingue deux sortes de grâces : la grâce excitative et la grâce vivificative. C'est exposer purement et simplement la théorie de Thomas d'Aquin sur la grâce prévenante (*gratia prima, seu preveniens*) et la grâce permanente (*gratia habitualis, seu cooperans*). C'est ainsi que Lacordaire revêt d'une forme nouvelle les idées des scolastiques ; aussi, en lisant certaines de ses conférences, éprouve-t-on le même sentiment qu'on éprouve à la vue d'une femme âgée vêtue d'un costume de jeune fille. La fraîcheur de la toilette fait ressortir la profondeur des rides. Quant à la Trinité, Lacordaire l'admet, comme tout bon catholique, et la formule du symbole dit d'Athanase paraît lui plaire en raison même de son obscurité.

Sans doute Lacordaire a largement usé du dogme dans sa prédication ; qu'on se rappelle les cinq séries de conférences qu'il a consacrées à exposer les dogmes de la divinité de Jésus-Christ, de Dieu, du commerce de l'homme avec Dieu, de la chute, de la réparation, mais il semble les avoir envisagés au point de vue philosophique plutôt que théologique, si bien que parfois ses conférences rappellent à s'y méprendre les cours brillants de quelque professeur spiritualiste de la Sorbonne. En

<sup>1</sup> Conférences, t. III, p. 336.

général, le dominicain ne se sert du dogme que comme moyen, même dans ses discours spéciaux, il revient bientôt à son genre de prédilection : l'apologétique. Après avoir rapidement exposé le dogme, il prend un air de défense, renversant ou essayant de renverser les objections qu'on pourrait lui poser, si bien que le sujet de la conférence devient bientôt un prétexte, derrière lequel s'abrite l'orateur pour diriger ses attaques contre les adversaires de l'Église. N'en soyons pas étonné. Lacordaire fut un théologien et un philosophe médiocre ; lorsqu'il essaye de traiter des sujets de pure spéculation, il est obscur à rendre jaloux le plus nuageux des rêveurs allemands. Qu'on lise sa conférence intitulée : « De la vie intime de Dieu ; » c'est une dissertation d'une remarquable obscurité où la contradiction des mots ne le cède qu'à la contradiction des pensées. Cette conférence est employée à démontrer que Dieu est l'activité infinie, par cela même la fécondité infinie. Le but de la fécondité est de produire des relations entre les êtres, c'est-à-dire de donner un objet et une raison à leur activité. De là, l'orateur conclut que puisque Dieu est actif, fécond, il est aussi pluralité, car qui dit fécondité dit relation, et qui dit relation suppose pluralité d'êtres ou d'objets ; et voilà comment la Trinité sort de ce raisonnement. Le conférencier cependant a le sentiment que son argumentation manque de clarté, aussi la continue-t-il dans deux ou trois pages, chef-d'œuvre de phraséologie et d'obscurité. En les lisant, on songe avec peine à l'ennui que durent éprouver les auditeurs réunis à Notre-Dame en entendant ces élucubrations fantaisistes. Lacordaire probablement voulait ajouter à sa réputation d'orateur celle de théologien ; nous la lui accordons facilement, mais en prenant ce mot dans son mauvais sens. Nous sommes loin ici de la simplicité de Monod. Décidément, rien n'est plus dangereux que le raisonnement en chaire. « Si on soumet tout à la raison, a dit Pascal, notre religion n'aura rien de mystérieux, ni de surnaturel, notre religion sera absurde et ridicule. » Dans tous les cas, si, parmi les auditeurs de Notre-Dame, quelques-uns avaient des doutes sur la Trinité, ils ne durent plus douter en sortant, mais nier, car l'orateur ne prouva qu'une seule chose : l'impossibilité de soutenir une thèse en contradiction avec la raison. Monod lui-même, malgré sa

limpidité ordinaire, est parfois incompréhensible dans l'exposition du dogme, témoin la première partie de son discours sur « la Trinité, » dans laquelle il montre comme quoi le symbole de Nicée est en parfait accord avec les Écritures. Mais pareil fait est si rare dans sa prédication qu'on aurait mauvaise grâce à le lui reprocher sérieusement.

De ce qui précède, nous pouvons tirer les deux conclusions suivantes : Lacordaire et Ad. Monod ont fait un usage trop fréquent de la théologie et de la dogmatique dans leur prédication. C'est là évidemment un grave défaut : la prédication devient aride, sèche, intellectualiste. On risque de produire une foi de tête, non de cœur, mais on risque surtout de n'être pas compris de la grande masse des auditeurs ; dans ce cas, la parole n'est pas seulement inutile, elle est nuisible, car elle ennuie les fidèles et leur fournit un prétexte excellent pour désertier les temples. Lacordaire, nous le savons, a une excuse : il traitait des questions dogmatiques pendant une série de carêmes ; on le savait ; ceux qui n'aimaient pas la dogmatique pouvaient rester chez eux. De cette manière, le conférencier s'adressait à un public lettré, spécial, capable de le comprendre, ou du moins de le suivre dans ses raisonnements. Toutefois, sans discuter si un homme comme Lacordaire avait le droit de se soustraire ainsi à une grande partie de ses concitoyens en se tenant au-dessus de leur intelligence, nous pouvons dire qu'il n'a pas su tirer de la dogmatique tout le profit désirable, et c'est ici que se place notre seconde conclusion : Monod a su faire de la dogmatique un usage bien plus beau, plus édifiant, plus pratique, plus charitable. Lacordaire, en effet, expose le dogme et le démontre dans le but de prouver que l'Église catholique possède la vérité ; il ne cherche pas à le faire concorder avec les besoins du cœur et de l'âme ; au contraire, Monod s'en sert comme d'un moyen pour édifier les fidèles, si bien qu'au lieu de l'étayer sur le raisonnement il appelle à son aide l'application pratique de la doctrine qu'il défend et les aspirations auxquelles répond cette doctrine. Aussi a-t-il pu dire, après avoir exposé le dogme de la Trinité : « Avec plus de piété, plus de vie spirituelle, ces aspirations de notre âme auxquelles le Père, le Fils et le Saint-Esprit répondent, seront plus senties ; et à pro-

portion qu'elles seront plus senties, la plénitude avec laquelle ils y répondent sera mieux aperçue et mieux appréciée<sup>1</sup>. » Qu'on ne pense pas cependant que nous voulions bannir le dogme de la prédication ; il a son utilité indispensable, puisque c'est sur lui que repose toute la morale chrétienne ; nous désirerions seulement qu'on le laissât un peu de côté, afin que la parole du pasteur, s'adressant au cœur plutôt qu'à l'intelligence, devînt à la fois plus forte et plus populaire. Mais nous empiétons déjà sur les chapitres suivants dans lesquels nous nous proposons d'examiner et de comparer l'apologétique de Lacordaire et celle d'Ad. Monod.

<sup>1</sup> Monod, *Doctrine chrétienne*, p. 100.

---

## CHAPITRE III

### **Apologétique de Monod.**

Ce furent des conférences suivies sur la doctrine catholique que Lacordaire commença en 1835, et qu'il continua pendant de longues années. Ces conférences suivies ont un immense avantage : si la première est intéressante les auditeurs n'ont garde de manquer la seconde ; pour entendre les autres on sacrifie volontiers une heure ou deux de la journée, d'autant plus que, présentant un ensemble d'idées, elles forment un tout complet. Du reste, le conférencier ne parle que pendant sept ou huit soirs, puis disparaît jusqu'à l'année suivante pour recommencer un autre sujet. C'est donc une occasion unique qui se présente ; on ne la laisse pas échapper, surtout lorsque l'orateur a une réputation d'éloquence et de libéralisme. Ces circonstances excitent l'orateur lui-même, il sait qu'il est l'objet d'une grande curiosité, que les journaux vont parler de lui pendant le carême, il en profite pour diriger toutes ses forces sur un sujet d'une importance capitale pour la religion qu'il défend. Lacordaire fit mieux : il se proposa de traiter successivement toute la doctrine catholique, en la considérant, comme il l'a dit lui-même « dans l'ordre philosophique, dans l'ordre politique, dans l'ordre moral, dans l'ordre dogmatique. » Il s'exprimait ainsi, il est vrai, à propos d'un livre qu'il voulait composer sur l'Église catholique, mais comme ses conférences ne sont autre chose que ce livre lui-même, sous une forme oratoire, il nous est permis de leur appliquer ces paroles. Il avait conçu le plan de cet ouvrage depuis fort longtemps. Avant d'entrer à la rédaction de *l'Avenir* il disait : « La force est aux sources, et je veux y aller voir. Le travail sera long, d'autant plus que je

recueillerai sur ma route tout ce qui pourra me servir pour l'apologie du christianisme, dont le cadre n'est pas encore déterminé dans mon esprit, mais dont les matériaux me doivent être fournis par l'Écriture, les Pères, l'histoire et la philosophie. Tout ce que j'ai lu jusqu'ici sur la défense de la religion me semble faible ou incomplet. Les théologiens modernes ne marchent pas sans guide. C'est tout comme en Suisse : un chemin qu'un voyageur célèbre a suivi, tous le prennent, et on passe à côté d'un sentier qui mènerait à de nouvelles beautés, mais qui n'est pas historique encore<sup>1</sup>. » Ces citations caractérisent, on ne peut mieux, sa prédication qui fut avant tout une immense apologie du catholicisme, nous disons bien du catholicisme et non du christianisme. La première impression qu'on éprouve, en effet, après la lecture des conférences, est l'impression que laisse un brillant plaidoyer. A chaque page on sent l'avocat qui veut non seulement faire acquitter l'accusé mais lui rendre la considération dont il jouissait avant l'accusation.

Lorsque Lacordaire parla pour la première fois, le catholicisme était bien en quelque sorte au banc des accusés. Sans doute, on ne manifestait pas contre lui cette haine qu'il inspire aujourd'hui ; on ne criait pas : mort à l'ultramontanisme ! par la raison bien simple que le mot n'existait pas et que la chose commençait à peine, mais on se rappelait le rôle que le clergé avait joué pendant la Révolution et sous la Restauration ; on le savait fermement attaché à la monarchie autoritaire de la branche aînée, on le regardait comme l'ennemi juré de toutes les libertés, comme un joug dont il fallait se débarrasser. Ce n'était pas le christianisme qu'on attaquait en lui, jamais peut-être l'Évangile n'avait joui d'une aussi grande faveur, non : on respectait la religion, on en voulait à l'Église. On vénérât la chose, on détestait ses représentants, surtout leurs idées sociales et politiques. Dès lors, on s'explique facilement l'attitude de Lacordaire. Cet esprit fougueux, passionné, à la parole ardente, qui allait comme la foudre, ne craignant ni les préjugés, ni les pouvoirs, épris d'un ardent amour pour la liberté, soutenant la

<sup>1</sup> Lorain, *Biographie de Lacordaire. Conférences*, t. I, p. xxxi.

cause du faible et de l'opprimé, se constitua l'avocat de l'Église. Il la défendit contre ceux qui l'accusaient de tyrannie, contre ceux qui ne voyaient en elle qu'un obstacle aux progrès de la civilisation ; et non seulement il la défendit, mais il essaya d'établir son utilité indispensable, de prouver qu'elle seule est la condition de la liberté, de la science, de la société. Certes, la tâche était grande, téméraire même, mais le fougueux dominicain l'aurait-il entreprise si elle avait été sans danger ? C'est le propre des grandes âmes de se passionner pour les grandes causes : leur ardeur augmente avec les obstacles ; leurs forces se centuplent à la résistance ! Lacordaire a défini lui-même sa prédication dans les termes suivants : « Les conférences que nous publions n'appartiennent précisément ni à l'enseignement dogmatique, ni à la controverse pure. Mélange de l'une et de l'autre, de la parole qui instruit et de la parole qui discute, destinées à un pays où l'ignorance religieuse et la culture de l'esprit vont d'un pas égal, et où l'erreur est plus hardie que savante et profonde, nous avons essayé d'y parler des choses divines dans une langue qui allât au cœur et à la situation de nos contemporains <sup>1</sup>. »

Tandis que l'apologétique occupe le premier rang dans la prédication de Lacordaire, comme le titre de ses conférences suffit pour l'indiquer, elle n'occupe que le second dans la prédication de Monod. Du reste, les circonstances n'étaient plus les mêmes pour celui-ci que pour celui-là. Monod n'avait pas à défendre telle ou telle institution ecclésiastique, il n'avait qu'à montrer les beautés du christianisme. Chez nous, protestants, le christianisme dans tous ses dogmes fondamentaux n'est pas discuté ; il n'a donc pas besoin d'être défendu dans nos temples ; tous ceux qui viennent nous entendre reconnaissent les bienfaits de l'Évangile, notre devoir est de les leur rappeler ou de les leur exposer. Voilà en quoi consiste notre apologétique ; elle ne sera plus une défense, comme pour le catholique, mais une glorification ; elle sera à l'éloquence sacrée ce que le lyrisme est à la poésie. C'est bien là la distinction capitale qu'il est nécessaire d'établir entre l'apologétique de nos deux

<sup>1</sup> Conférences, préface, t. I, p. 3.

orateurs pour bien comprendre les développements qui vont suivre.

Monod n'a guère prononcé de discours apologétiques proprement dits ; on peut citer, cependant, comme tels : « les grandes âmes, » « Nathanaël, » « la parole vivante, » « qui a soif ? » les deux discours sur « la femme ; » les autres sermons ont plutôt un caractère dogmatique, ainsi que nous l'avons dit, ou un caractère d'exhortation et d'édification. Mais avant d'aller plus loin, qu'il nous soit permis de présenter quelques considérations générales sur l'apologétique, ces considérations éclaireront notre route et nous serviront de jalons dans ce chapitre.

« La tâche de l'apologétique, a dit excellemment M. Lichtenberger, est de mettre en lumière les principes sur lesquels la théologie repose comme science et se distingue de la philosophie. Ces principes découlent d'une analyse rigoureuse de la foi chrétienne destinée à mettre en lumière les deux faits fondamentaux qui la constituent, l'un d'ordre psychologique, le péché ou l'impuissance de l'homme à réaliser par lui-même, sans un secours divin, sa destinée terrestre ; l'autre, d'ordre historique, la manifestation de la grâce divine dans la personne de Jésus-Christ et dans le plan providentiel du salut auquel elle est liée<sup>1</sup>. » Le christianisme, en effet, peut se résumer dans ces deux vérités générales : l'homme est incapable de se sauver. Ses facultés sont bornées, il a des aspirations que rien ici-bas ne peut satisfaire. Cela, c'est la partie négative. Voici la partie positive : dans son amour, Dieu nous a envoyé Jésus-Christ pour suppléer à ce qui nous manquait, satisfaire nos aspirations, en un mot, nous conduire au bonheur. Pour défendre cette doctrine, en d'autres termes, pour en démontrer la vérité, deux preuves peuvent être invoquées : l'une, psychologique, consiste dans l'analyse de nos sentiments, de nos pensées, de nos désirs, etc... c'est la preuve interne ; l'autre consiste à étayer ces vérités de faits historiques, en montrant la faiblesse de l'homme avant le christianisme, sa corruption, sa barbarie, l'abaissement des nations païennes ; c'est la preuve externe ou historique. Voilà comment nous devons soutenir la thèse négative du christianisme ;

<sup>1</sup> *Encyclopédie des sciences religieuses* : article Apologétique.

pour soutenir la thèse positive, nous n'aurons qu'à prendre la contre-partie des preuves précédentes. Preuve interne : toutes ces imperfections, Jésus-Christ les a comblées, ces aspirations, Jésus-Christ les a satisfaites ; l'expérience le prouve. Preuve externe : regardez les peuples chrétiens, les institutions chrétiennes,..... et ici il faut montrer les bienfaits du christianisme à travers l'histoire. On peut faire rentrer dans chacune de ces deux preuves des considérations telles que celles-ci : Dieu n'a pas laissé l'homme sans secours, l'histoire du peuple d'Israël et la vie des hommes grands par leur caractère moral sont autant de témoignages certains de cette révélation partielle. Les vertus des sages païens, les qualités incontestables de certaines nations avant le christianisme, ou en dehors de lui, viennent à l'appui de cette thèse. Cette méthode-là nous semble la meilleure, car on va ainsi de l'homme à Jésus-Christ, de Jésus-Christ à Dieu, de Dieu à la Bible. C'est la méthode que suivit Pascal, malheureusement la mort ne lui permit pas d'achever le développement de la preuve historique ; c'est aussi la méthode que suivit Vinet ; nous regrettons que ni l'un ni l'autre de nos deux orateurs ne l'ait acceptée franchement. Ad. Monod s'en rapproche beaucoup, et même à la fin de sa vie il n'hésite pas à laisser de côté sa vieille méthode d'autorité, à laquelle il revient encore de temps en temps à cause de sa croyance à l'inspiration plénière des Écritures. Suivant en cela l'exemple du célèbre Abbadie, dont il était un disciple convaincu comme le prouve la lecture de Lucile, il part de la Bible où il trouve de nombreuses déclarations sur la misère de l'homme, son imperfection, et conclut de ces affirmations que nous sommes tous pécheurs. La Bible le dit, cela lui suffit ; aussi dans ses premiers sermons entre-t-il rarement dans des considérations d'ordre psychologique ; rarement aussi il fait appel aux sentiments, à l'expérience, cela est parce que la Bible l'affirme : « si, pour établir ces deux points (que nous devons aimer Dieu par-dessus tout et que nous aimons toute autre chose plus que Dieu), je voulais m'appuyer uniquement de l'autorité de l'Écriture, j'aurais tout dit en peu de mots. Car je ne crains pas d'affirmer que dans aucun livre on ne trouve rien ni de plus clairement établi, ni surtout de plus constamment supposé, que le sont dans l'Écriture ces deux

assertions, que l'homme doit aimer Dieu par-dessus tout, et que de sa nature il aime autre chose plus que Dieu <sup>1</sup>. » Monod consacre plusieurs pages à citer les déclarations de la Bible sur ce sujet. Plus loin, il est vrai, il demande l'appui du raisonnement pour soutenir sa thèse, mais c'est à regret, à contre-cœur. Il préférerait que ses auditeurs le crussent sur parole, ou plutôt sur la Parole de Dieu ; cependant, comme il connaît ceux-ci, il se résigne à la fin à discuter avec eux ; c'est une simple concession qu'il leur fait ; vous le voulez ? soit ; je vous suis sur votre terrain, semble-t-il leur dire, mais le témoignage de la raison est de bien peu d'importance à côté de celui de la Bible. Dans un autre sermon sur « la miséricorde de Dieu, » l'orateur s'appuie uniquement sur la Bible : « Je ne veux, dans l'exposé qui va suivre, que vous présenter les pensées de la Bible, sans solliciter l'approbation de la raison humaine ; étant trop manifeste que pour délivrer l'homme pécheur Dieu n'aura pas pris conseil de l'homme pécheur, et qu'il sera entré dans « des voies au-dessus de nos voies et dans des pensées au-dessus de nos pensées. » La raison a pu, quand il s'est agi d'établir notre misère naturelle, être appelée à joindre son faible suffrage à la toute-puissante autorité de Dieu. La raison a sa manière de constater le besoin que nous avons de l'Évangile, et les signes de divinité que cet Évangile porte avec lui. Mais quand elle a fait cela, elle a fait toute son œuvre : son témoignage est épuisé. Qu'elle rentre aujourd'hui dans son silence ; qu'elle écoute Dieu qui va parler, et qu'elle ne prétende pas juger son juge <sup>2</sup>. »

Ainsi Monod, dans son apologétique, part d'une autorité : la Bible. Le christianisme est divin parce que la Bible l'affirme. Le fait est que sa prédication était bien avant tout une prédication d'autorité. Les nombreuses citations des Saintes Écritures et la valeur souvent exagérée qu'il leur prête en sont des preuves irrécusables. Cette valeur qu'il leur attribue est si grande que le livre joue le rôle prépondérant qui appartient à la vérité renfermée dans le livre. Veut-on un exemple de cette importance accordée à la lettre ? Nous le trouvons dans la troisième médi-

<sup>1</sup> *Sermons*, t. I, p. 18.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. I, p. 47.

tation sur Jésus tenté au désert. Après avoir décrit, dans un premier discours, le combat de Jésus contre le diable en personne, et dans un second, la victoire du Fils de Dieu, il examine, dans un troisième et dernier sermon, les armes dont se servit le Maître pour repousser Satan : « Les armes de Jésus ? dites plutôt l'arme de Jésus ; car il n'y en a qu'une : la Parole de Dieu. Tenté trois fois, il repousse trois fois la tentation par une simple citation des Écritures, sans développement ni commentaire. « Il est écrit, » ce mot seul opère sur le tentateur, comme une effroyable décharge sur un bataillon assaillant. « Il est écrit, » et le diable recule une première fois ; « il est écrit, » et le diable recule une seconde fois ; « il est écrit, » et le diable se retire. La Parole de Dieu est l'arme que Satan redoute le plus, une arme devant laquelle il n'a jamais su que plier<sup>1</sup>. » A vrai dire, nous avons des doutes sur l'efficacité d'une arme semblable, surtout s'il faut en croire l'Écriture elle-même, car elle nous avoue quelque part que les démons eux aussi citent la Bible ; du reste les Évangiles ne nous racontent-ils pas que le diable citait des passages de l'Ancien Testament pendant la tentation ? il est vrai qu'il les citait en diable, c'est-à-dire en les tordant. Cette importance accordée par Monod à la Bible allait si loin qu'il commençait son discours sur « la crédulité de l'incrédule » par ces mots : « le ministère évangélique serait tout-puissant si nos auditeurs croyaient sans réserve à l'inspiration des Écritures ; car notre prédication tout entière est tellement appuyée sur ce fondement qu'elle demeure s'il subsiste et qu'elle tombe s'il lui manque<sup>2</sup>. » Grâce à Dieu, nous pouvons croire à l'inspiration des Écritures avec de nombreuses réserves et notre prédication ne tombera pas pour cela ; c'est fort heureux, du reste, car aujourd'hui « ce fondement » est tellement ébranlé que nous courrions grand risque, qu'on nous pardonne l'expression, de prêcher en l'air. Cette vénération pour les Saintes Écritures nous explique pourquoi les sermons de Monod fourmillent de citations bibliques, qui souvent produisent un heureux effet, mais qui, parfois aussi, ralentissent la marche du

<sup>1</sup> *Sermons*, t. II, p. 173.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. II, p. 313.

discours ou détruisent son unité. On rencontre, en effet, des pages entières où les versets de l'Ancien Testament et ceux du Nouveau sont à peine reliés entre eux par des conjonctions et des locutions conjonctives. C'est oublier qu'une affirmation n'est pas une preuve.

De ce respect que Monod avait pour la Bible, ou plutôt de sa croyance à l'inspiration plénière, résulte une lacune fâcheuse dans son apologétique externe. Pour qui regarde, en effet, la révélation comme circonscrite dans le peuple d'Israël, les autres nations n'ont jamais existé. L'histoire de l'humanité se réduit à l'histoire des Hébreux. L'apologète se prive ainsi volontairement d'une mine d'arguments inépuisable. Quels plus beaux hommages rendus à la bonté de Dieu que ces civilisations superbes qui ont fleuri dans l'antiquité? Ces philosophes, ces moralistes, ces sages, qui ont illustré l'humanité païenne, ne sont-ils pas autant de témoignages rendus à la divinité et à son action bienfaisante dans le monde? Et qu'on le remarque bien, ces témoignages sont à la portée de toutes les intelligences. Il est rare que Monod cite un auteur profane, ou qu'il appuie sa preuve sur un fait d'histoire ancienne. On dirait qu'il regarde les vertus des anciens comme des *splendida peccata* et qu'en parler serait jeter un défi à Dieu et diminuer son prestige. Quelle force cependant aurait eue sa prédication s'il n'avait pas eu honte, en quelque sorte, de se permettre, de temps à autre, des excursions dans le domaine de l'histoire! On aime à se représenter ce puissant orateur cherchant chez les Romains ou chez les Grecs quelques-uns de ces faits qui sont comme des preuves irrécusables des grandes vérités morales révélées par Jésus-Christ. Développée avec cette profondeur de pensée et cette ampleur de style qui caractérisent son éloquence, quels effets admirables aurait produits, par exemple, la mise en parallèle d'une idée chrétienne avec une idée païenne correspondante! Quels éclairs auraient jailli de ce choc terrible! Comme l'orateur aurait pétri sa matière avec une puissance superbe et comme, grâce à son ardente parole, la supériorité du christianisme aurait éclaté! Notre regret de penser que Ad. Monod a négligé cette partie de l'apologétique est d'autant plus vif que, dans les rares occasions où il s'est aventuré dans l'histoire, il a

fort bien réussi, et notre regret sera partagé si le lecteur veut relire le parallèle magistral qu'il établit entre la Rome païenne et la Rome chrétienne<sup>1</sup>. Dans son sermon intitulé « Êtes-vous un meurtrier ? » une allusion discrète à la Révolution française vient très heureusement confirmer sa thèse : « Tel peut devenir un assassin, qui aujourd'hui est un honnête homme et que cette seule perspective fait frissonner. Je parle chez un peuple qui a fourni plus de motifs qu'aucun autre à cette sinistre prévision ; chez un peuple qui a fait naguère la terrible expérience de ce que peuvent enfanter les passions les plus communes, quand le frein des lois et de l'opinion est ôté ; chez un peuple qui passe à juste titre pour l'un des plus policés de l'univers, et qui toutefois a vu, en des temps de désordre et de renversement, sortir par centaines de son sein épouvanté des hommes de sang, autrefois modérés, humains, vertueux peut-être selon le monde<sup>2</sup>. » A la bonne heure, voilà une preuve très forte, basée sur l'expérience et sur des faits présents à la mémoire de tous les auditeurs et que ceux-ci n'oublieront pas de longtemps, nous en sommes persuadé. Malheureusement ces traits empruntés à l'histoire profane se réduisent à quatre ou cinq, ce qui constitue décidément une lacune des plus fâcheuses dans une apologétique qui, à d'autres égards, est aussi forte que simple. Mais si Monod néglige dans la preuve externe tout le champ de l'histoire profane et de l'histoire des religions, il use et, parfois même, abuse de l'histoire sacrée, surtout lorsqu'il prend pour exemples des faits obscurs qui, inconnus en général, ne disent rien à l'esprit des auditeurs. Enfin, une autre preuve pour Monod de la vérité du christianisme et de sa provenance divine, preuve qu'il a développée avec une grande force dans Lucile et dans son discours sur « la crédulité de l'incrédule, » est la prophétie à laquelle se lie naturellement le miracle. Cette preuve-là, qu'on nous permette de le dire, n'est d'aucune valeur ; elle affermit la foi des croyants, elle ne la fait pas naître chez les incroyants. De plus, nous la croyons dangereuse, car une conversion obtenue par ce moyen serait une mauvaise conversion

<sup>1</sup> *Sermons*, t. III, p. 344.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. I, p. 248.

où la peur produite par le merveilleux jouerait le principal rôle ; l'imagination serait terrifiée, le cœur ne serait pas changé. Nous nous défions des effets moraux résultant de la crainte. Du reste, aujourd'hui le temps de la prophétie et du miracle est passé. On ne veut plus croire au surnaturel dans l'ordre matériel. Faut-il regretter cette tendance? nous ne le pensons pas, par la raison que voici : Montrez la divinité de Jésus-Christ par la résurrection de Lazare, les incrédules vous riront au nez; prouvez au contraire cette divinité par son esprit de charité, d'abnégation, son sacrifice volontaire sur la croix, vous serez écouté, votre parole portera des fruits. Il est bien évident, en effet, que, pour que l'apologète soit autorisé à se servir de la prophétie et du miracle, il est obligé tout d'abord de prouver 1° la possibilité de la prophétie et du miracle, 2° l'existence de la prophétie et du miracle dans la Bible. Dès lors, nous voici sur un terrain dangereux. Ceux-là seuls qui ont déjà la foi peuvent s'y hasarder, mais soyez sûrs qu'ils n'entraîneront pas les foules après eux. Or, notre devoir est d'amener ces foules au christianisme, et les Évangiles nous donnent là-dessus un conseil qu'on ne saurait trop méditer. Lorsque Jésus fait un miracle, il nous est dit que la foule eut une grande crainte ou qu'elle s'étonna; quant à des conversions, il n'en est pas question. Au contraire, lorsque le Christ parle à ses compatriotes et leur annonce ses préceptes divins la foule est frappée de sa doctrine. Sachons profiter de l'enseignement.

Nous concluons par conséquent que la première méthode apologétique d'Ad. Monod est fautive et se rapproche singulièrement de la méthode catholique. Toutes les deux ont pour base l'autorité ; cette autorité est différente, il est vrai, au premier abord, mais ne voit-on pas que celle du pasteur, entendue dans le sens que nous venons de signaler, conduit au catholicisme, ou par réaction, au libre examen, chose que Monod n'estimait que médiocrement? Voici, en effet, un orateur qui désire prouver la divinité des Écritures Saintes, partant du christianisme. Vous devez croire à l'inspiration de la Bible, dit-il à ses auditeurs, parce que la Bible l'ordonne. Pardon, répondent ceux-ci, mais nous croyons que l'auteur qui a écrit cet ordre s'est trompé. Cela est impossible, reprend l'orateur : les miracles nombreux et les prophéties rapportés par les livres

saints sont autant de garanties de la vérité qu'ils annoncent. Fort bien ! mais alors, démontrez-nous l'authenticité de ces miracles, la réalisation de ces prophéties, ce qui est parfaitement impossible. Ici la discussion ne peut se prolonger plus longtemps. Partant de principes tout différents, l'orateur et ses auditeurs suivent deux routes parallèles qui se prolongeront à l'infini sans jamais se rencontrer. Eh ! sans doute le document de la Révélation a sa place marquée dans l'apologétique, mais il ne doit pas se substituer à la Révélation elle-même, sans cela on aboutit directement à l'infaillibilité de l'Église, car pour croire sans réplique aux Saintes Écritures il faut être sûr qu'elles ont toujours été justement interprétées, ce qui n'est pas admissible si tous les fidèles ont le droit de les lire et de les interpréter librement. L'apologétique qui part de ce principe d'autorité n'atteint pas son but ; elle passe à côté de l'auditeur sans le toucher. Elle a pu suffire dans un temps d'ignorance ou dans des pays soumis à des pouvoirs despotiques et produire d'heureux résultats ; aujourd'hui il faut absolument changer de méthode sans regret et sans hésitation.

Hâtons-nous de le dire, Ad. Monod était un esprit trop ouvert pour n'envisager le christianisme que sous une seule face. Les hommes de talent peuvent avoir des points de vue de prédilection, ils touchent quand même à tous les côtés d'une question, ne serait-ce que pour les effleurer. C'est ce qui arriva pour notre orateur. Il ne serait pas difficile, en effet, de trouver dans ses sermons de Lyon et de Montauban, des passages dans lesquels il développa avec un rare bonheur la preuve interne de l'apologétique chrétienne. Que de fois ne fait-il pas appel à l'expérience proprement dite, aux besoins, aux aspirations de l'âme ! Sans doute, ce ne sont là que des éclaircies, si l'on veut, mais elles montrent que l'orateur connaissait du moins cette preuve, qu'il en faisait un usage, peut-être inconscient, mais que peu à peu il développerait ce germe et ne tarderait pas à lui accorder la meilleure place dans le beau champ de sa prédication. Une des plus fortes pages de l'apologétique moderne se trouve dans son sermon sur « la sanctification par le salut gratuit <sup>1</sup>, » composé alors que Monod en était encore à sa pre-

<sup>1</sup> *Sermons*, t. I, p. 124-126-127.

mière manière. Nous y renvoyons le lecteur ; il y trouvera un magnifique témoignage rendu à la puissance intérieure du christianisme. Nous pourrions multiplier les exemples, mais nous avons hâte d'arriver aux sermons de Paris, dans lesquels nous trouverons la véritable apologétique chrétienne, la seule que nous devons porter dans nos temples protestants, la seule aussi qui convienne à notre époque. La preuve interne dans les discours de Paris jouera le principal rôle et si l'autre reparait de temps en temps nous regretterons qu'elle ne reparaisse pas avec cette ampleur qui lui permettrait de se mouvoir dans le domaine de l'histoire profane aussi bien que dans celui de l'histoire sacrée.

La plupart des sermons qui datent de cette époque, et dans tous les cas les plus beaux, sont des sermons purement apologétiques. Si l'orateur y suit une méthode différente de la première, ce n'est pas que ses idées se soient profondément modifiées : il enseigne toujours la misère de l'homme et son relèvement par la Rédemption, la justification par la foi, le salut gratuit, mais, avec l'expérience d'un long ministère pastoral, il a compris que présenter le christianisme comme un dogme, accepté par l'intelligence et la raison, c'était le soustraire au plus grand nombre ; aussi désormais le présentera-t-il comme une vie qui a son siège dans le cœur et qui peut être comprise et acceptée par les grandes intelligences aussi bien que par les petites. « Il reconnaît qu'il appelait la croix avant de la connaître. Qu'est-ce à dire, sinon que l'Évangile dont elle est la faite sanglant et sublime, le couronnement et le résumé, prend son point d'appui dans les profondeurs de l'âme et de la conscience et que ses premiers titres à notre adhésion ne sont pas dans les miracles et les prophéties, mais dans les besoins les plus vrais, les plus universels de l'âme humaine. » On voit dès à présent sur quel fondement solide, le seul inébranlable, Ad. Monod appuie son apologétique : l'harmonie de la conscience avec l'Évangile, la satisfaction de nos facultés par l'Évangile, les besoins de notre cœur comblés par l'Évangile, voilà les bases de cette nouvelle apologétique. Monod a su développer avec un rare talent ces immortels lieux communs. Voici un passage qui indique clairement l'abandon de son ancienne apologétique et la définition

de sa nouvelle : « La cause de la saine doctrine est désormais gagnée ; il est temps de pénétrer plus avant, et de déployer cette puissance intérieure de la vie religieuse qui, parlant au dedans à la conscience individuelle, au dehors à la conscience générale, accomplit à la fois, dans les conditions les plus sûres, et l'œuvre de la sanctification personnelle, et celle de l'évangélisation du monde. Cette sainte tâche, nous en avons toujours reconnu la nécessité, cela est vrai, mais nous ne lui avons pas encore donné toute l'attention qui lui est due. Distracts peut-être autrefois par une vue trop dogmatique de l'Évangile, distracts certainement depuis par la préoccupation dévorante de la constitution, j'ai presque dit de la politique de l'Église, nous nous sommes, comme Marthe, « embarrassés de plusieurs choses, » et nous avons trop souvent négligé de « nous asseoir aux pieds de Jésus, » comme Marie, pour nous ouvrir sans obstacle, et nous abandonner sans réserve, à l'action sanctifiante de sa Parole<sup>1</sup>. » Un autre passage plus significatif encore est le passage suivant que nous prenons dans le beau discours sur la parole vivante : « nous manquons de prise sur le siècle ; nous demeurons isolés. Pourquoi cela?... Entre de tels hommes, qui ont besoin de l'Évangile sans le savoir, et nous, qui aurions tant à cœur de les y attirer, pourquoi le rapprochement ne se fait-il pas ? N'aurions-nous pas à nous en prendre un peu à nous-mêmes ? Ne serait-ce pas que nous les aurions trop abordés avec la Parole écrite et l'idée, pas assez avec la Parole vivante et la vie ? Nous leur avons offert la Bible : mais pour lire la Bible, il faudrait s'y intéresser ; pour s'y intéresser, il faudrait l'avoir lue ; comment sortir de ce cercle vicieux, sinon par une première impulsion, qu'un livre, même celui de Dieu, communique bien rarement ? Nous leur avons prouvé, par les miracles et par les prophéties, que la Bible est inspirée : mais ces preuves, toutes solides qu'elle sont, n'entrent pas d'ailleurs jusqu'à ce dedans de l'homme où les grandes questions se décident, et ne sont pas dans les goûts du temps, qui n'aime pas les démonstrations didactiques. Ce je ne sais quoi de plus direct, de plus pénétrant, de plus sympathique, de plus vivant enfin,

<sup>1</sup> *Sermons*, t. III, p. 271.

c'est le mot où il en faut toujours revenir, où le trouverons-nous? Vous avez répondu pour moi : Dans la personne de Jésus-Christ. <sup>1</sup> » L'orateur continue le développement de sa pensée en disant qu'il faut mettre l'auditeur devant Jésus-Christ et le conduire de Jésus à la Bible et non de la Bible à Jésus. Rallié franchement à la véritable apologétique moderne, Ad. Monod devient plus communicatif, plus persuasif, en même temps plus onctueux. La psychologie acquiert une importance plus grande dans sa prédication, et le *testimonium animæ naturaliter christianæ* y trouve une place prépondérante. Aussi, que nous sommes loin des premiers sermons du jeune orateur ! Sans doute la série de Lyon contient des passages d'une rare éloquence et d'une profondeur de vue remarquable, mais ici Monod s'élève par l'ampleur, la vérité des idées et la grandeur de sa conception religieuse, à des hauteurs que peu de prédicateurs ont atteintes.

Pourquoi sommes-nous obligé de terminer ce chapitre par un regret ? Nous aurions voulu laisser le lecteur sous l'impression de nos éloges, malheureusement il y a une ombre au tableau. Nous avons déjà constaté que, dans la première phase de sa vie religieuse, Monod avait négligé toute la partie de la preuve externe qui se rattache à l'histoire profane tant ancienne que moderne, la même lacune, un peu atténuée, existe dans les sermons de Paris ; nous disons un peu atténuée, car dans les sermons de circonstances l'orateur a su mettre à profit certains faits de l'histoire contemporaine. Quant à l'histoire ecclésiastique et aux considérations qui lui auraient fourni des arguments très forts et populaires, il semble les ignorer. S'il parle de Luther, de Calvin ou de Wiclef, c'est tout simplement pour étayer de ces noms vénérés quelques doctrines qui ne peuvent se prouver que par des arguments d'autorité. Ne nous étonnons pas trop de rencontrer cette lacune dans la prédication que nous examinons ; il ne faut pas oublier qu'il est très difficile, dans les dernières années de sa vie, de changer complètement sa manière de voir, sa tournure d'esprit, son génie en un mot. Du reste, les premières études de Monod et sa conversion le

<sup>1</sup> *Sermons*, t. III, p. 43.

portaient à considérer le christianisme sous son côté psychologique et moral plutôt que sous son côté historique et social. La première partie de notre travail n'a donc pas été inutile puisqu'elle nous a aidé à comprendre les causes qui ont exercé une influence notable sur l'éloquence du grand orateur protestant.

---

## CHAPITRE IV

### **Apologétique de Lacordaire.**

Les conférences de Lacordaire forment, avons-nous dit plus haut, une immense apologétique ayant un ordre voulu, un plan tracé à l'avance. Il est donc nécessaire d'exposer rapidement ce plan si nous voulons le discuter ensuite.

Le but du dominicain était de prouver la divinité du catholicisme et de défendre sa doctrine. Pour cela, il envisage cette doctrine dans ses résultats en montrant qu'elle produit « cette merveille, » l'Église. Il parle donc en premier lieu de l'Église, de ses caractères, de sa constitution, de son autorité, de ses rapports avec l'ordre temporel; après quoi, il examine les sources de cette doctrine : tradition, Écriture, raison, foi. En 1844, il aborde les effets qu'elle produit sur l'esprit et démontre qu'elle y produit la certitude rationnelle, c'est-à-dire une conviction réfléchie, immuable, souveraine, et une conviction supra rationnelle ou mystique, c'est-à-dire une conviction illettrée, translumineuse; puis une connaissance qui surpasse toute connaissance humaine par son étendue, sa profondeur, sa clarté. Il termine le carême de la même année en établissant que, entre la raison humaine et la raison catholique, il existe des rapports d'harmonie, d'intelligibilité, d'analogie, de confirmation réciproque, et cependant de suprématie en faveur de la raison catholique. Sachant que la doctrine catholique a produit dans l'intelligence une certitude, une connaissance, une raison, il s'agit de savoir ce qu'elle produit dans le sentiment et dans la volonté, ou si l'on préfère, quels sont ses effets sur l'âme. Tel fut l'objet de ses conférences de l'année 1846. Cependant la doctrine catholique ne manifeste pas seulement sa prépondérance sur l'esprit et sur l'âme. Il est un autre terrain sur lequel son

influence n'est pas moins considérable, la société; et voilà pourquoi Lacordaire consacre une série de huit conférences à exposer ce que la doctrine catholique a produit par rapport à l'ordre social. Telle fut la première partie de l'œuvre de Lacordaire et qu'il a intitulée : l'Église. Mais cette Église et sa doctrine doivent avoir un fondateur. Quel est-il ? Jésus-Christ. « L'artiste trouvé, Messieurs, il nous faut étudier son histoire, afin de juger si l'ouvrier répond à l'œuvre et si, après avoir vu que l'œuvre était divine en soi, sa divinité recevra confirmation de la vie même de l'ouvrier. » La vie intime de Jésus-Christ, sa puissance publique, l'établissement et la perpétuité de son règne, sa préexistence, sont les arguments que donne Lacordaire en faveur de sa divinité. Le rationalisme a essayé d'anéantir, de dénaturer ou d'expliquer la vie de Jésus, mais l'orateur essaye de prouver dans trois conférences que ses tentatives ont été vaines. Arrivé à l'année 1848, Lacordaire devait exposer la doctrine dont il avait démontré la divinité, c'est ce qu'il fit dans quatre séries de conférences. L'existence de Dieu, la nature de l'homme considéré en tant qu'être moral, intelligent, social, ses rapports avec son Créateur, rapports interrompus par la chute, renoués par la réparation providentielle, voilà le thème qu'il développa de 1848 à 1852.

L'œuvre de l'apologète était à moitié terminée. Après le dogme, la morale, et Lacordaire, en effet, se proposait de traiter le sujet sous cette seconde face, mais le prêtre propose, l'Église dispose. Ce ne fut que deux ans après être descendu de la chaire de Notre-Dame qu'il put remonter dans celle de la cathédrale de Toulouse pour aborder la morale chrétienne ou, comme il l'appelle d'une manière plus énergique et plus mystique : la vie surnaturelle. Malheureusement, après six conférences pleines d'intérêt, où l'on retrouve les défauts de l'orateur à côté de ses brillantes qualités mûries encore par une longue expérience, il dut se taire, et laisser inachevée une œuvre à laquelle il avait consacré la meilleure partie de ses forces et de son intelligence.

On a reproché, avec raison, à Lacordaire d'avoir suivi un plan illogique dans la défense du catholicisme. Le christianisme, en effet, est un fait historique; avant de prouver sa divinité, il fallait prouver la divinité de son fondateur. Cette première

étape franchie, l'exposition de la doctrine avait sa place toute marquée; les résultats ne devaient venir qu'en dernier lieu, comme couronnement de l'édifice. C'est ainsi que le conférencier se serait avancé de vérité en vérité, qu'il aurait marché vers un but déterminé et qu'il n'aurait pas eu besoin de dire de temps en temps à ses auditeurs des phrases dont le sens est celui-ci : accordez-moi cette vérité dont j'ai besoin pour appuyer ma thèse, plus tard je vous la prouverai. Dans ce cas, l'auditeur avait le droit de lui répondre avec raison ou dans tous les cas de penser : volontiers je vous l'accorde, mais permettez-moi d'attendre, pour y croire, que vous ayez prouvé ce que vous avancez. Or, comme Lacordaire ne le démontrait que dix ans après, l'auditeur avait du temps devant lui pour réfléchir. Le dernier plan que nous venons d'indiquer aurait donc réuni à l'avantage de la logique celui de la force dans la preuve. Nous savons bien que Lacordaire prétendait que si la divinité de Jésus-Christ prouve la divinité de l'Église, la divinité de l'Église ne prouve pas moins la divinité de Jésus-Christ. Il aurait pu répéter après saint Augustin : « Je ne croirais pas à l'Évangile si je n'y étais déterminé par l'autorité de l'Église, » mais comme il ne s'adressait pas à une communauté de croyants pour affermir leur foi, que de plus il ne prêchait pas pour se convaincre lui-même, il aurait dû comprendre que la seule manière d'avoir prise sur des auditeurs, qui ne partageaient pas en général son point de vue, était d'adopter franchement leur méthode, de les suivre pas à pas et de ne pas entrer dès l'abord en contradiction avec eux. C'est ainsi que le conférencier de Notre-Dame, voulant instruire et convaincre, ne pose pas de fondements : grande imprudence. « Au lieu de partir de la base, dit-il, nous sommes parti du sommet; au lieu de creuser dans les fondements de la pyramide, nous avons regardé sa tête et sa couronne, commençant par le plus visible pour redescendre ensuite à ce qui est plus caché et qui porte toute la masse<sup>1</sup>. » Cette méthode a de grands avantages dans certains cas, mais ici, qui ne comprend que les inconvénients qu'elle présente sont sans nombre. Pendant que l'orateur regarde « la tête et la couronne

<sup>1</sup> Conférences, t. II, p. 290.

de la pyramide, » cette pyramide ne risque-t-elle pas de s'effondrer faute de base solide? ou bien encore ne contestera-t-on pas cette base à Lacordaire? Dès lors, l'auditeur ne fera plus attention, il se méfiera peut-être, et dès que l'auditeur se tient sur ses gardes, l'orateur n'exerce qu'une médiocre influence sur lui. On nous objectera : De quel droit critiquer le plan d'un prédicateur? celui-ci ne se laisse-t-il pas aller à l'impression du moment? coordonne-t-il tous ses discours pour composer un tout parfait? Évidemment non. L'observation serait juste si elle s'appliquait à un Massillon, un Bourdaloue, un Saurin, un Monod, car ceux-ci n'ont suivi aucun plan, aucun ordre dans leurs sermons. Mais ce qui est vrai en général ne l'est pas en particulier; Lacordaire ayant déclaré lui-même qu'il y avait un ordre dans ses conférences, nous l'avons cherché, nous croyons l'avoir trouvé, et après avoir montré qu'il n'était pas logique, nous ajouterons qu'il n'était pas charitable.

Expliquons-nous : Lacordaire, ministre de la Parole de Dieu, avait la mission d'annoncer l'Évangile à son siècle, c'est-à-dire de satisfaire les besoins religieux d'une génération anxieuse, fébrile, qui n'avait conservé de la philosophie du XVIII<sup>me</sup> siècle que le scepticisme et du réveil philosophique et littéraire de l'époque qu'un esprit inquiet, curieux, enthousiaste pour le bien et cependant incapable de se contenter lui-même, avide de sentimentalisme et d'infini. Or, à cette génération affamée que fallait-il offrir? Le spectacle d'une Église magistralement constituée? ou bien la vérité si ardemment désirée? Poser une pareille question, c'est y répondre. L'Évangile et ses admirables préceptes, l'œuvre de Jésus et son amour intense pour la créature, les douces et fortifiantes paroles du Maître, tels étaient les sujets qui s'imposaient à Lacordaire et sa voix, plus éloquente encore à ces accents divins, aurait été avidement écoutée par ses compatriotes haletants, étonnés de ce langage nouveau et ravis des sentiments de paix qu'il créait dans leur cœur. Au lieu de cela, un prêtre parle... il raconte dans ses plus petits détails l'organisation puissante de l'Église, son autorité, son unité, son universalité. Le fidèle écoute; son imagination est frappée par la magnificence de l'Église que l'orateur décrit; son goût artistique est charmé par le son sympathique de la

voix et par l'élégance de parole du narrateur : sous cette agréable impression, il oublie un instant ses peines, ses doutes, mais l'enchantement disparu, le charme cesse. Toutefois, n'insistons pas trop, les qualités que nous allons trouver dans les conférences vont bientôt nous faire oublier leurs défauts.

Toute l'apologétique de Lacordaire repose sur l'autorité de l'Église. Donc, examiner l'apologétique du dominicain, c'est examiner en quelque sorte l'apologétique catholique. Pour établir la défense du christianisme, tel qu'il l'entend, il montre la nécessité absolue d'une autorité enseignante et infaillible et l'existence de cette autorité dans l'Église catholique. Suivons-le dans son raisonnement. Il pose en principe l'incapacité absolue de l'homme à connaître la vérité; disciple en cela de Pascal, il commence par établir le scepticisme le plus complet, mais pour arriver à un but différent de celui vers lequel tendait l'auteur des *Pensées*. Dans la première de ses conférences, il déclare, et croit prouver ensuite, que notre esprit borné soupire après la vérité, sans jamais l'atteindre. Cependant la vérité est nécessaire pour le salut, au dire de l'orateur; de là, grand embarras. Comment se tirer de ce mauvais pas? Les protestants affirment que la conscience, éclairée par l'esprit de Dieu, puise dans la Bible les lumières suffisantes pour le salut, mais un catholique ne consentirait jamais à soutenir une pareille hérésie. Il faut donc chercher un autre moyen et ce moyen sera tout simplement un recours à l'Église chargée par Dieu de transmettre aux hommes cette vérité dont elle est la dépositaire unique, universelle, éternelle, partant divine. Résumons sa théorie là-dessus : L'homme est un être enseigné. Il cherche la vérité. L'enfant est enseigné par sa mère dans l'ordre des sensations, des idées, de la conscience et de la foi; devenu homme, il se range dans une des deux classes suivantes : les hommes éclairés et ceux qui ne le sont pas. La deuxième classe forme le peuple « qui a besoin d'un maître qui le mette en possession de la vérité par un enseignement sans frais et sans péril; » car le peuple ne peut lui-même trouver la vérité. La classe éclairée se subdivise en deux autres : ceux que leurs occupations détournent des études philosophiques, à ceux-là l'Église est nécessaire, et les privilégiés qui ont reçu du ciel le génie, la fortune et les

dispositions innées à un travail soutenu. On comprendrait à la rigueur que ces derniers s'affranchissent de l'enseignement de l'Église, mais malgré tout « la captivité pèse aussi sur leur tête. Ce n'est pas chaque homme seulement qui se trouve enseigné, ce sont encore les nations et les siècles. Après avoir vaincu sa nourrice et ses maîtres, il reste à l'homme de génie une autre tâche, celle de vaincre sa nation et son siècle. » L'argument est fort, aussi Lacordaire aime-t-il à le présenter sous toutes les formes. Il se plaît à développer cette partie négative de l'apologétique, à démolir ce que l'homme a péniblement établi de ses propres mains; volontiers, s'il le pouvait, il détruirait les plus beaux monuments de l'esprit humain pour soutenir sa thèse favorite. Humilier la raison et la dignité de l'homme en déclarant l'esprit incapable par ses propres forces de s'élever jusqu'aux vérités éternelles, voilà son premier but. Entre la raison humaine et l'infini existe une lacune que la révélation divine peut seule combler. Aussi faut-il voir avec quel dédain il parle de la raison et de l'intelligence. Volontiers, il foulerait aux pieds cette superbe, volontiers il s'écrierait avec Pascal : « L'homme n'est qu'un sujet plein d'erreurs. » Qu'on ne s'y trompe pas, les arguments développés par Lacordaire sont ici aussi justes que concluants. C'est bien, en effet, sur notre faiblesse intellectuelle et notre misère morale que nous devons insister pour rendre indiscutable le christianisme, mais ce ne sera pas pour arriver à la même conclusion : nécessité d'une Église enseignante. Toutefois, nous avons un grave reproche à formuler contre la partie négative de cette apologétique : elle met en évidence l'impuissance de l'homme à connaître la vérité, c'est-à-dire à satisfaire les besoins de son intelligence, c'est bien ; mais elle ne dévoile pas assez son impuissance à satisfaire les besoins de l'âme, les aspirations du cœur ; or, c'est là précisément le véritable terrain sur lequel nous serons à l'abri des attaques de nos adversaires et sur lequel nous pourrions défier tous les raisonnements de ceux que notre conférencier appelle avec trop de mépris les rationalistes, ou si l'on préfère, aujourd'hui les positivistes. L'Église catholique sera donc le remède pour notre maladie intellectuelle ; en elle et par elle nos facultés, jusqu'ici harcelées par le désir de connaître et découragées de ne pouvoir

arriver à la connaissance, trouveront l'apaisement qu'elles réclament et atteindront le plein développement auquel elles aspirent. « La doctrine catholique produit donc dans l'esprit une conviction réfléchie, souveraine, immuable, c'est-à-dire la certitude rationnelle. Or, la certitude rationnelle est le plus grand acte de puissance d'une doctrine, et par conséquent la doctrine catholique fait acte de puissance au plus haut degré<sup>1</sup>. » Cette certitude rationnelle n'est pas suffisante, car si elle tranquillise l'esprit du savant, elle ne rassure pas la faible intelligence de l'ignorant ; aussi l'Église ne s'arrête-t-elle pas là. C'est une religion qui s'accommode à toutes les intelligences : aux savants, elle offre la science ; elle aide les philosophes à sonder les mystères les plus impénétrables de la métaphysique ; elle donne aux simples les éléments nécessaires pour être sauvés. Nouveau Protée, le catholicisme change de forme et prend exactement celle qui convient à chaque catégorie d'esprits ; c'est lui qui met en pratique, avec un art sans pareil, les paroles de Paul : « Soyez tout à tous. » « J'en suis donc assuré, s'écrie Lacordaire, il y a sur la terre, par rapport à la doctrine catholique, une certitude plus large et plus haute que la certitude rationnelle. Cette certitude doit être large comme l'humanité, haute comme le ciel, facile comme un Dieu qui aime et qui n'est pas avare. Cette certitude doit être une conviction illettrée... or, j'affirme que la doctrine catholique produit dans l'humanité une semblable conviction<sup>2</sup>. » Ah ! par exemple, ne lui demandez pas d'expliquer ou de définir cette certitude illettrée, il se contente de jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire des missions et de nous montrer les sauvages quittant les forêts à la voix des missionnaires catholiques et fondant des États et des sociétés devant lesquels « les républiques d'Athènes et de Rome ne furent qu'un jeu d'esclaves. » Comparer la république du Paraguay à celle de Rome, et ajouter que la seconde ne fut qu'un jeu d'esclaves à côté de la première, nous paraît du dernier ridicule. Oh ! l'exagération oratoire ! Au fond, cette certitude illettrée est celle qui résulte d'une soumission aveugle à l'Église, mais elle n'est pas

<sup>1</sup> Conférences, t. I, p. 193.

<sup>2</sup> Ibid., I, p. 233.

particulière au catholicisme : toutes les religions, depuis le fétichisme jusqu'au bouddhisme, ont le droit de s'en prévaloir. Aussi cette preuve est-elle trop générale pour avoir une valeur sérieuse.

La doctrine catholique engendre encore la connaissance ; elle nous dit : Vous pouvez tout connaître, mais non tout comprendre, parce que Dieu ne le veut pas et que votre nature finie s'y oppose. Voilà un premier apaisement qui, nous fixant sur la mesure de nos forces, nous apprend à ne pas convoiter ce qu'il nous serait impossible d'obtenir et qui, de plus, supprime les questions, partant, dissipe l'obscurité. Le passage vaut la peine d'être cité : « C'est la question qui engendre l'obscurité. Eh bien ! qu'a fait Dieu ? Dieu a répondu clairement, manifestement à toutes vos questions... Vous demandez ce que c'est que la matière ? Dieu vous a répondu : C'est une substance dénuée d'intelligence et de liberté. Vous demandez ce que c'est que l'esprit ? Dieu vous a répondu : C'est une substance douée d'intelligence et de liberté. Vous demandez si la matière et l'esprit ont été créés ou incréés ? Dieu vous a répondu : Ils ont été créés... Vous demandez qui vous a faits ? Dieu a répondu : C'est moi. Vous demandez pourquoi ? Dieu vous a répondu : Parce que je vous ai aimés de toute éternité<sup>1</sup>... » C'est ainsi que toutes les questions fondamentales sont résolues, non pas métaphysiquement, mais la démonstration que nous en avons est si claire qu'elle est préférable et nous suffit pour nous empêcher de poser des questions. Par la doctrine catholique nous avons donc une triple paix : paix de clarté, paix de profondeur, paix d'étendue. Inutile de montrer, croyons-nous, la puérité et la fausseté de ce raisonnement, la vanité de la paix qui nous est offerte. Cette distinction entre la compréhension et la connaissance est simplement illusoire, elle nous révèle la subtilité d'un disciple de Thomas d'Aquin s'ingéniant à tourner les difficultés par des raisonnements plus ou moins spécieux. Quant à ces questions, auxquelles Dieu a répondu (au lieu de Dieu lisez de Bonald, ou de Maistre), elles se posent toujours avec les mêmes points d'interrogation. Il faut que Lacordaire

<sup>1</sup> Conférences, t. I, p. 267.

soit bien naïf pour s'imaginer que l'esprit humain se contentera de ces prétendues réponses de Dieu, d'autant plus qu'elles ne signifient absolument rien. Du reste, ces apaisements dont parle le prêtre causent justement notre tourment. S'il affirme, du haut de la chaire de Notre-Dame, que la connaissance suffit et que la compréhension est inutile, le savant qui l'écouterait lui répondrait : la connaissance ? l'Église ne peut la donner, comme vous le dites, car les mots ne remplacent pas les faits ; quant à la compréhension que vous déclarez vaine, c'est précisément en vue d'elle seule que je cherche. Connaître c'est le moyen ; comprendre c'est le but. Voir et ne pas comprendre est un supplice plus grand encore que celui de ne pas voir pour une intelligence curieuse. En vérité la doctrine catholique, « cette doctrine simple, naturelle, où tout est défini, où tout est assis sur le roc, » ne répond guère à la vocation pour laquelle, d'après Lacordaire, elle a été créée. Celui-ci a beau dire : admettre la vérité qu'elle annonce c'est déjà une vertu, on préférera ne pas être vertueux à si bon compte et croire toute autre chose, si la croyance qui nous est offerte ne compense pas mieux la science que nous perdons. Ici le prédicateur fait preuve d'une ignorance complète de l'esprit humain ; lui, si bon psychologue, en général, voit le cœur de l'homme à travers le sien. La curiosité, les hypothèses scientifiques, les spéculations philosophiques ne s'arrêtent pas devant ces déclarations. C'est que, en effet, Lacordaire a eu le tort immense de se placer presque exclusivement sur le terrain intellectuel. Essayer de prouver que le christianisme apaise les tourments de notre intelligence en résolvant les questions qu'elle se pose est absurde. On comprendrait que l'orateur eût dit à ses auditeurs : Vous cherchez sans trouver ? consolez-vous ; Dieu, dans une autre vie, vous révélera ce qui vous préoccupe en développant vos facultés intellectuelles ; et, quand votre esprit vous tourmente, pensez à votre cœur. Faust ne pourra jamais satisfaire sa curiosité, mais l'amour le sauverait s'il n'était pas entre les mains du diable. Le cœur, voilà bien sans contredit, la base de l'apologétique moderne. Puisque sur cette terre tout est vanité, au point de vue de l'intelligence, puisque tout est contesté, au point de vue de la raison, il faut cependant que l'homme sache

sur quoi s'appuyer. La science est vaine souvent pour nous procurer le bonheur; elle a sa raison d'être, son utilité, sa légitimité, mais elle ne suffit pas à l'homme en tant qu'être affecté. Montrer par conséquent l'inutilité de la science sous ce rapport est d'une bonne et saine apologétique, mais dans ce cas qu'on ne prétende pas qu'elle nous rend heureux si nous l'acceptons telle que la façonne l'Église catholique. Lacordaire a fait ici fausse route : il a demandé à l'intelligence ce qui est du ressort du cœur. Il consacre, il est vrai, une série de conférences à analyser les effets de la doctrine catholique sur l'âme : l'humilité, la chasteté, la charité d'apostolat, la charité de fraternité, car, dit-il avec raison, « voulons-nous donc connaître si une doctrine est la vérité? nous n'avons qu'à voir les sentiments et les actes qui en sont la conséquence. Toute doctrine qui produit la vertu est nécessairement vraie; la vertu est le fruit inimitable de la vérité<sup>1</sup>. » Malheureusement Lacordaire ne tient sa promesse qu'à demi. Quand il parle de l'humilité, il se place à un point de vue tout extérieur et ne dit pas un mot de l'humilité telle que Jésus et Paul la comprenaient. Pour lui, l'humilité c'est la bienveillance, ou mieux encore l'acceptation volontaire du rang où l'on se trouve; quand il s'agit de la chasteté, il glisse rapidement sur la chasteté du cœur et des sentiments pour appuyer sur celle du corps. C'est toujours la méthode catholique : l'intérieur sacrifié à l'extérieur. Je me figure Ad. Monod traitant un sujet pareil! Quels accents n'aurait-il pas rendus en parlant, par exemple, des effets de la chasteté chrétienne sur notre cœur et sur notre vie? tandis que Lacordaire n'a d'autre conclusion que celle-ci : soyez chastes, c'est-à-dire faites-vous prêtres; c'est bien là, en effet, le fond de sa pensée. Du reste, il ne met pas en pratique ce qu'il a dit plus haut de l'humilité; au lieu de ne tirer aucune gloire de sa chasteté à lui, il en fait l'apologie la plus complète, comme s'il voulait s'attirer des compliments sur son état de célibataire. Il rabaisse ainsi le catholicisme : si cette religion ne peut produire la chasteté en dehors du célibat, ce n'est pas une religion universelle, puisque certains de ses effets n'ont lieu que dans certaines circon-

<sup>1</sup> Conférences, t. II, p. 17.

ces et dans certaines classes de la société. L'essence de la religion est d'être à la portée de tous les esprits, de toutes les classes, et celle qui n'engendre pas la vérité dans tous les cœurs est entachée d'erreurs. En pressant un peu la théorie du dominicain on en tirerait facilement la doctrine des deux morales, l'une pour le clergé, l'autre pour les laïques.

A côté de ce formalisme, Lacordaire a parfois des élans magnifiques, dans lesquels, puisant à la source même du christianisme, ou bien faisant appel à l'expérience, il développe les principes d'une saine et vigoureuse apologétique. Il ne craint pas non plus de présenter la religion sous un jour aimable; mais il s'attache trop aussi à nous la montrer comme répondant à ces aspirations vagues qui rendent l'âme rêveuse, triste, mélancolique. Lorsqu'il se tient dans des limites raisonnables et qu'il ne tombe pas dans un sentimentalisme énervant, mis à la mode par Chateaubriand et plus tard par Lamartine, nous ne saurions trop le féliciter. Dans ses conférences de Toulouse il s'est servi avec un rare bonheur de cette apologétique qui a pour base les besoins et les aspirations de l'âme. Nous voudrions citer quelques-uns de ces passages qui ne vieilliront jamais, parce que c'est le propre de la vérité de rester éternellement jeune; nous préférons y renvoyer le lecteur. Tout en regrettant que Lacordaire ne se soit pas adressé à la partie virile de l'homme, qu'il ait un peu trop favorisé ces rêves flottants, dans lesquels se plaît notre imagination, et ces désirs sans précision, qui amènent en nous certains malaises indéfinissables, nous reconnaissons que sa parole dut avoir une heureuse influence sur la jeunesse du midi. Ces pastorales religieuses charment, soulagent un moment; pourquoi ne secouent-elles pas plus vigoureusement pour forcer l'auditeur à prendre une résolution énergique?

La première de ces six conférences a pour sujet la vie, et le but de la vie qui est Dieu. Comment l'orateur développera-t-il sa thèse? en montrant que nous trouvons en Dieu seul le bonheur vers lequel nous aspirons de toutes les forces de notre être. Mais au lieu de prouver comme Monod, par exemple, dans son discours sur les grandes âmes, qu'en Dieu seul notre cœur est satisfait et de donner là-dessus des notions claires et précises,

d'aller au fond des choses par une étude psychologique bien conduite, il flotte toujours dans le vague ; ses instincts de poète reprennent le dessus, son imagination s'en mêle et nous avons du Jocelyn en prose. Il parle à des jeunes gens, il connaît leurs ennuis, leurs préoccupations, leur tristesse, ce malaise intérieur qui s'empare de tous les cœurs de vingt ans, au lieu de les chasser, de les expulser et de mettre à la place quelque chose de plus sain et de plus viril, il cherche à les endormir au son de sa voix harmonieuse. Le conférencier se trompe : les flatteries et les caresses ne sont pas suffisantes pour inculquer dans les âmes les principes du christianisme. L'apologétique de Lacordaire est donc une apologétique d'autorité comme celle de Monod ; toutefois le prêtre se sert plus souvent que le pasteur de la preuve interne ; mais nous avons vu qu'il n'en tirait pas tous les avantages voulus, et cela parce qu'il s'adressait à l'intelligence au lieu de s'adresser au cœur, se faisant de ce dernier une idée plutôt fausse qu'incomplète.

Un autre caractère de l'apologétique que nous examinons, et qui est en quelque sorte comme le corollaire du précédent, est celui-ci : Lacordaire n'accorde qu'une place secondaire à l'individu ; ce qui le frappe, c'est l'espèce, la société ; la religion est pour lui une affaire collective plus qu'individuelle. En ceci, il diffère complètement d'Ad. Monod qui ne sacrifie jamais l'individu à la collectivité ; l'individu pris en soi a sa valeur, Jésus est venu pour lui sur cette terre. Au contraire pour Lacordaire, Jésus est venu pour fonder l'Église, établir une société admirablement constituée ; le prédicateur catholique ne s'intéresse qu'à l'ensemble des âmes ; on dirait qu'il regarde l'homme comme une pièce infime d'un immense rouage, laquelle pièce occupe sa place, remplit sa fonction parce que le tout marche bien. Cependant c'est le contraire qui est vrai. Si l'individu est bon, la société sera bonne ; ce n'est pas la loi juste qui fait les citoyens vertueux, ce sont les citoyens vertueux qui font la loi juste. Pour le prêtre, l'homme est rabaissé et n'a de valeur que dans l'ensemble : pour le pasteur, l'homme a toujours le même prix. Cela nous explique le peu de place que Lacordaire accorde à l'influence de la doctrine catholique sur l'individu. Sans doute, il consacre deux séries de conférences à nous montrer les effets

de cette doctrine sur l'esprit et sur l'âme, mais il ne faut pas s'y tromper; en définitive, il parle peu de l'individu et préfère embrasser dans son sujet soit une période historique, soit une nation. On dirait que l'individu l'effraye. Prenons un exemple : un soir, à Notre-Dame, il fut appelé par son sujet même à prêcher sur l'humilité. Au lieu de s'en tenir à l'homme, à l'individu, après plusieurs digressions, très intéressantes, du reste, il examina l'humilité produite dans la société par le catholicisme, et l'orgueil produit par le protestantisme dans les nations qui avaient adopté la Réforme : il trouva même que les Anglais étaient passablement orgueilleux; quant aux Genevois, il les malmena assez rudement en prononçant cette phrase bien connue : « Rien n'est plus célèbre, par exemple, que la morgue héréditaire de la capitale du calvinisme. » Qu'y a-t-il de vrai dans cette assertion?... dans tous les cas morgue est un peu exagéré.

Il semblerait donc que le prêtre n'ait pas aperçu l'âme individuelle, mais l'âme collective. Ce point de vue, ne l'oublions pas, lui a inspiré des pages admirables, tout en le retenant parfois dans des généralités telles que le discours n'a plus aucune prise sur l'auditeur. Elles sont peu nombreuses les conférences qui ne laissent pas percer cette préoccupation. Ainsi veut-il prouver que la doctrine catholique produit seule la chasteté? il ne prendra pas les principes du protestantisme ou du rationalisme pour les discuter et en tirer la conclusion dont il a besoin pour étayer sa thèse, non, il prendra la société rationaliste, la société protestante, et nous affirmera sans rire qu'elles n'ont jamais eu un prêtre chaste et qu'elles n'ont jamais été chastes elles-mêmes. Qu'on lise le passage<sup>1</sup>, il en vaut la peine : c'est un des beaux morceaux de l'éloquence chrétienne; il est suivi d'un magnifique portrait de la corruption au XVIII<sup>me</sup> siècle. L'indignation rend le dominicain vraiment éloquent, mais très injuste envers les Encyclopédistes; il oublie que sous la régence du cardinal Dubois la corruption fut à son comble et que cependant le règne de la raison n'était pas encore arrivé. Mais passons sur ces inexactitudes; aussi bien l'éloquence et l'impartialité sont

<sup>1</sup> Conférences, t. II, p. 47-49.

deux choses qui jurent ensemble. Le rationalisme ainsi exécuté, comme il a exécuté d'abord le protestantisme et le mahométisme, Lacordaire présente la chasteté comme une loi d'économie politique; il faut s'attendre à tout avec cet esprit qui veut, coûte que coûte, faire montre d'originalité : « il est, messieurs, dans l'économie politique ou sociale, une question première, celle du développement régulier de la population; » dans les temps passés, la guerre, la servitude étaient des obstacles à un trop grand accroissement de la population, mais aujourd'hui il est manifeste que, le crime, la guerre, la servitude et tous les fléaux mis de côté, « le genre humain reste avec une surabondance de vie dont on ne peut pas même se faire une idée, puisqu'il perd dans la débauche une immense quantité de cette vie, dont le surplus le gêne encore <sup>1</sup>. » Le célibat vient ici fort à propos mettre un obstacle à cette surabondance de vie. Conclusion : la chasteté est nécessaire au mouvement du monde; puisque la doctrine catholique seule peut l'engendrer, c'est que cette doctrine vient de Dieu. On comprendra que nous ne nous attardions pas à réfuter un raisonnement aussi puéril, constatons seulement, comme nous le disions plus haut, que Lacordaire persiste à laisser de côté l'individu pour n'envisager que la collectivité.

De là, dans son apologétique, un troisième caractère: c'est que celle-ci repose en grande partie sur la puissance sociale du christianisme. Les études préliminaires de notre orateur, les motifs de sa conversion, sa riche et puissante imagination, l'engagèrent à envisager sous ce nouvel aspect la doctrine catholique. La constitution de l'Église, son rouage admirable, son unité, son développement à travers les âges, son influence incontestable sur la civilisation, les mœurs, les lois, avaient vivement frappé son esprit; et si, comme il l'a dit lui-même, il fut conduit au christianisme par ses idées sociales, on comprend qu'il ait tiré un grand parti de celles-ci dans son apologétique. Aussi bien l'homme est ainsi fait qu'il rougit d'obéir à un pouvoir faible et s'incline avec une certaine fierté devant un pouvoir fort. On est moins honteux d'obéir à un Louis XIV ou à

<sup>1</sup> Conférences, t. II, p. 53.

un Napoléon I<sup>er</sup> qu'à un Louis XV. Évidemment, le même phénomène eut lieu dans l'esprit de Lacordaire sans qu'il s'en rendît bien compte. Le plaisir avec lequel il rehausse la puissance extérieure et l'autorité spirituelle de l'Église, sa domination sur toute nation et sur toute créature, nous permet de croire qu'il se faisait illusion sur le change et regrettait moins son ancienne liberté sous un maître aussi puissant. Dans tous les cas, il insiste à chaque instant sur la puissance sociale du christianisme et trouve dans ce fait une preuve de sa divinité. Outre les conférences spécialement destinées à développer ce point de vue, on rencontre de nombreux passages qui renferment la même idée sous des formes différentes. Voici, du reste, comment il explique son but et donne la raison de sa marche : « Mais si grands que soient ces deux théâtres (l'esprit et l'âme) où se produit l'action de la doctrine catholique, ce n'est pourtant pas la scène dernière où elle manifeste sa prépondérance. Il est un autre terrain plus vaste, plus profond, plus éclatant, plus solennel, plus incontestable, où tout aboutit, et qui décide de tout. C'est la société : car l'homme n'est pas un être solitaire... D'où il suit qu'après avoir considéré l'homme au foyer secret de son intelligence et de son cœur (nous avons dit que Lacordaire avait glissé trop rapidement sur le cœur), ce n'est pas encore le connaître tout entier, ni surtout connaître la doctrine qui a été le principe de son activité. Il faut, pour achever l'épreuve, passer du dedans au dehors, de l'être solitaire à l'être social. » Lacordaire avait parfaitement raison de s'exprimer ainsi, et nous ne tarderons pas à voir avec quel rare talent il a su utiliser cette preuve historico-sociale. On pourrait citer des conférences entières qui ne sont après tout que des cours d'économie politique, d'autres des dissertations fort intéressantes sur la société.

Disons cependant pour sa justification qu'à l'époque où il parlait on était fortement préoccupé par toutes les théories sociales qui se pressaient au jour. Saint-Simon était mort, mais ses idées avaient porté leurs fruits. Si Fourier n'existait plus, ses disciples, ayant à leur tête le père Enfantin, célébraient leur culte humanitaire à Ménilmontant. Ils attiraient à eux des esprits distingués, âmes ardentes et charitables, natures nobles

et généreuses, remplies d'illusions, qui, dans leur immense amour pour l'humanité, plutôt que pour l'homme, voulaient régénérer la société et la transformer de fond en comble. Lacordaire comprit tout le parti qu'il y avait à tirer de l'état des esprits. On ne s'intéressait qu'aux sciences sociales, il fallait donc offrir une pâture spirituelle qui fût en rapport avec les préoccupations du moment. Le catholicisme a exercé une action salutaire sur la société aussi bien que sur l'individu, c'était le moment de la faire ressortir. Montrer l'influence de cette religion se développant à travers les siècles, et son organisation aboutissant au magnifique rouage que nous connaissons, voilà bien de quoi tenter des esprits à la recherche d'un mode quelconque de société, dans laquelle la hiérarchie toute spirituelle n'entraverait pas la liberté des subordonnés. Aussi Lacordaire ne laisse-t-il jamais passer l'occasion, soit que son sujet s'y prête, soit qu'il se livre à des digressions, de présenter le catholicisme sous ce jour nouveau. Des passages nombreux de ses conférences peuvent être regardés comme des attaques contre le fouriérisme et son phalanstère. Cette apologétique exerce, n'en doutons pas, un grand prestige sur les esprits étroits qui n'ont sur l'histoire du catholicisme que des idées fausses, et sur l'économie politique que des notions superficielles; mais sur des esprits cultivés, réfléchis, elle glisse comme une bille d'ivoire sur une table de marbre, et ne laisse que le souvenir d'une parole facile, élégante, ingénieuse, habile à montrer les choses sous un jour fantaisiste. C'est qu'en effet, si on pressait le sens de certains passages, on aboutirait à des systèmes qui exciteraient le rire des personnes les plus sérieuses et qui nous rappelleraient souvent à s'y méprendre la spirituelle charge de Musset : Dupont et Durand. Nous regrettons que Lacordaire ait traité aussi superficiellement cette partie de son apologétique, nous allions dire aussi légèrement, et cependant il accordait la plus grande importance à ce côté social du christianisme; mais ce qui l'a induit en erreur, c'est sa persistance à confondre le christianisme avec le catholicisme. En effet, lorsque son argumentation est basée sur le christianisme proprement dit, son apologétique est très forte et très concluante. Nous n'en voulons d'autres preuves que les conférences 32<sup>me</sup> et 34<sup>me</sup>. Dans la

première, il examine l'influence de la société catholique sur la société naturelle quant au principe du droit, influence qui peut se résumer ainsi : l'Évangile a fait du droit un devoir, et c'est par là qu'il l'a rendu universel, immuable et parfait. Dans la seconde, il montre l'influence de la société catholique sur la société naturelle quant à la famille. Dans ces deux conférences, Lacordaire oublie assez souvent la doctrine catholique pour ne s'occuper que de l'Évangile; aussi y rencontre-t-on des pages qui sont des modèles d'éloquence et d'apologétique chrétiennes.

Cette tendance à présenter le christianisme sous son côté social le conduit à user fréquemment de l'histoire profane. La vie des hommes illustres de l'antiquité, l'histoire des peuples, portent l'empreinte de la divinité aussi bien que le cœur de l'incrédule. Le devoir de l'apologiste est de recueillir ses empreintes, de les réunir en faisceaux, et de les opposer aux ennemis du christianisme en leur démontrant qu'eux-mêmes, en ce qu'ils ont de bon, témoignent en faveur de l'Évangile. Nous avons déjà vu le beau parti que Monod avait su tirer de ce qu'on a appelé l'apologétique inconsciente; essayons en quelques mots de caractériser le rôle que celle-ci a joué dans les Conférences. Et d'abord le dominicain demande des preuves à la mythologie, à l'histoire des religions, à l'histoire ancienne. Il emploie même très heureusement la mythologie, témoin le passage où, parlant de la puissance de la prière, il nous dépeint Priam, aux pieds d'Achille, demandant le corps de son fils Hector<sup>1</sup>. Dans une autre conférence, l'orateur dit avec raison qu'il est « des vertus nécessaires qui surpassent nos forces naturelles, » et que notre âme est souvent esclave par le fait, quoique libre par nature; elle doit commander et elle ne commande pas. « Oh! qui de vous, Messieurs, non seulement dans les ardeurs de la jeunesse, mais sous les glaces de l'âge, n'a ressenti douloureusement cet incroyable état de notre personnalité!.. Aucune force d'esprit, aucune élévation de fortune ne nous défend contre les atteintes de ce mal qu'on pourrait appeler le mal caduc de l'âme. Les anciens le savaient, et ils nous l'ont dit dans une fable qui est demeurée célèbre entre toutes celles qui nous vien-

<sup>1</sup> Conférences, t. I, p. 179.

ment de leur génie<sup>1</sup>. » Le conférencier raconte ici l'épisode d'Hercule et de Déjanire et termine par cette apostrophe : « Hercule, Hercule ! ne t'étonne pas, l'homme peut vaincre les monstres, il n'arrache pas de dessus sa chair la tunique de Déjanire<sup>2</sup>. » A notre époque, où l'étude des religions jouit d'une si grande vogue, où surtout bon nombre d'esprits distingués sont épris du paganisme au point de le remettre en honneur comme aux temps de la Renaissance, il est indispensable que le prédicateur soit au courant de ces questions et sache reconnaître la vérité partout où elle se trouve ; son devoir est de la dépouiller du mythe qui l'enveloppe. Notre orateur, malheureusement, ne reste pas toujours dans de justes limites ; il confond souvent l'usage et l'abus. Il est mieux inspiré lorsqu'il fait de nombreuses incursions dans le domaine de l'histoire profane. Invoquer l'histoire, c'est invoquer l'expérience et souvent même l'expérience de ceux qui ne sauraient être soupçonnés de partialité à l'égard de l'Évangile. En cela, le conférencier de Notre-Dame marche sur les traces d'Origène, auquel, du reste, il emprunte une grande partie de son apologétique. Il a dit lui-même quelque part pourquoi il aimait tant les Grecs et les Romains : « Les peuples avec qui nous avons vécu dès notre enfance... ces peuples, nos vieux maîtres et nos vieux amis, c'étaient, ce sont encore les Grecs et les Romains. Pourquoi, Messieurs ? » parce que, dans l'histoire grecque et dans l'histoire romaine, nous apprenons à connaître la dernière vertu « qui couronne les autres en les élevant à la dignité du martyr, la vertu que Rome appelait la force, *fortitudo*, et les Grecs du nom même de Rome ; car Rome, dans la langue grecque, signifiait force, nom prophétique donné par la Providence à cette ville qu'elle avait destinée à gouverner le monde par l'empire du droit et l'empire du caractère. » Le génie de la vie publique produisit dans ces deux États des vertus inconnues de l'Orient ; la conscience s'agrandit avec le devoir, « et un cri d'admiration s'éleva du monde vers la postérité, qui l'écoute encore et ne s'en lassera jamais. Parti des cimes de l'Horeb, en face du premier peuple arraché à la servi-

<sup>1</sup> Conférences, t. III, p. 416.

<sup>2</sup> Ibid.

tude, il s'est répété des champs de l'Attique aux sommets du Latium, enchaînant entre eux dans la même immortalité le nom des Machabées et celui des Scipions, la mémoire de David et le souvenir de Philopœmen. Rapprochement sublime de tout ce qui fut grand, concile sacré de toutes les âmes et de tous les actes forts, où notre enfance a vécu, où le christianisme, sans peur comme sans jalousie, a mené s'instruire les générations qui lui furent commises, et d'où il les a présentées d'âge en âge, sous un bouclier trois fois saint, aux événements et aux sacrifices de l'humanité rachetée<sup>1</sup>. » Après cette longue citation, nous avons le droit de ne pas nous arrêter plus longtemps sur cette partie. Il est facile, dès à présent, de comprendre l'importance que le prédicateur de Carême attachait à ces souvenirs empruntés à l'histoire ancienne.

Lacordaire a largement puisé dans les écrits des philosophes et des moralistes grecs et romains. Il appelle Pythagore, Platon, Confucius, « ces premiers génies du monde profane, si toutefois on peut l'appeler ainsi en nommant de tels hommes. » Sous ce rapport, il forme un contraste frappant avec Ad. Monod qui s'en tient toujours aux auteurs sacrés. Ici, nos félicitations sont pour le prêtre ; car, notre but étant de montrer Dieu révélé aux hommes, son amour et sa justice s'exerçant dans l'humanité, nous ne devons pas être plus rigoristes que Paul, négliger le témoignage du monde païen, et nous parquer exclusivement dans l'histoire du peuple d'Israël et de la primitive Église.

Si Lacordaire puise des arguments dans l'antiquité, il en puise aussi dans l'histoire des temps modernes ; on lui a même reproché d'avoir mis l'histoire de France en sermons<sup>2</sup>. Il est rare, en

<sup>1</sup> Conférences de Toulouse, p. 85, 86, 87.

<sup>2</sup> Nous avons l'intention, tout d'abord, de consacrer un chapitre spécial à Lacordaire historien. Mais les inexactitudes qu'il commet sont si énormes, si nombreuses, ses appréciations si erronées, qu'on se demande avec étonnement dans quel manuel à l'usage des séminaires il a appris l'histoire. Nous ne pouvons sérieusement critiquer sous ce rapport un homme qui a prononcé de sang-froid l'énormité suivante : « Alors Jésus-Christ quitte la puissance rationnelle et fait le signe de la croix, » t. I, p. 250. Cette phrase, qui dénote chez le conférencier une absence totale de sens critique ou une mauvaise foi coupable, nous rappelle un tableau d'Ingres, représentant Jésus à l'âge de douze ans dans le temple. Ce

effet, de ne pas rencontrer dans ses conférences quelques faits, sinon de l'histoire de France, du moins de l'histoire générale. Nous l'avons dit plus haut, l'ancien avocat préférerait se mettre en présence de la société que de l'individu. Considérant l'âme dans l'ensemble, la chrétienté dans la collectivité, il n'avait pas de meilleur moyen pour défendre la doctrine catholique que d'en montrer les fruits, c'est-à-dire d'en appeler à l'expérience; or l'histoire n'est autre chose que l'expérience des peuples.

Enfin, le dominicain s'adresse encore à l'indifférent, à l'incrédule, et les force de rendre témoignage à l'Évangile. Dans ce cas, il est souvent admirable et nous offre un exemple que nous ne saurions trop imiter. Qu'on relise cette page magnifique, dans laquelle il montre comment toutes les autres vérités découlent de la vérité chrétienne : « Et quand nous venons pour la récolte, nous les amis de l'ami, les envoyés de l'envoyé, ce qui fait notre force auprès de vous c'est que nous savons mettre la main aux endroits fertiles de votre nature; c'est que nous savons retrouver ces traces déjà immémoriales en vous, mais dont le secret nous a été confié... Le christianisme intérieur se trahit malgré vous dans vos actes... Chacune de vos bonnes œuvres confesse l'existence du bien et du mal, et vous ne pouvez confesser l'existence du bien et du mal sans confesser les vérités chrétiennes, puisque toutes les autres vérités découlent de celles-là. »

Arrêtons-nous : nous venons de voir que Lacordaire élargissait son apologétique en demandant à l'histoire profane aussi bien qu'à l'incrédule des preuves en faveur du christianisme. Il parlait d'un principe que le prédicateur protestant ne saurait trop méditer et qui est celui-ci : après la chute, l'homme garda quelques empreintes de sa grandeur passée et tout ce qui en lui est noble, beau, grand, témoigne en faveur de Dieu. Il faut savoir arracher à l'athée son témoignage et le rendre apologète malgré lui. Nous sommes heureux de constater qu'ici le prêtre et le pasteur se donnent la main, c'est que dans ce cas tous les deux partent du christianisme et non de tel ou tel effet dégénéré

tableau, un des chefs-d'œuvre d'Ingres, se trouve au musée de Montauban. Mais l'artiste montalbanais n'était pas fort, on le sait, en couleur locale; aussi place-t-il auprès de Jésus et des docteurs des missels artistement reliés avec fermoir en argent.

du christianisme; tous les deux aussi se fondent sur l'expérience et répètent ce que leur intelligence, éclairée par les mêmes principes, leur a permis de lire dans le cœur de l'homme.

Nous avons déjà dit que Lacordaire et Monod avaient pour base de leur apologétique l'autorité; mais, tandis que pour le premier cette autorité résidait dans l'Église, pour le second, elle résidait dans la Bible. De là, une première différence. Une seconde est celle-ci : Lacordaire passe très rapidement sur la vie et la mort de Jésus-Christ, tandis que Monod en fait le centre de sa prédication. Si nous avons à porter un jugement d'ensemble sur l'apologétique de nos deux orateurs, nous dirions : l'apologétique de Monod est plus profonde, plus forte, plus virile; elle repose avant tout sur l'essence même du christianisme; elle n'est d'aucune Église, d'aucun parti : elle est chrétienne. Elle fait appel à la raison éclairée par l'Évangile, à la conscience, au cœur, à l'expérience. L'apologétique de Lacordaire est plus brillante, mais plus superficielle; plus populaire, mais frappant l'imagination plus que la conscience ou que le cœur. Les auditeurs de Monod devaient être profondément remués. S'ils ne sortaient pas du temple convaincus, ils en sortaient du moins en réfléchissant sur le discours qu'ils venaient d'entendre; ceux de Lacordaire devaient admirer son habileté, son ingéniosité à revêtir d'une forme nouvelle des arguments vieux et usés. Ils pouvaient être charmés, ils pouvaient rêver; bien sûr, ils ne gardaient de ces conférences que le souvenir du brillant conférencier. Eh! oui, disons-le, Lacordaire, qu'on nous permette l'expression, jetait de la poudre aux yeux de ses auditeurs. Ses conférences supportent difficilement la lecture aujourd'hui. Il leur faudrait le geste, la voix chaleureuse et sympathique, le regard de flamme de l'orateur. Lacordaire, en effet, fut un enchanteur qui, grâce à son incomparable talent de diction, faisait accepter momentanément les idées qu'on repoussait dès qu'on ne l'entendait plus.

En résumé, la prédication de Lacordaire est essentiellement apologétique, celle de Monod possède ce caractère à un moindre degré; il en résulte comme corollaire que la polémique tiendra une plus grande place dans les conférences du premier que dans les sermons du second. C'est ce que nous allons essayer de prouver dans le chapitre suivant.

## CHAPITRE V

### **La prédication de Lacordaire et d'Ad. Monod est polémique.**

Parmi les soixante-dix-neuf conférences qui composent l'œuvre oratoire du Père Lacordaire, on en trouverait à peine quatre ou cinq dans lesquelles quelques doctrines philosophiques ou religieuses ne soient pas directement prises à partie. A chaque instant, il part en guerre, comme autrefois les chevaliers errants, qui parcouraient le monde pour soutenir le droit des faibles. Il s'est constitué le champion du catholicisme. Avec une noble ardeur et un sang-froid imperturbable il provoque les ennemis de notre mère l'Église. Lorsque le sujet ne se prête pas à la polémique il se détourne du chemin, fait une digression et va forcer un adversaire qui, certes, le laissait parfaitement tranquille. Une fois cet adversaire entre les mains, il l'attaque, le presse, l'abat, ou du moins croit l'abattre, et ne le quitte que momentanément pour fondre sur un nouveau, bien résolu, du reste, à revenir sus au premier dans la prochaine conférence, car le dominicain est « rancunier. » Il a quelques ennemis auxquels il n'a jamais pardonné et qu'il poursuit en temps et hors de temps. Ses conférences sont pour ainsi dire une chasse à courre contre le protestantisme, le schisme grec, le mahométisme, le bouddhisme, le matérialisme, la philosophie spiritualiste, et même, qui le croirait? contre le manichéisme et le paganisme. Avec la plupart de ces ennemis la victoire est facile : le lutteur n'a pas même le mérite de combattre des vivants; il attaque des morts qui dorment d'un profond sommeil. « A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire; » Lacordaire, qui aime les vers, aurait bien dû se rappeler celui-là. Aussi, nous fait-il souvent l'effet d'un Don Quichotte enfonçant des portes ouver-

tes ou pourfendant des adversaires imaginaires. C'est ainsi que dans la 64<sup>me</sup> conférence, après avoir rompu une lance avec le spiritualisme et le matérialisme, il s'attarde à réfuter le manichéisme. On ne s'attendait guère à voir le manichéisme en cette affaire; le conférencier comprend bien qu'il donne des coups d'épée dans l'eau : « Je ne vous en dirai pas davantage sur cette doctrine, la mort l'a jugée. » Eh! mon Dieu, oui, la mort l'a jugée. Ce n'est pas la peine de la ressusciter un seul instant, sauf dans un cours d'histoire de la philosophie. Mais Lacordaire ne veut pas perdre une si belle occasion de manifester ses instincts belliqueux. L'ancien rédacteur de l'*Avenir* se réveille à la vue d'un ennemi aussi inoffensif que possible; en passant il éprouve une certaine satisfaction à lui décocher une flèche. La même remarque pourrait lui être appliquée lorsqu'il se campe fièrement devant le paganisme et le fait comparaître à sa barre. Il n'a pas plus ménagé le bouddhisme que le mahométisme, et, pour le dire en passant, il connaît fort mal ces deux religions. Quant au schisme grec, il n'a jamais pu lui pardonner. Tantôt il le met au-dessous du protestantisme, tantôt au-dessus, suivant les besoins de la cause. Mais ses deux plus terribles ennemis, ceux avec lesquels il a maille à partir à tout propos, sont le protestantisme et le rationalisme. Par rationalisme, il entend à peu près tout système philosophique qui ne concorde pas avec celui du comte de Maistre. Un soir, il prouva que dans la création Dieu avait employé deux sortes de matériaux : la matière et l'esprit; mais il se rappela soudain que tout le monde ne pensait pas là-dessus comme l'Église, et il s'écria : « Trouverons-nous encore ici le rationalisme pour nous arrêter? Oui, Messieurs, nous le trouverons, et je vous en préviens de nouveau : la doctrine catholique ne posera pas un seul dogme sans que le rationalisme ne pose contre elle une négation. Attendez-vous-y aujourd'hui, demain, toujours<sup>1</sup>. » Et le voilà parti à fond de train contre l'idéalisme et le matérialisme auquel il ne devrait pas faire « l'honneur de lui demander des comptes. » Lacordaire se montra ce jour-là bien peu perspicace. A la fin de ses jours, il dut comprendre qu'il fallait compter

<sup>1</sup> Conférences, t. III, p. 71.

avec le matérialisme, et compter avec lui sérieusement. Il ne fait pas, il est vrai, de personnalités, il n'en est pas moins injuste, acerbe, méchant. Il a beau répéter : « Vous savez avec quel pieux respect j'ai coutume de traiter, non pas l'erreur, mais les personnes, » il a une manière à lui de parler de la doctrine qui est une insulte aux personnes qui la professent. Témoin le jugement qu'il porte sur le matérialisme : « Je dirai sans crainte que le matérialisme est une doctrine contre nature, une doctrine abjecte dont l'origine n'est explicable que par la corruption du genre humain. » Ailleurs il ajoute : « Le matérialisme est le résultat de cette guerre exterminatrice du mal contre le bien ; il n'est autre chose que la suprême tentative pour étouffer le remords. Et voilà pourquoi je l'appelle une doctrine abjecte et contre nature. Si c'est un emportement, je ne m'en excuse pas... Quoi ! disais-je, on ose écrire que l'homme est un tube digestif percé aux deux bouts, et je n'aurais pas le droit, usant de toute la hauteur de la vérité contre l'imposture, de me retourner avec mépris, et d'écraser du talon cette canaille de doctrine ! » Certes, nous comprenons l'indignation du chrétien, mais il y a une indignation qui se rapproche de la pitié et qui ne consiste pas à injurier un système, si contraire qu'il soit à nos principes. Ce système compte parmi ses adhérents des hommes respectables et d'un grand savoir : les injurier, est-ce le moyen de les convaincre d'erreur ? Insulter la pensée d'un homme, son travail, ce qui sort de lui, c'est l'insulter dans ce qu'il a de plus cher et lui fermer à jamais l'accès du christianisme. Nous pardonnons à celui qui nous contredit, rarement à celui qui nous outrage, et malheureusement nous sommes trop portés à juger la religion d'après ses représentants. La chaire chrétienne ne permet pas ces grossières insultes qui ne remplacent pas les raisons. Mais n'oublions pas que Lacordaire était catholique, et les prédicateurs catholiques nous donnent hélas ! aujourd'hui encore, nous allons dire aujourd'hui plus que jamais, trop d'exemples de ce superbe dédain issu d'une superbe ignorance. Sainte-Beuve a dit dans un de ses *Lundis* que Lacordaire fut toujours généreux envers ses adversaires, et il cite,

<sup>1</sup> Conférences, t. III, p. 75.

comme preuve à l'appui, un passage de l'oraison funèbre d'O'Connell, dans lequel l'orateur rendit aux Anglais une solennelle action de grâces à propos de l'émancipation des catholiques ; nous pourrions ajouter qu'au sujet de cette même émancipation, il prononça dans une conférence un éloge pompeux de l'Angleterre. Une autre fois, il rendit un beau témoignage à la théologie protestante ; une autre fois encore, il traça de Luther un portrait magnifique. Ce sont là des exceptions qui passent presque inaperçues dans le torrent d'injures qu'il déversa contre le protestantisme. Il a avoué quelque part que celui-ci était attaché aux flancs du catholicisme comme un serpent. Peut-être. Dans tous les cas, il devait juger le serpent bien dangereux puisqu'il dressa contre lui toutes ses batteries. S'il fallait l'en croire, Luther ne serait qu'un plagiaire, un falsificateur qui fit la Réforme afin de pouvoir étendre les pieds « vers un feu domestique, une femme à côté de lui. » Quant à la doctrine protestante, elle n'est que d'un jour. Arrivée au terme fatal de décrépitude et d'impuissance, elle va bientôt disparaître. Du reste, elle n'aura que ce qu'elle mérite, car la religion ne s'établit pas par la force, et la Réforme s'est imposée au monde par les armes. Seuls les États protestants ont persécuté les chrétiens fidèles à l'Évangile, et le fougueux polémiste persiste à évoquer le « spectre hideux ! » des persécutions en Angleterre, mais il persiste aussi à garder un silence prudent sur les persécutions suscitées par les Valois, membres de la monarchie très chrétienne, comme il appelle celle-ci jusqu'à Louis XIV. Il aurait dû se souvenir que la distance n'est pas grande entre Notre-Dame et Saint-Germain l'Auxerrois. Il paraît que les dominicains ont la mémoire courte, ils n'ont pas même l'air de se douter que leur illustre patron fut le fondateur de l'Inquisition. Lacordaire a prononcé cette phrase énorme : « Croyez-vous que les Églises protestantes, quelque nom qu'elles portent, n'aspirent pas, si elles le pouvaient, à avoir un sacerdoce qui pût lutter par la chasteté contre le sacerdoce catholique ? Ah ! Messieurs, l'Angleterre, à elle toute seule, donne vingt-cinq millions, par an, pour envoyer des missionnaires mariés dans tout l'univers : Eh bien ! sachez-le, elle donnerait ces vingt-cinq millions pour créer un prêtre chaste ! Mais vingt-cinq mil-

lions de protestants ne suffisent pas pour une œuvre qui ne coûte à l'Église catholique qu'une goutte d'huile. » Une pareille déclaration, prononcée d'un ton si tranchant, fait rêver à moins toutefois qu'elle ne fasse rire.

Avec toutes ses grossières attaques (le mot n'est pas trop fort) contre le protestantisme, il n'aboutit à rien et nous rappelle ce prédicateur de Carême qui, prenant à partie « l'hydre de la Réforme » représentée par sa barrette, la sommait de répondre à ses arguments ; comme la barrette persistait dans son mutisme le prédicateur s'écriait avec l'accent de la victoire : « Vous voyez bien, mes frères, que j'ai réduit l'erreur au silence. » Le fait est que dans sa polémique Lacordaire se paye de mots et de définitions ; il oppose rarement un argument à un autre argument. Il a une manière toute particulière de réfuter, c'est d'attaquer. Il est clair qu'en attaquant on a l'air de réfuter, mais, en réalité, on s'acharne simplement contre un ennemi qui, on le sait bien, ne pourra pas riposter dans le même lieu et devant les mêmes personnes. Souvent aussi, au lieu de réfuter directement le système qui n'a pas ses sympathies, il en fait l'historique et le présente sous un jour assez défavorable pour avoir la permission de s'écrier : inutile d'aller plus loin.

Quelquefois, cependant, Lacordaire est d'une franchise remarquable : il expose les systèmes philosophiques avec tant de rigueur et d'exactitude qu'il lui est impossible ensuite de les réfuter. Nous rencontrons de ces contrastes chez le conférencier catholique, si bien qu'il ne faut pas s'étonner de l'entendre injurier ses adversaires et s'écrier quelques lignes plus bas : « Telle est, Messieurs, l'argumentation de l'école mythique. Je ne crois pas en avoir dissimulé la force ; je n'aime pas à amoindrir les ennemis de la vérité. A quoi cela peut-il servir?... Non, Messieurs, c'est moins qu'un devoir, c'est un plaisir d'être sincère quand on a la vérité pour soi <sup>1</sup>. » Il est vrai que malgré ses protestations d'impartialité, le dominicain, peu au courant de la science théologique moderne, n'expose absolument pas le système du docteur Strauss. Après avoir lu la conférence où il est question de ce sujet, il est permis de se demander si, dans le

<sup>1</sup> Conférences, t. II, p. 430.

passage cité plus haut, il parle sérieusement, ou s'il n'use pas d'une forme oratoire trop commune chez lui, nous voulons parler de l'exagération. Nous sommes persuadé que Lacordaire fut de bonne foi dans sa polémique, mais nous sommes obligé de constater qu'il ne sut pas se retenir. Il n'observa pas dans la discussion la convenance réclamée par la chaire chrétienne, et aussi par la bonne compagnie. Nous attribuons ce défaut à son caractère passionné qui le jeta toujours dans les extrêmes, car, disons-le, il ne garda jamais un juste milieu.

Dans son cours d'homilétique, Vinet a dit : « La vraie controverse de la chaire a lieu avec le péché qui est la grande hérésie. Celle de symbole à symbole, d'Église à Église, est peu convenable en général. On pourra dire que le péché est au fond de chaque hérésie, ou s'y rattache aisément, qu'en religion aucune erreur n'est oisive. Cela est vrai; mais, ou bien cette hérésie ne se produit pas sous le regard de notre Église, et alors pourquoi en parler? ou elle est sous yeux, et alors, en général, il vaut mieux surmonter le mal par le bien, absorber l'erreur dans la vérité. » Ces réflexions pleines de bon sens sont le meilleur jugement à porter sur la polémique de Lacordaire et la transition toute naturelle pour examiner maintenant la polémique de Monod.

Ad. Monod porta la polémique en chaire. Comme le désire Vinet, sa polémique fut dirigée surtout, et avant tout, contre le péché. Sa conscience élevée ne pouvait se résigner à sentir les fidèles croupir dans l'indifférence religieuse; il se rendait compte des progrès rapides que le péché faisait dans son Église, c'est contre lui qu'il lutta avec une ardeur, nous allions dire avec une violence, que n'égala jamais Lacordaire. Mais c'était une sainte violence qui laisse voir l'amour immense du pasteur pour son troupeau. Ses discours sur « la miséricorde de Dieu, » « qui doit communier? » « pouvez-vous mourir tranquille? » etc., sont en grande partie des sermons de controverse dans lesquels, à côté d'une indignation superbe, Monod fait entendre les appels les plus touchants pour convertir ceux qu'il combat. Dans son sermon intitulé : « Pouvez-vous mourir tranquille? » il ne craint pas de s'élever contre l'état de somnolence spirituelle de son Église, et il s'écrie dans un mouvement de haute éloquence :

« Où en sommes-nous donc, si dans une Église chrétienne, si dans une Église protestante, on substitue à la bienheureuse et sainte doctrine de l'expiation du péché par le sang du Christ, la doctrine renfermée dans les discours que je viens de rapporter, et que vous avez pu entendre souvent comme moi, si vous ne les avez pas proférés vous-mêmes<sup>1</sup>? » Monod proteste aussi avec force contre le parti qu'on appelle d'un mot bien mal choisi : le libéralisme et que lui regarde comme une erreur pernicieuse. Mais ses reproches, ses discussions ont un but évident : l'édification. Il garde toujours un ton respectueux pour les doctrines aussi bien que pour les personnes ; c'est le ton d'un père qui gronde ses enfants. Sauf une ou deux fois, et encore fort discrètement, il ne bataille jamais contre le catholicisme. Monod a un but plus élevé que Lacordaire ; il désire amener des âmes à Dieu, non de les détourner de telle ou telle confession. Il sait que ce n'est pas en dirigeant ses attaques contre une Église voisine de la nôtre qu'il changera les cœurs et les touchera à salut. La dernière année de son séjour à Lyon, il eut une correspondance avec l'abbé Chênev; nous en détachons le passage suivant pour bien montrer le sérieux de sa polémique : « Mais ce que je veux surtout relever, c'est ce que vous ajoutez : « j'ai le plaisir de vous assurer que le gant ne restera pas à terre ; je me charge de le ramasser. » Ces paroles sont ce qui m'a le plus frappé dans toute votre lettre ; et elles m'ont paru répandre une triste lumière sur l'esprit dans lequel vous avez engagé votre correspondance. Pour un vrai ministre de Jésus-Christ, Monsieur, il ne s'agit ni de gant à jeter, ni de gant à relever. Il s'agit de la gloire de Dieu à soutenir, de la vérité à défendre et des âmes à sauver. C'est dans ces sentiments que je suis entré dans cette correspondance... Et c'est dans la charité, c'est avec un sincère désir de votre salut que je vous ai écrit, croyez-le, mon cher Monsieur ; heureux si l'exposé que je vous demandais des preuves de l'infailibilité de l'Église romaine, vous conduisait à en reconnaître la faiblesse, et à rendre gloire au Saint-Esprit, promis au croyant pour lui faire comprendre et recevoir la parole de vie. » Il est regrettable que cette lettre

<sup>1</sup> *Sermons*, t. I, p. 159.

ne soit pas tombée entre les mains de Lacordaire; il aurait pu profiter de la leçon.

On peut considérer le beau discours sur « la parole vivante, » comme un discours polémique dirigé contre le *Réveil*, dont Monod parle sans aigreur, avec un respect, une retenue qui n'excluent ni la fermeté, ni la franchise. Ailleurs, lorsqu'il combat la séparation de l'Église et de l'État et qu'il blâme les partisans de l'Église libre, il ne dépasse pas les bornes de la bienséance et de la charité. Le sermon sur le « fatalisme, » dans lequel l'orateur s'élève avec force contre le laisser aller et le laisser faire, tout en ayant un tour plus agressif que les autres sermons, est rempli d'égards et de respect pour les partisans de cette doctrine. C'est que Monod ne lutte pas contre des hommes, il lutte contre des idées. De plus, il a une méthode de réfutation qui ôte à sa parole ce qu'elle pourrait avoir de provoquant; cette méthode consiste à établir la proposition contraire devant laquelle l'objection tombe d'elle-même : « Plutôt que de réfuter directement l'objection, j'aime mieux, pour ôter à ce discours un air de controverse, établir la proposition contraire, devant laquelle l'objection tombera d'elle-même. Bien loin que les bonnes œuvres soient empêchées par la foi au salut tel que le propose l'Évangile, et que j'appellerai pour abrégé *le salut gratuit*, au contraire, pas une seule bonne œuvre n'est possible à un homme qui ne croit pas ce salut gratuit : c'est là ce que je vais démontrer <sup>1</sup>. » Retenue dans ces limites de bienséance et de dignité, la controverse doit être introduite de temps à autre dans la prédication, mais il faut que l'orateur soit très prudent et ne livre rien au feu de l'improvisation. Ad. Monod a su éviter l'écueil. Une fois, cependant, dans son fameux discours « qui doit communier ? » il a prononcé, dans un moment d'indignation, ces paroles regrettables : « En sorte que dans l'Église de Jésus-Christ, sous le nom de Jésus-Christ, peut-être jusque dans la chaire de Jésus-Christ, dans ceux qui sont établis pour veiller sur les brebis de Jésus-Christ, là, là même le Démon a mis son incrédulité! ce n'est plus l'Église du Christ, c'est l'Église du Démon, c'est l'assemblée de Satan ! » On pré-

<sup>1</sup> *Sermons*, t. I, p. 110.

tend que l'Église de Lyon n'a pas encore pardonné à l'orateur cette véhémence apostrophe. A part cet oubli, Monod a toujours su observer les règles de la convenance et du bon ton; nous l'en félicitons d'autant plus vivement qu'il s'est trouvé dans des circonstances très difficiles et dans des positions très délicates. Qu'on se rappelle son passage à l'Église nationale de Lyon, le rôle qu'il joua au synode de 1848 et dans la période qui suivit, alors que les libéraux et les orthodoxes remplissaient les journaux religieux du bruit de leurs querelles, hélas! quelquefois même de leurs injures réciproques.

Au contraire, Lacordaire n'avait à lutter contre aucun trouble intérieur dans son Église. Du reste, s'il y avait eu des troubles ou des divergences, c'étaient affaires à régler par le pape et non par un dominicain. Il est donc encore plus impardonnable d'avoir introduit une polémique acerbe dans sa prédication. Certes, s'il n'avait été violent que dans la chaire de Notre-Dame, nous ne lui en ferions pas un trop grave reproche, mais ses injustices, ses calomnies, il les a écrites à tête reposée, lorsqu'il rédigeait, pour les livrer à l'impression, ses conférences sténographiées. Les moindres éléments de politesse et le respect de soi-même ne permettent pas de laisser imprimer toutes les paroles qui échappent dans le courant de la discussion. Guidé dans sa polémique par l'amour des âmes et le zèle du Royaume de Dieu, Monod rachetait toujours par de magnifiques élans de charité chrétienne ce que sa parole avait de trop dur ou de trop agressif. Aussi, protestants et catholiques, libéraux et orthodoxes, croyants ou incrédules, peuvent-ils lire ses sermons sans éprouver la moindre colère contre lui tout en ne partageant pas ses opinions. Heureux l'orateur, heureux surtout le prédicateur qui mérite un pareil éloge!

## CHAPITRE VI

### **Caractères secondaires de la prédication d'Ad. Monod et de Lacordaire.**

Nous avons constaté et essayé de prouver que la prédication de nos deux orateurs était, à des degrés divers, actuelle, dogmatique, apologétique et polémique. A ces caractères principaux s'en joignent d'autres qui, tout secondaires qu'ils soient, ont leur importance et leur intérêt. Nous les mentionnerons rapidement, car notre travail prend des proportions décidément trop étendues. Aussi bien, nous avons le droit d'être court après ce que nous avons déjà dit sur l'éloquence du dominicain et du pasteur.

Si le lecteur a bien suivi notre raisonnement dans les chapitres précédents, il est dès à présent à même de conclure que l'élément didactique et dialectique domine dans les sermons de Monod et dans les conférences de Lacordaire plus particulièrement. Ce dernier a dit lui-même qu'il avait voulu instruire sa génération ignorante des choses religieuses. Certes, son but était noble ; nous croyons qu'il l'a atteint dans une certaine mesure. Sans revenir sur un sujet déjà traité, rappelons que le genre même de sa prédication se prêtait plus que le sermon à l'enseignement. Somme toute, l'ensemble de ses conférences forme comme une sorte de catéchisme supérieur à l'usage des gens du monde. L'histoire et la philosophie y tiennent une si large place qu'il n'y aurait pas d'exagération à affirmer qu'un auditeur, qui aurait suivi régulièrement sa prédication, aurait une idée générale sur tous les systèmes philosophiques et religieux et même des notions historiques assez étendues. Le ton général de sa parole, du reste, ne dépasse guère celui d'un cours de la Sorbonne. Si Lacordaire enseigne, il raisonne aussi. Mal-

gré tout le mal qu'il a dit de la raison, il fait de celle-ci un usage si fréquent qu'il a mérité le reproche de dialecticien. C'est en effet un reproche que ce mot prononcé à l'adresse d'un orateur, surtout lorsque, comme pour Lacordaire, au mot dialecticien, il faut joindre l'épithète : médiocre. Les contradictions abondent dans ses conférences ; nous ne nous arrêterons pas à en signaler, elles sont trop nombreuses, nous nous contenterons de reproduire le jugement de deux maîtres de la critique moderne : Sainte-Beuve et M. Schérer : « Certes, pour qui lit de sang-froid ces Conférences sur l'Église et sur sa constitution, sur son infaillibilité, etc., l'argumentation souvent est faible, la logique en paraît pleine de lacunes, et, en pareille matière, à cette date où nous sommes, il n'est pas surprenant qu'il manque dans la chaîne du raisonnement quelques anneaux. M. Lacordaire franchit les intervalles plus qu'il ne les comble. Souvent l'orateur joue sur les mots ; il se crée des définitions et en conclut ensuite ce qui serait précisément à prouver. Il se paye de comparaisons pittoresques ou d'abstractions subtiles<sup>1</sup>. » Sous une autre forme, M. Schérer exprime la même idée : « Le Père Lacordaire n'était pas plus un raisonneur qu'un savant. Il fait un grand étalage de dialectique, mais cette dialectique est toute de surface et d'apparence, un semblant de discussion, un simulacre d'argument<sup>2</sup>. »

Ad. Monod, lui aussi, ne craignait pas d'exposer de temps en temps une doctrine, ou de présenter à ses auditeurs quelques considérations exégétiques ; mais il avait le tact de donner cet enseignement, en général, dans l'exorde, alors que l'auditeur n'est pas encore fatigué. Comme il avait le talent d'être clair, et surtout d'être court dans ses parties didactiques, on ne saurait lui en vouloir. Ce même besoin de clarté se retrouve dans son raisonnement. Il lutte par tous les moyens possibles contre l'obscurité, et, pour la dissiper, il emploie définition sur définition, exemple sur exemple, image sur image ; ce procédé le conduit même parfois à des longueurs désespérantes.

A ce caractère didactique et dialectique s'en ajoute un autre

<sup>1</sup> Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. I, p. 229.

<sup>2</sup> Scherer, *Littérature contemporaine*, t. I, p. 164.

que Monod partage avec Lacordaire, mais à un moindre degré : c'est un caractère intellectualiste. Nous en avons suffisamment parlé dans les chapitres précédents, pour n'avoir plus besoin d'y revenir, mais nous en dégagerons la conclusion suivante : une prédication qui se base sur le raisonnement et qui invoque principalement la raison et l'intelligence n'est ni pratique, ni édifiante, et la pratique et l'édification sont deux qualités qui manquent évidemment à Lacordaire, tandis qu'elles se rencontrent à un haut degré chez Monod. Qu'on relise, en effet, les Conférences de Notre-Dame : on sera étonné du mince profit qu'on en peut tirer. On s'instruit, voilà tout ; et encore l'enseignement qu'on y puise est-il bien peu de chose, si, toutefois, il n'est pas faux. Cependant le prédicateur doit avoir pour but d'amener un changement, non seulement dans les idées des auditeurs, mais surtout dans leur cœur et dans leur conduite. Tel était le but de la prédication de Jésus. Or, Lacordaire a pu provoquer quelques adhésions à l'Église catholique, nous doutons fort qu'il ait fait des chrétiens. Le reproche est grave, nous le savons, mais il est mérité. Après avoir entendu ces brillantes improvisations, on était en droit de se demander : quel enseignement pratique découle de ces conférences ? Quel changement dans ma vie, quelle modification dans mes habitudes vais-je opérer ? Je me place en face de la parole du prêtre, je veux qu'elle me juge, qu'elle prononce sur moi, qu'elle m'ordonne... Eh bien ! non, la parole du dominicain ne suggérerait aucune de ces questions ; elle ne forçait pas l'auditeur à s'examiner lui-même, à prendre une détermination, en un mot elle n'agissait pas sur la volonté. La volonté est une force ; l'orateur doit la diriger, la modifier s'il le faut. Lacordaire n'a pas été cet orateur. Sa parole a charmé ; elle n'a pas été le levier qui soulève la masse.

Monod, au contraire, s'était proposé de changer les cœurs, de rendre bons ceux qui étaient mauvais. Ce but, il l'a atteint, autant du moins que ses forces le lui ont permis. Nous savons, en effet, que sa prédication fut bénie à tous égards. Les Églises qui ont eu le privilège de l'avoir pour directeur spirituel pourraient confirmer ce fait. Cela ne nous étonne pas. Dans tous ses sermons, il se met aux prises avec la conscience ; il lutte avec

elle comme autrefois Jacob avec l'Éternel ; il ne s'arrête pas qu'il ne l'ait terrassée et ne l'ait contrainte à avouer ses péchés, ses misères, ses transgressions, sa méchanceté. On pourrait définir sa prédication une lutte corps à corps de l'orateur avec les auditeurs, et dans cette lutte celui-ci est animé d'un si grand amour pour ceux-là qu'il prend toutes les précautions pour les vaincre, c'est-à-dire pour les amener au salut sans les froisser. C'est ainsi qu'après les avoir convaincus de corruption et de péché, il fait appel à ce qui leur reste de bon, à leur dignité, à leur responsabilité, à leur cœur.

Il s'agit de s'entendre sur ce dernier mot qu'on a reproché injustement à Monod d'avoir un peu trop négligé ; lui-même va nous en fournir la définition : « Le fond de l'homme, c'est l'homme moral ; et le fond de l'homme moral, c'est le cœur. Par le cœur, je n'entends pas ici les affections tendres, encore moins les vives démonstrations ; je prends ce mot dans une acception plus mâle et plus sérieuse, qui comprend tous les caractères, tous les âges, tous les degrés de culture : le cœur est pour moi le siège du sentiment, de la conscience, de l'amour. » Conscience, sentiment et amour, voilà bien, en effet, les trois grands mobiles qui occupent la place la plus importante dans la prédication de Monod.

Ces appels réitérés à la conscience donnent à sa parole cette force, cette virilité qui la distinguent. Pour définir convenablement la prédication de Monod, prédication si mâle, tout imprégnée d'une morale élevée, nous dirions volontiers qu'elle est un mélange des idées de l'Évangile de Jean et des idées de l'apôtre Paul. L'apôtre de l'amour et l'apôtre du devoir se complètent, en effet ; ils ne doivent pas être séparés. Monod comprit cette vérité et la mit en pratique. Il sut montrer le christianisme sous son côté aimable, mais il osa aussi le montrer dans toute son austérité. Dans ce siècle où le devoir joue un si grand rôle, grâce à l'influence de Kant et du criticisme, proclamons bien haut que le christianisme est aussi exigeant, plus exigeant même que les systèmes philosophiques, et que, sous le rapport de l'obligation morale, comme du reste sous les autres rapports, l'Évangile conservera toujours une supériorité incontestable qu'il ne tient qu'à nous de rendre incontestée. A vrai dire, nous

pensons qu'on abuse un peu trop, de nos jours, dans la chaire protestante, des joies et des douceurs que procure la doctrine du Christ. Cette tendance à présenter constamment le christianisme sous son aspect facile et agréable ne serait-elle pas un signe d'une conception moins élevée du salut et des conditions requises pour devenir un homme de bien dans le sens religieux du mot? Nous n'oserions affirmer le contraire. Le lecteur en jugera lui-même : Lacordaire, qui parle à chaque instant de la facilité à pratiquer la religion, à se sauver, et qui ne rappelle que très rarement les austères devoirs et les obligations imposés aux chrétiens, établit dans une de ses conférences cinq catégories d'élus : 1° les enfants, 2° les juifs, 3° les païens, 4° les femmes, 5° les ignorants. On le voit, c'est la contre-partie du sermon de Massillon sur « le petit nombre des élus, » et de celui de Monod intitulé : « Pouvez-vous mourir tranquille? » Grâce à cette théorie, tout le monde, ou à peu près, est sûr d'être sauvé. On peut parodier le proverbe vulgaire : tout chemin mène à Rome, et dire : tout chemin mène au paradis. Et de fait on le dit. Le salut universel est prêché aujourd'hui du haut de la plupart des chaires protestantes. Oratoirement cela ne doit pas être. Si devant nos auditeurs nous tenons ce langage : « ne vous inquiétez pas, le salut vous attend, » ils se croiseront les bras et attendront le salut ! Nous avons entendu un pasteur, prédicateur et journaliste de talent, assurer ses fidèles qu'ils seraient sauvés malgré eux. Sous prétexte de prouver ainsi l'amour de Dieu, c'était lancer une affirmation purement gratuite et, de plus, rendre un mauvais service au cœur humain, trop ingénieux, hélas ! à trouver des excuses à sa nonchalance morale. Faut-il conclure de là que nous approuvions Ad. Monod d'avoir fait si souvent briller devant son auditoire les flammes de l'enfer et d'avoir dépeint en termes si effrayants les peines éternelles ? Qu'on ne prolonge pas notre pensée. Nous avons voulu prouver que sa morale est plus élevée, plus austère que celle de Lacordaire, que sa prédication plairait davantage aux âmes d'élite, aux âmes fortes et bien trempées, et celle du prêtre aux âmes vulgaires qui ne demandent qu'un devoir agréable, nous allions dire amusant, si les deux mots ne juraient pas ensemble. Monod procède directement de saint Paul, Lacordaire de saint Jean ;

Monod est positif, précis, rien de flottant dans sa pensée, Lacordaire est vague, sentimentaliste, mystique, quelquefois même « mignard, » qu'on nous pardonne l'expression. Le premier saisit les âmes, les serre comme dans un étau et leur fait rendre compte ; le second les flatte, les allèche, si bien que si les auditeurs de l'un se retirent mécontents, convaincus de leur méchanceté, les auditeurs de l'autre sortent de l'église satisfaits d'eux-mêmes, heureux de se savoir meilleurs, après tout, qu'ils ne l'auraient cru.

« Un homme est attaqué d'une maladie grave, incurable si elle est négligée, guérissable si elle est prise à temps. Deux amis le visitent dont l'un lui dit : Vous vous portez bien, et l'autre : Vous êtes malade, et en péril de la vie si vous ne recourez au médecin <sup>1</sup>. » L'homme, c'est nous tous ; le premier ami, c'est Lacordaire ; le second, c'est Monod. Qu'on juge de la charité de chacun des deux.

Autre trait caractéristique dans la prédication de nos deux orateurs : ils poussent souvent à l'extrême l'ingéniosité et la subtilité, soit dans leurs raisonnements, soit dans leurs analyses psychologiques. Monod prêche, un dimanche, sur la Création. Il a pour texte : « Au commencement Dieu créa les cieux et la terre <sup>2</sup>. » Partant de cette idée que l'Ancien Testament n'est que le symbole des choses plus spirituelles, voici les conséquences pratiques et morales qu'il déduit du fait même de la Création : 1° La Bible, en nous montrant « que le monde visible a eu un commencement si merveilleux, nous donne à comprendre que c'est aussi en Créateur que Dieu sauve les âmes. » Aussi, l'Écriture appelle-t-elle la conversion une création. Vous donc qui soupirez après l'affranchissement de votre âme, vous avez besoin d'une création, demandez à Dieu qu'il dise une parole et cette création s'accomplira. 2° Dieu crée ; le caractère de la création est la perfection, ainsi agit Dieu dans l'économie de la grâce : tout ce qu'il fait est bon, et le mal ne vient pas de lui. Aussi, aux derniers jours, les réprouvés n'imputeront-ils leur ruine qu'à eux-mêmes « tandis que les élus n'attribueront leur félicité

<sup>1</sup> *Sermons*, t. I, p. 16.

<sup>2</sup> *Sermons*, t. I, p. 291.

qu'à Dieu seul<sup>1</sup>. » 3° Dieu crée; mais comment crée-t-il? à première vue, on ne voit ici que Dieu seul; c'est une erreur. Il est dit: «l'esprit de Dieu se mouvait sur le dessus des eaux;» or, il s'agit du Saint-Esprit qui gardait le monde près d'éclorre. Il est dit encore: «Dieu dit.» Donc Dieu parle. Qui ne voit dans cette parole Jésus-Christ lui-même? Conclusion: le Père, le Fils et le Saint-Esprit s'unissant dans la création de l'homme s'unissent aussi dans la Rédemption. Eh bien! mes frères, sont-ils unis au-dedans de vous? 4° Dieu crée; mais pour sa gloire, il s'est peint dans ses œuvres; c'est un devoir pour nous de découvrir dans les scènes de la nature «les vérités éternelles que Dieu a voulu montrer à notre esprit.» Cette méditation, dont la péroraison est une magnifique page de poésie, nous montre avec quelle ingéniosité Monod savait tirer des conséquences pratiques d'un texte qui ne s'y prêtait absolument pas. Du seul fait que Dieu a créé le monde en conclure la nécessité de la conversion, l'attribution de notre salut à Dieu, la nécessité d'unir en nous pour notre rédemption le Père, le Fils et le Saint-Esprit, la nécessité de contempler la nature, de ce fait-là, disons-nous, en déduire toutes ces leçons pratiques, c'est, nous semble-t-il, abuser du droit que nous avons d'être ingénieux et subtils. Dans son sermon sur «Nathanaël» l'orateur examine dans quelle situation d'esprit se trouvait Nathanaël sous le figuier, avant sa conversion, et il nous affirme que celui-ci confessait à Dieu ses péchés. Comment le sait-il? Voici son raisonnement: Jésus dit de Nathanaël qu'il est un véritable Israélite en qui il n'y a point de fraude. Or, ces mots «en qui il n'y a point de fraude» sont empruntés au psaume XXXII, et dans ce psaume, l'homme «en qui il n'y a point de fraude» est celui qui «ne se tait point,» qui fait «connaître son péché.» Donc Nathanaël confessait à Dieu ses péchés. Cette argumentation dénote trop d'esprit chez le prédicateur, et l'esprit en chaire n'est jamais suivi de bons effets.

Quant à Lacordaire, nous n'insisterons pas sur sa subtilité. Nous citerons simplement un exemple entre cent où l'ingéniosité et le ridicule se tiennent souvent de très près. Le conféren-

<sup>1</sup> *Sermons*, t. I, p. 300.

cier nous fait assister à la création de la femme : « Quand Dieu eut prononcé cette belle parole : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul*, l'Écriture nous dit qu'il fit descendre sur l'homme, notre premier père, un sommeil profond et mystérieux. C'est que Dieu, en quelque sorte, craignait d'être troublé par le regard de l'homme pendant le travail sublime auquel il se préparait; il ne voulait pas qu'aucune autre pensée que la sienne intervînt dans l'acte qui allait donner la pluralité à l'homme sans détruire son unité... L'homme était donc aux pieds de son créateur et de son père, enivré de l'inertie d'un sommeil surhumain, ne sachant rien de ce qu'on méditait sur lui, et Dieu le regardait en pensant. Fallait-il diviser cette belle créature pour la multiplier? Fallait-il créer à côté d'elle une image d'elle-même, sans autre communauté que la similitude, et faire sortir le genre humain d'un premier homme associé à un second? C'eût été détruire l'unité dans la racine même d'où elle devait fleurir. Il y eût eu deux sangs, il n'en fallait qu'un... C'est avec cette pensée que Dieu s'incline vers l'homme, et qu'il va le toucher; mais où le touchera-t-il? Le front de l'homme, où repose avec son intelligence le siège éminent de sa beauté, se présentait naturellement à la main créatrice, et semblait appeler la bénédiction nouvelle qui allait descendre sur nous. Dieu ne le touche point... Il connaissait un endroit meilleur, il y posa la main. Il la posa sur la poitrine de l'homme, là où le cœur marque par son mouvement le cours de la vie, là où toutes les saintes affections ont leur retentissement et leur contre-coup. Dieu écouta un moment ce cœur si pur qu'il venait de créer, et arrachant par une pensée de sa toute-puissance une partie du bouclier naturel qui le couvre, il forma la femme de la chair de l'homme, et son âme du même souffle qui avait fait l'âme d'Adam<sup>1</sup>. » Dans ce tableau fantaisiste, où la sonorité des phrases et une certaine poésie ne peuvent dissimuler l'absence de pensées, l'imagination dévergondée de Lacordaire ne le cède en rien à sa subtilité. Nous regrettons que le temps ne nous permette pas d'étudier le rôle que cette imagination a joué dans la prédication de l'illustre conférencier aussi bien que dans

<sup>1</sup> Conférences, t. III, p. 148-149-150.

celle de Monod, mais il faut nous borner. Qu'on nous permette de signaler à propos de la citation précédente la prédilection de Lacordaire pour les anthropomorphismes. On en rencontre à chaque page dans ses Conférences. On a assisté plus haut au travail minutieux auquel Dieu se livrait avant d'extraire une côte de l'homme, ses hésitations, la crainte d'être troublé. En vérité, un peintre, qui voudrait représenter Dieu d'après cette description, n'aurait rien de mieux à faire que d'entrer dans un laboratoire de dissection et de prendre la figure d'un vénérable professeur d'anatomie, à barbe blanche, penché sur un cadavre.

Cette matérialisation des choses purement spirituelles nous répugne aujourd'hui. Ce n'est pas Monod qui se permettrait de semblables anthropomorphismes. Il est vrai que les principes de la Réforme tendent toujours plus au spiritualisme, les principes du catholicisme au matérialisme.

---

## TROISIÈME PARTIE

### LA FORME

---

#### CHAPITRE I

##### **Plan. — Parties du discours.**

Nous nous contenterons dans ce court chapitre de présenter quelques considérations générales sur les plans des sermons d'Ad. Monod et des conférences de Lacordaire, c'est-à-dire qu'après avoir étudié les matériaux dont ils se sont servis pour construire leur monument oratoire, nous allons voir maintenant comment ils les ont disposés.

Toute disposition, tout arrangement, suppose un but. Lacordaire et Monod n'ont jamais parlé sans en avoir un bien déterminé; de là, la force de leur prédication. Ils ne considèrent pas les idées dont ils se servent en elles-mêmes, mais seulement sous le côté qui est utile pour le but proposé. Est-ce à dire que nos deux orateurs ne s'éloignent jamais de la question qu'ils traitent et que dans leurs discours tout se hâte vers la fin, *festinat ad rem*? Nullement. Lacordaire, en particulier, se livre à de nombreuses digressions; ainsi, qu'il rencontre quelques lieux communs comme la patrie, la liberté, le temps, l'espace, il s'étend longuement sur ces mots sans plus s'inquiéter, semble-t-il, de son sujet. « Pardonnez-moi, Messieurs, cette rapide digression. Vous ne m'avez jamais ordonné de me tenir inflexiblement dans un cadre inexorable, et plus d'une fois vous m'avez

vu sans peine cueillir sous vos yeux des vérités qui m'écartent de mon chemin. » Qu'on ne s'y trompe pas, cependant, ces digressions, très intéressantes souvent, aident l'orateur et les auditeurs à s'acheminer vers le but. Par ce procédé, en effet, celui-ci vient au secours de ceux-là, soutient leur attention et les amène ainsi, sans qu'ils s'en doutent, au terme de la démonstration. Une digression, lorsqu'elle n'est pas trop longue, est comme un temps d'arrêt; elle permet de respirer et de se retourner pour jeter un coup d'œil sur la route parcourue. Si Monod n'a pas de digressions il a des longueurs. Il ne sort pas de son sujet, si l'on veut; il va trop lentement. Il se plaît à développer une idée sous différentes formes; il la tourne et la retourne en tous sens; il a peur de mal s'exprimer ou de ne pas être compris. Il a le défaut de l'amplification qui nuit à la rapidité de la marche; aussi tout son talent n'était-il pas de trop pour faire écouter sans fatigue et sans ennui ses interminables sermons. « Il faut avoir entendu rugir la bête! » nous disait familièrement un homme qui a eu le bonheur de l'entendre rugir. Eh bien! ce sont ces rugissements qui empêchaient l'auditeur de sortir avant la fin d'une prédication, dont la durée devait varier entre une heure et quart et une heure et demie. Nous ne sommes plus aujourd'hui, malheureusement ou heureusement, aux temps où les prédicateurs de Charenton, sans fatiguer l'attention de leur auditoire, parlaient deux heures durant sur des questions d'exégèse ou de théologie. « Un bon discours, a dit Fénelon dans ses dialogues sur l'éloquence, est celui d'où l'on ne peut rien retrancher. » Évidemment, si nous prenions cette affirmation au pied de la lettre tous les sermons et toutes les conférences dont nous nous occupons ne mériteraient pas le titre de bons.

Monod a conservé dans ses plans l'ampleur magistrale qui fut l'apanage des orateurs du XVII<sup>me</sup> siècle, sans s'assujettir à la division traditionnelle du sermon en trois parties. Son génie libre et indépendant se serait trouvé trop à l'étroit dans ce cadre artificiel. Il a rompu avec une méthode respectable, sans doute, comme toutes les choses consacrées par le temps, mais ne pouvant plus aller avec les libres allures de la prédication actuelle. Il divise donc ses discours en autant de parties qu'il a d'idées

principales à développer, et chacune de ses parties est en raison directe de l'importance de l'idée qu'elle renferme. On voit que pour lui le but règle tout, détermine la charpente extérieure du sermon. Les Bourdaloue, les Massillon, les Saurin, jusqu'à une certaine mesure, ont disposé des plans magnifiques, tirés au cordeau comme les jardins de Le Nôtre à Versailles, mais d'une symétrie parfois aussi désespérante que fastidieuse.

Ce que nous venons de dire des sermons de Monod peut s'appliquer d'une manière générale aux conférences de Lacordaire. Lui aussi s'est affranchi des règles de la vieille homilétique; il est même permis de croire qu'il ne les a jamais apprises. Si ses conférences sont des plaidoyers pour le fond, elles sont aussi des plaidoyers pour la forme. On les a souvent appelées des causeries élégantes. Quelques-unes sont composées de plusieurs paragraphes, et ce ne sont pas les moins bonnes; d'autres ont deux ou trois parties; d'autres enfin n'en ont qu'une seule terminée par une conclusion, d'où il résulte que l'orateur se soucie médiocrement des règles de la rhétorique.

Il faut en prendre son parti : la vieille homilétique n'est plus de mode aujourd'hui, et lorsqu'un sermon est logique et oratoire nous ne devons pas nous inquiéter de savoir s'il est construit selon toutes les règles de l'art. Or, les plans de Lacordaire, surtout ceux de Monod, sont logiques dans ce sens que les preuves les plus fortes sont réservées pour la fin, mais n'oublions pas que la logique de la chaire n'est pas la logique du livre. Leurs plans sont aussi oratoires. Ces deux natures avaient l'instinct des masses; la chose n'a même pas besoin d'être prouvée. Ajoutons encore que les plans des Conférences sont presque tous semblables. Lacordaire n'a pas de variété dans la composition, encore moins d'originalité. Il envisage toujours son sujet au point de vue historique, au point de vue économique, au point de vue individuel. Il trouve à chaque instant trois arguments, trois motifs, trois causes, trois objections, trois difficultés, trois éléments de l'être, etc. Le nombre trois joue un rôle considérable dans son éloquence. Ces petits procédés oratoires rendent souvent monotone la parole du dominicain. S'il rompt le vieux cadre de la prédication catholique c'est pour s'en construire un nouveau dans lequel il se renferme sans pouvoir en sortir. Aussi,

un lecteur attentif ne tarde-t-il pas à connaître à l'avance la marche de l'orateur, à tracer même le plan qu'il suivra et à préciser le moment où la tirade de rigueur contre le rationalisme, le protestantisme, et autres mots en isme, éclatera avec fracas ou se déroulera avec une ironie souvent grossière et un esprit parfois douteux.

Mais il est temps de consacrer quelques pages aux deux parties du discours, sinon les plus importantes du moins les plus difficiles : nous voulons parler de l'exorde et de la péroraison. Pour Monod, la difficulté ne semble pas exister. La plupart de ses exordes sont exégétiques ou déductifs, c'est-à-dire, tirés du texte. Citons comme exemple de ce genre ceux des sermons intitulés « la miséricorde de Dieu » et « trop tard. » Le texte de ce dernier discours se trouve dans Luc XIII, 1-5. On parle à Jésus des Galiléens tués par l'ordre de Pilate. Le Maître répond en affirmant que ces Galiléens, ainsi que les dix-huit victimes de la tour de Siloé, n'étaient pas plus coupables que les autres habitants de Jérusalem. L'orateur, partant de cette dernière idée, annonce à ses auditeurs que c'est là un avertissement pour ceux qui ne se convertissent pas. La menace du Christ ne s'adresse pas seulement à ses contemporains mais aux chrétiens réunis dans ce temple. Dans ces temps de troubles, au milieu desquels se trouve l'Europe, notre vie est aussi menacée que celle des Galiléens et des personnes écrasées par la tour de Siloé. — Cet exorde très court, ce qui n'est pas toujours le cas pour Ad. Monod, sert de transition entre le texte et le sujet. Parfois notre prédicateur se contente d'expliquer son texte et d'en tirer l'idée maîtresse qui devient le sujet du sermon. Exemple : « La misère de l'homme. » (Romains, chap. IX, v. 32 :) « Dieu les a tous renfermés dans la désobéissance, » tous, c'est-à-dire, juifs et gentils de tous les temps. Il s'agit donc de l'humanité entière. Désobéissance a le sens de péché. « Dieu a renfermé, etc., ne signifie pas que Dieu ait forcé les hommes à pécher, mais qu'il les a déclarés pécheurs. Ainsi expliqué, voici la doctrine du texte : Dieu a déclaré que tout homme, dans son état naturel, est pécheur. » Ces exordes-là n'ont rien de piquant, si l'on veut, rien d'original, mais ils posent nettement la question et sont en tout point dignes du sérieux de la chaire protes-

tante. Comme beaucoup de textes sont d'une clarté désespérante, l'orateur ne devrait, semble-t-il, le cas échéant, qu'indiquer son but et entrer directement en matière. Monod se garde bien d'agir ainsi. Il ne veut pas que l'auditeur, pris à l'improviste par une introduction de quatre ou cinq lignes, ne puisse le suivre, aussi use-t-il d'un procédé qui remédie facilement à cet inconvénient. Il prêche, un dimanche, sur ces paroles : « Dieu est amour. » Inutile d'expliquer cette affirmation; tous les chrétiens la comprennent et l'admettent. Cela étant, il faudrait dire simplement : « Dieu est amour, voilà la partie fondamentale du christianisme, je vais vous en parler. » Cet exorde, on le comprend, serait insuffisant. Alors Monod prenant une idée en dehors de son texte montre que cette vérité : « Dieu est amour, » qui aujourd'hui ne nous étonne plus n'est pas naturelle à l'homme et qu'il a fallu une révélation spéciale pour la mettre en évidence. Rien de plus vrai : la créature a cru d'abord à la méchanceté du Créateur, non à sa bonté. Ainsi le Bouddhisme regardant la vie comme un mal aurait créé un Dieu méchant s'il s'était élevé jusqu'à la spéculation. Voilà une manière de développer cette pensée. Monod, se préoccupant fort peu de l'histoire des religions, en a préféré une autre. Il s'imagine donc qu'on a trouvé dans les ruines d'Herculanum un manuscrit en charbon, qu'on peut dérouler à l'aide d'un procédé ingénieux; arrivé au quatrième chapitre on lit ces deux mots : Dieu est! Dieu est quoi? et l'orateur se livre ici à plusieurs suppositions toutes inadmissibles, mais voici, le mot fatal se découvre : amour. « Dieu est amour. » L'idée est admirable; la manière de la développer n'est-elle pas trop originale? Cependant, comme cette révélation en charbon peut plaire à plusieurs personnes, nous n'insistons pas. Dans un autre sermon, « l'ami de l'argent, » il développe ces paroles : « Voyez et gardez-vous de l'avarice. » Composer trente ou quarante lignes d'exorde avec une proposition qui n'a pas la moindre obscurité à dissiper n'est pas chose facile. Monod, dont la méthode est remarquable, prévient la difficulté en disant simplement ceci : « L'avertissement que le Seigneur donne à ses disciples dans notre texte a quelque chose de pénétrant et de solennel qui réclame une attention peu commune. On sent qu'il a

voulu les mettre en garde contre certaines illusions pleines de périls. Quelles sont ces illusions? Nous en croyons trouver trois principales : on se trompe sur la nature de l'avarice; on se trompe sur le jugement que Dieu en porte; on se trompe enfin sur l'empire qu'elle exerce parmi les hommes. De là le plan de cette méditation : nous ferons voir ce que c'est que l'avarice, combien elle est criminelle et combien elle est générale <sup>1</sup>. » Nous avons donné l'exorde en entier; il est court, on le voit. Il ne faudrait pas abuser de ce moyen expéditif qui souvent nous servirait d'oreiller de paresse.

Lacordaire, on le sait, ne prêchait pas sur un texte. Il prenait un sujet qui faisait suite à un autre et le développait pendant vingt-cinq ou trente minutes. On comprend dès lors que ses exordes ne ressemblent absolument pas à ceux de Monod. En général, il commence en récapitulant sa conférence précédente afin que les auditeurs puissent suivre son raisonnement qui, après tout, repose sur le raisonnement de la veille, puis il introduit le sujet par quelques explications préliminaires, indique le plan qu'il suivra et entre ainsi dans le développement de l'idée qui sert de base à son discours. Quelquefois, cependant, son exorde est un mélange de faits actuels et de paroles flatteuses à l'égard de ses auditeurs, ou de l'archevêque en la présence duquel il est appelé à parler.

A proprement parler, Lacordaire n'a pas d'exorde et nous pourrions presque ajouter qu'il n'a pas de péroraison. Sa démonstration achevée, il présente quelques courtes exhortations, ou bien résume brièvement sa conférence et descend de chaire. On s'aperçoit vite que le prédicateur catholique ne réserve pas ses forces pour la fin. La péroraison lui paraît inutile; s'il peut terminer par un mot heureux il est satisfait. Dans plusieurs cas, cependant, il rapporte une anecdote et résume ainsi sous une forme attrayante, intéressante, vivante, l'enseignement renfermé dans son discours. Monod, au contraire, pour laisser ses auditeurs sous une forte impression, se ramasse sur lui-même pour ainsi dire, comme le tigre qui veut bondir sur sa proie, et dans un dernier effort livre son dernier assaut.

<sup>1</sup> *Sermons*, t. II, p. 369.

Le prédicateur protestant pour la péroration procède de Saurin. Avec un art sans égal, il accumule preuve sur preuve, argument sur argument, appel sur appel, pour frapper le grand coup ; les périodes se succèdent fières et magistrales, et les masses imposantes viennent se placer entre l'auditeur et l'objection comme un mur d'airain que rien ne peut renverser. Malheureusement, Ad. Monod mérite un reproche, celui de commencer un nouveau discours et de se proposer un autre but dans sa péroration, et cela parce qu'il est toujours porté à faire de nombreuses applications. Ainsi, dans son premier discours sur « la femme, » il termine en développant cette idée que seul l'Évangile assigne à la femme le vrai rang qu'elle doit occuper. Le sermon est donc fini, l'orateur a démontré et prouvé sa thèse, le plus sage serait de s'arrêter, pas du tout. Il se présente une belle occasion de rappeler le trésor que nous possédons dans l'Écriture, et le voilà qui, pendant deux grandes pages, nous exhorte à lire et à méditer la Parole de Dieu. Ces deux pages, nous en convenons, sont de toute beauté, mais elles détournent l'esprit du véritable but que l'orateur s'est proposé, car évidemment s'il avait voulu nous engager à lire la Bible, il n'avait pas besoin de parler pendant une heure de la mission de la femme. Quoi qu'il en soit, Ad. Monod reste un maître qui ne craint pas la comparaison avec les plus grands prédicateurs de la chaire chrétienne, et la plupart de ses pérorations sont dignes de figurer dans une chrestomathie, à côté des plus beaux monuments de l'éloquence sacrée.

---

## CHAPITRE II

### **Procédés oratoires. Style de Lacordaire et d'Ad. Monod.**

Notre intention n'est pas de nous livrer à une étude approfondie de tous les procédés oratoires de Lacordaire et de Monod. Aussi bien, cela nous mènerait trop loin. Nous signalerons simplement les figures de rhétorique, qu'ils ont employées le plus fréquemment, et le profit qu'ils en ont su tirer au point de vue homilétique.

L'art joue un grand rôle dans la prédication. Cela doit être. Mais il faut que l'orateur soit artiste sans que l'auditeur s'en doute, sinon sa parole perd de son sérieux et de son prestige. Monod réalise, en grande partie, cet idéal. En lisant ses sermons à tête reposée, il est facile de voir le travail, la recherche de l'effet; nous sommes persuadé que pour ceux qui l'écoutaient l'artiste disparaissait devant le ministre de la Parole de Dieu. Tel n'est pas le cas pour les Conférences dans lesquelles l'art et les prétentions littéraires nuisent souvent au fond et à l'influence morale de l'orateur. C'est dire, par conséquent, que Monod vise à la simplicité, Lacordaire à l'effet. On peut affirmer, cependant, que d'une manière générale la rhétorique de l'un et de l'autre procède du cœur et de leur amour pour les âmes.

Lacordaire a dans sa rhétorique quelque chose de plus jeune, de plus original, de plus prime-sautier que ses devanciers. Il ne craint pas d'employer fort souvent certaines figures qu'on ne se permettait que très rarement en chaire avant lui et qui, aujourd'hui encore, sont regardées par beaucoup d'hommes compétents comme des hardiesses inexcusables. Mais l'ex-journaliste ne redoute pas les hardiesses, surtout celles qui sont plus apparentes que réelles. Il veut coûte que coûte se distin-

guer de la foule ; il n'aime pas les sentiers battus. Il écrivait un jour à M<sup>me</sup> Swetchine : « Songez ce que c'est que de changer la face de l'apologétique chrétienne, en ne disant rien de nouveau, mais en disposant tout d'un autre ordre. C'est le changement du jardin français en jardin anglais. » Nous avons vu dans les chapitres précédents ce qu'il fallait rabattre de cette prétention, mais ce qu'il y a de vrai, c'est que Lacordaire a fait tous ses efforts pour dire différemment ce que d'autres avaient dit depuis fort longtemps. Notre conférencier aime la nouveauté ; ne pouvant la trouver dans le fond, il la cherche dans la forme. Qu'il heurte les préjugés, ou le goût, peu lui importe, pourvu qu'il étonne par ses étrangetés. Il vise à l'originalité du langage, comme il a visé à l'originalité de la pensée. Ses efforts n'ont été qu'à moitié récompensés ; ses idées ne sont que des lieux communs, malgré toute l'horreur prétendue qu'il avait pour eux ; son style est parfois original, souvent très osé, en général différent du style de la chaire.

Lacordaire a une prédilection marquée pour l'anecdote, il l'intercale dans la tractation des sujets philosophiques, aussi bien que dans l'exposition d'un fait historique. Il a raison : rien n'est plus propre à soutenir l'attention du public, à le délasser, à lui permettre de reprendre haleine, que l'anecdote lorsqu'elle vient à propos ; elle grave une idée dans la mémoire, et cette idée peut être un germe fécond et puissant. Ainsi, dans sa conférence sur l'épreuve, il pose en principe que celle-ci « a pour but de faire connaître avec certitude la valeur d'un être ; » pour éclaircir sa pensée, il raconte l'épisode suivant : « Le duc de Crillon était renfermé dans une place assiégée qu'il avait charge de défendre. Un jeune homme de sa maison, pour lequel il avait des bontés, entre un matin dans sa chambre en criant : « Monseigneur, tout est perdu, l'ennemi est dans la place. » Crillon se lève à la hâte, prend son épée, et il descendait précipitamment l'escalier, lorsqu'il entend derrière lui un éclat de rire. Il se retourne et dit au jeune homme : « Jeune homme, vous avez joué gros jeu ; car si vous m'aviez trouvé faible, à l'heure qu'il est, vous seriez un homme mort. » Ainsi Crillon, ce capitaine auquel il avait été dit : « Nous avons combattu, et tu n'y étais pas ! » Crillon, mis à l'épreuve du courage, tremblait à

la pensée qu'il aurait pu faiblir, et il avertissait un enfant, qui s'était amusé de son grand cœur, qu'il avait joué gros jeu. En effet, Messieurs, tout homme qui en éprouve un autre joue gros jeu, et plus qu'il ne pense. »

Une autre figure que notre prédicateur aime particulièrement est la comparaison. On peut même ajouter qu'il en abuse; dans tous les cas, il ne fait pas toujours preuve de goût dans le choix de celles qu'il emploie. Voulant démontrer que la vérité n'a pas de limites, il s'exprime ainsi: « Vous dites, il est vrai, que ces axiomes sont si évidents, qu'ils n'ont pas besoin de preuves, et qu'il est impossible de remonter au delà. Messieurs, la vérité n'a pas de colonnes d'Hercule. Sur le cadran de la vérité votre aiguille parcourt un certain espace; elle va de midi à six heures, par exemple, puis voyant venir les ténèbres, vous dites: on ne passe plus. Vous vous trompez, la vérité passe au delà. Ensuite votre aiguille revient sur ses pas, elle retourne à midi...<sup>1</sup> » Inutile de prolonger la citation. Il serait difficile d'être plus ridicule et plus affecté. Le conférencier de Notre-Dame a un faible pour les comparaisons dans lesquelles les fleuves et l'Océan, les barques et les navires, ont un rôle à jouer. Nous savons bien que l'eau a occupé et occupera longtemps encore une grande place dans l'éloquence de la chaire et du barreau, mais nous serions bien aise de ne plus rencontrer ces vieux clichés que l'orateur tient en réserve pour les circonstances. Ces phrases toute faites, cette rhétorique ridiculisée par l'auteur de M. Prudhomme, lassent bien vite l'auditeur et encore plus vite le lecteur.

Lacordaire manie parfois l'ironie avec une certaine habileté. Cette figure, peu en harmonie avec la charité de la chaire chrétienne, convenait particulièrement à l'esprit du fougueux dominicain qui essayait très souvent de combattre un système ou de réfuter une objection par le ridicule. En France, on le sait, la victoire reste à celui qui fait rire le dernier. Lacordaire a profité de ce défaut de l'esprit gaulois. C'est un grave reproche, nous devons le justifier. L'auteur des Conférences cherche, en effet, à exciter le rire; il emploie dans ce but les bons mots, les

<sup>1</sup> Conférences, t. III, p. 349.

antithèses inattendues, les anecdotes plaisantes. Il cite une phrase célèbre comme celle-ci : « L'homme est un tube digestif percé aux deux bouts, » ou s'étend complaisamment sur la sauce qui devait, après délibération du Sénat, assaisonner un turbot pour l'empereur romain ; il parle du génie allemand qu'il trouve obscur, lourd, et appellera la théorie du mythe de Strauss : « cette grande machine de guerre germanique. » Une autre fois il se moque avec plus ou moins d'esprit (n'en a pas qui veut) du prosélytisme protestant. Le protestantisme, dit-il, écrit, imprime, répand des livres, « il envoie même des missionnaires, non pas, il est vrai, en Chine ou au Japon, partout où il y a du sang à répandre ; mais enfin, là où ses consuls peuvent parvenir et le protéger de la Majesté britannique, le protestantisme hasarde ses gens <sup>1</sup>. » Plus loin, il ajoute : « Au coin de son feu, toutes les mesures du confortable étant parfaitement prises, les portes bien fermées, les fenêtres exactement closes, un gentleman prend sa plume, il réfléchit à son aise entre son repas du matin et son repas du soir, il écrit des pages dont il paye l'impression, mais avec la réserve d'être payé de son libraire, lequel paye à son tour le colporteur, qui est le seul, définitivement à jouer le rôle apostolique <sup>2</sup>. » Dans la même conférence, il dirige sa verve contre le rationalisme : « Je ne dirai qu'un mot du rationalisme sur la question qui nous occupe (il s'agit du zèle apostolique) : je n'ai jamais ouï parler d'un rationaliste qui ait reçu des coups de bâton à la Cochinchine. Ces esprits-là sont trop polis et trop ingénieux pour se hasarder dans une semblable gloire, au profit de la vérité. Il sera donc toujours temps de s'occuper d'eux, lors de la prochaine place vacante à l'Académie. Nous sommes trop bien élevés pour leur offrir autre chose qu'une branche de laurier, et ils la méritent sans contestation <sup>3</sup>. » N'en déplaît au spirituel conférencier, il n'est pas si bien élevé qu'il veut bien le dire : une des premières lois de la politesse française est de ne pas se moquer des absents, aussi bien cela est trop facile. Ce dédain transcendant ne convient

<sup>1</sup> Conférences, t. II, p. 70.

<sup>2</sup> Ibid., p. 70.

<sup>3</sup> Ibid., t. II, p. 71.

pas à la chaire chrétienne; que l'orateur sacré emploie l'ironie, mais très rarement; qu'il la fasse oublier toujours par un mouvement de charité et d'amour. Lacordaire a trop souvent négligé cette règle élémentaire de l'homilétique, ses conférences y perdent en gravité et en onction. L'ironie et la parodie se tiennent de près, aussi notre orateur a-t-il bien soin de ne pas négliger celle-ci plus que celle-là. Il parodie principalement les phrases célèbres. Ce procédé, tout superficiel qu'il soit, qui consiste à revêtir une vérité d'un moule que tout le monde connaît, produit souvent les effets les plus heureux. Qu'on en juge : Bossuet avait dit : « Il n'y a pas de droit contre le droit, » Lacordaire prétend « qu'il n'y a pas de droit contre le devoir. » Le même Bossuet peignant la décadence de l'empire romain prononce ces mots caractéristiques : « Rome rit et meurt, » Lacordaire pense qu'il aurait été plus juste de dire : « Rome mange et meurt. » Racine a mis dans la bouche d'Oreste ce vers fameux : « L'homme apprend tous les jours à mépriser la vie, » Lacordaire estime que le mot véritable eût été celui-ci : « L'homme apprend tous les jours à mépriser la mort. » Le roi de Macédoine disait un jour : « Si je n'étais Alexandre, je voudrais être Diogène, » la tournure de la phrase est piquante, originale, Lacordaire s'en empare et s'écrie : « Me permettez-vous de dire : si je n'étais esprit, je voudrais être matière. »

La prosopopée, figure qui exige aujourd'hui pour être supportable beaucoup de brièveté et de mouvement, a toutes les faveurs de Lacordaire. Il invoque les personnes et les choses; souvent même il les invoque d'une manière très malheureuse; témoin cette prosopopée à la bouche : « O bouche de l'homme, vase mystérieux, ouvre-toi pour recevoir le Dieu qui t'a fait, le Dieu dont tu parles, le Dieu qui connaît les sentiers pour aller à ton âme et y commencer l'embrassement substantiel qui se consommera dans l'éternité! Ouvre-toi sans crainte et sans orgueil : sans crainte, parce que le Dieu qui vient à toi est doux et humble; sans orgueil, parce que tu n'as point mérité de le toucher d'aussi près. Ouvre-toi pour manger la chair du fils de l'homme et pour boire son sang : ce sont les termes exprès dont il s'est servi pour te convier à ce festin<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Conférences, t. IV, p. 174.

Nous avons dit que le dominicain était un lutteur acharné; de là, les nombreuses apostrophes qu'il se permet envers les morts aussi bien qu'envers les vivants. Il prend à partie les systèmes philosophiques et les religions; il interroge l'assemblée réunie autour de lui; il fait la demande et la réponse. Sa prédication est une conversation continuelle, et lorsque l'orateur ne sait plus qui interpeller, il s'interpelle lui-même, se livre à des apartés fréquents, réfléchit tout haut sans crainte de lasser ses auditeurs. Ce dramatisme vivant les intéresse, bien qu'il nuise beaucoup aujourd'hui à la lecture des Conférences; qu'importe? Le prédicateur est l'homme de son temps, de sa génération, de son auditoire; il parle à ses contemporains, et si ses descendants ne le lisent pas; le comprennent à peine, c'est une preuve que ses auditeurs trouvaient dans sa parole un aliment spirituel en harmonie avec leurs besoins. D'une manière générale, Lacordaire sacrifie trop à la mise en scène. Ses procédés oratoires ont l'air des ficelles qui font marcher certaines pièces dans une féerie. On sent trop le machiniste derrière la toile, l'acteur usurpe souvent la place de l'orateur, la forme cache une absence de fond. En un mot, si la prédication de Lacordaire est un drame, c'est un de ces drames modernes dans lesquels on cherche à plaire aux yeux et à l'imagination plus qu'à la pensée et à l'esprit. Le décor devient la partie principale, l'intrigue et la parole la partie accessoire.

Tous les défauts que nous venons de signaler, dans les Conférences de Notre-Dame, sont le résultat de l'exagération que Lacordaire porta en toutes choses. La même exagération se rencontre dans les sermons de Monod. Nous n'oserions pas affirmer cependant que chez ce dernier elle fût un procédé oratoire. Ainsi, lorsqu'il parle de la corruption totale du genre humain, idée qui lui a valu des mouvements d'éloquence d'une haute portée, il exprime une conviction intime; il n'en reste pas moins vrai que cette exagération du dogme a son contre-coup dans son style et dans les figures qu'il emploie pour rendre plus claire sa pensée. Cette remarque s'applique surtout aux sermons qui ont pour titre: « Pouvez-vous mourir tranquille? » « Êtes-vous un meurtrier? » Dans ces discours l'exagération de la pensée se traduit par l'exagération de la forme; c'est là, en effet, que

nous trouvons ces paragraphes entiers qui ne sont qu'une série de questions toutes plus pressantes les unes que les autres. Cette tournure interrogatoire donne au style de ses discours plus de mouvement ou de vivacité. L'orateur entre en communication avec le fidèle et se plaît à le tenir longtemps sous sa logique impitoyable. Il ne faut pas avoir peur de l'auditeur; il est bon, il est utile de s'adresser directement à lui et de le mettre au pied du mur. Rien de plus ennuyeux que ces froides dissertations dans lesquelles le prédicateur se tient toujours isolé de son auditoire. Tel n'est pas le cas pour Ad. Monod. Il est incontestable que l'usage fréquent de l'interrogation donne à sa prédication quelque chose de monotone à la lecture, mais cette monotonie est plus apparente pour les yeux que pour les oreilles. Du reste, si Monod affectionne ce procédé, c'est parce que, comme il l'a fort bien dit, il peut serrer de plus près encore ses auditeurs « par telle question qui entre dans le vif du vif. » Il prend, en effet, ceux-ci à la gorge, pour ainsi dire, et les renferme dans un cercle qui va toujours se rétrécissant jusqu'à ce qu'il les force à s'avouer vaincus.

Monod, comme Lacordaire, ne dédaigne pas non plus d'avoir recours à l'anecdote. Qu'on lise la suivante<sup>1</sup> racontée pour montrer que souvent l'influence bienfaisante d'une mère pieuse se fait sentir, même après sa mort, sur un fils égaré : « Un homme de bien s'acheminait vers une église, où un service religieux allait être célébré pour des marins. En face de l'église, à la porte d'une auberge, il voit assis un vieux matelot, à l'air rude et décidé, qui, les bras croisés et un cigare à la bouche, regardait passer avec indifférence, sinon avec dédain, ceux de ses camarades qui se rendaient au culte public. « Mon ami, lui dit l'étranger en s'approchant de lui, ne venez-vous pas avec nous au service ? Non pas, » répond brusquement le marin. Son air avait fait pressentir cette réponse à l'étranger, qui poursuivit avec douceur : « Vous me paraissez avoir eu de mauvais jours... Avez-vous encore votre mère ? » Le matelot lève la tête, fixe les yeux sur l'étranger, et garde le silence. « Eh bien, mon ami, si votre bonne mère était ici, quel conseil pensez-vous qu'elle vous donnerait ? » Et le matelot se lève en essayant du revers de sa

<sup>1</sup> *Sermons*, t. III, p. 189.

main une larme qu'il avait tenté vainement de cacher, et d'une voix étouffée : « J'irai... »

Quant à l'ironie, Monod s'en sert, mais en la faisant suivre d'un mouvement de tendre compassion ou de regret qui efface la mauvaise impression qu'elle produit inévitablement. Les parallèles, les portraits, les contrastes se rencontrent aussi fréquemment dans les sermons de notre orateur. Il sait encore tirer un magnifique parti de la supposition. Pressé par le temps, nous nous contenterons de renvoyer le lecteur aux passages suivants, il jugera lui-même : t. I, p. 31, 81, 157 ; t. III, p. 260 ; t. IV, p. 145, 425, etc.

Mentionnons enfin parmi ses procédés oratoires la comparaison ; moins recherchée, moins vulgaire que chez Lacordaire, elle se prolonge parfois trop longtemps. Si l'on désire en connaître quelques-unes on pourra les lire dans les pages suivantes : t. I, p. 16, 30, 59, 129, 229 ; t. III, p. 302, 342 ; t. IV, p. 57. On a accusé Ad. Monod de manquer de goût parce qu'il avait comparé l'Église à un escargot<sup>1</sup> ; nous avouons volontiers que la comparaison est aussi peu distinguée que flatteuse pour l'Église. Nous ajouterons qu'il a comparé une autre fois l'intelligence obsédée par la curiosité à un écureuil « condamné à s'étourdir sans relâche par le mouvement immobile de la roue qui lui sert de cage<sup>2</sup> ; » mais lorsqu'on lit le passage en entier, la comparaison paraît moins ridicule. Du reste, quel est l'orateur qui, dans le cours de sa carrière, n'a pas eu quelques-unes de ces expressions malheureuses ou de ces figures risquées qui égayent la presse et les rieurs, pendant plusieurs jours, lorsqu'elles ne deviennent pas légendaires. C'était le besoin de clarté qui poussait Ad. Monod à chercher des images, souvent un peu trop populaires, mais qui éclairaient merveilleusement sa pensée et mettaient sa prédication, toujours si élevée, à la portée de toutes les intelligences.

Terminons cette nomenclature un peu trop aride en disant que Monod affectionne particulièrement la prosopopée et l'apostrophe. Plus que cela : il met en scène des personnages et leur

<sup>1</sup> *Sermons*, t. III, p. 266.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. III, p. 302.

fait prononcer des monologues très intéressants, tel que celui du géôlier de Philippes. C'est que notre prédicateur aime le dramatique et le concret. Il déteste les abstractions, il veut que les idées vivent, qu'on les voie, qu'on les sente. Aussi, a-t-il l'habitude de les incarner dans des êtres imaginaires comme le petit Jules et Kajarnack. Sans doute ce dernier a réellement existé, mais il est permis de croire qu'il n'a pas existé tel que nous le dépeint l'orateur qui s'en sert, après tout, comme La Bruyère se servait d'un nom quelconque dans lequel il incarnait une ou plusieurs idées.

A tout prendre, Ad. Monod est loin d'avoir déployé le même luxe de figures de rhétorique que Lacordaire; de plus, l'art est moins visible chez le premier que chez le second. La rhétorique du dominicain est brillante, parfois élégante; celle du pasteur semble procéder du cœur; les figures qu'il emploie ne servent pas à rehausser son talent, mais à mieux faire comprendre les vérités qu'il enseigne et de cette manière à toucher les cœurs et les âmes. En d'autres termes, la rhétorique d'Ad. Monod, si on nous permet cette expression, est une sainte ruse employée pour le triomphe du bien sur le mal.

Les sermons d'Ad. Monod se lisent encore aujourd'hui avec plus d'intérêt que les conférences de Lacordaire: c'est que l'orateur protestant est doublé d'un observateur et d'un penseur. Chez lui, le fond n'est jamais sacrifié à la forme. Son style n'a pas, comme celui de son rival dans la chaire catholique, ce quelque chose d'actuel qui permet de préciser l'époque où il a été écrit, il est, en général, noble, contenu, presque hautain; il procède directement des orateurs du XVII<sup>m</sup>e siècle. On n'y trouve ni l'élégance, ni le piquant dont on est si friand de nos jours. Monod cherche avant tout la dignité dans la simplicité. Disons-le cependant, à force de vouloir être digne, solennel, il tombe parfois dans l'emphase; heureusement que sous cette emphase il y a des idées.

En lisant les sermons du pasteur de Paris, on est frappé du biblicisme de son style. Il a pris dans la Bible la richesse du coloris, les images poétiques, la vigueur et la majesté qu'on rencontre chez les prophètes. En cela, il a suivi l'exemple des Bossuet et des Saurin, qui empruntent à la littérature prophétique

leur force et parfois même leur brutalité. La Bible est une excellente école pour les jeunes prédicateurs, et ce qui nous étonne le plus, c'est qu'on n'ait pas eu encore l'heureuse idée de composer une chrestomathie de morceaux choisis des Livres saints pour former le goût oratoire. Gardons-nous toutefois de tomber dans le défaut de Lamennais, qui, par son imitation exagérée des formes et des tournures bibliques, est aussi fatigant que monotone à la lecture. Où le style d'Ad. Monod se trouve dans toute sa beauté, c'est dans les magnifiques périodes dont il a le secret. Là, les arguments s'entassent les uns sur les autres, « le flot presse le flot, » pour nous servir d'une expression de Lacordaire, jusqu'à ce qu'ils forment ces masses imposantes qui poussent l'auditeur et l'acculent en quelque sorte entre sa conscience et la parole de l'orateur. Aucun mot n'est de trop, tous ont leur place, leur charge ; ils forment un tout compacte dont on ne saurait rien retrancher.

A côté de ces qualités, signalons les défauts. Monod manque parfois de précision ; on dirait qu'il ne connaît pas la valeur exacte des mots. Il emploie des expressions hasardées et abuse de l'antithèse. Sans doute l'antithèse a son mérite, mais à condition qu'elle vienne à propos réveiller l'attention ; rien ne serait plus fatigant que le style de Victor Hugo en chaire, d'autant plus qu'on risquerait fort de n'avoir pas la main aussi heureuse que notre illustre poète. On lui a encore reproché de s'être permis quelques jeux de mots ; comme ils ne sont pas très spirituels, et que, de plus, ce sont presque toujours les mêmes, nous n'avons pas le courage de lui en faire un crime ; du reste, ce défaut est commun aux hommes les plus sérieux. Que celui qui n'a jamais fait de l'esprit en chaire lui jette la première pierre !

Ce qu'il y a de curieux, c'est que tous les défauts que nous rencontrons en germe dans le style de Monod se retrouvent développés, agrandis, augmentés, dans le style de Lacordaire. Et d'abord les Conférences nous paraissent souvent ridiculement emphatiques ; pour s'en convaincre, nous prions le lecteur de lire, par exemple, la prosopopée adressée à la journée de Waterloo<sup>1</sup>, et les longues périphrases employées pour désigner

<sup>1</sup> Conférences, t. II, p. 480.

l'ivresse<sup>1</sup> et le jeu<sup>2</sup>. Voici un morceau qui est un chef-d'œuvre de boursouffure : « Vous, mon cher Emmanuel, quelle que soit votre carrière, vous permet-elle d'être moins ménager de vos nuits, respectez-en la prédestination divine. Suivez dans votre sommeil comme dans tous vos actes, l'ordre sacré de la nature. Ce n'est pas en vain que vous en violerez la majesté, ce n'est pas en vain non plus que vous honorez dans ses lois la main qui les a tracées, et qui, en créant l'univers pour l'homme, a mis dans son œuvre un bienfait pour qui la vénère, un châtiment pour qui la profane. » L'orateur a voulu probablement conseiller au jeune Emmanuel de se coucher de bonne heure et de se lever de grand matin. Nous disons orateur, bien que cette étonnante périphrase soit détachée des « lettres à un jeune homme, » parce que, dans tous ses écrits, Lacordaire est conférencier plutôt qu'écrivain. L'antithèse vient de temps en temps rompre la monotonie de cette enflure, et les métaphores prétentieuses ajoutent à ce style quelque chose de recherché et d'inattendu qui s'éloigne de plus en plus de la simplicité et de la grandeur. Citons quelques-unes de ces figures qui, en général, sont ridicules par le fait même qu'elles ne signifient rien, ou moins que l'apparence ne le promet. Le dominicain parle de « la tunique sans tache et sans couture de la félicité ; » « du phare de la raison » et de « l'huile fraternelle de l'humilité. » D'après lui, « la charrue de notre raison creuse de rares et pénibles sillons dans la terre de la vertu et de la vérité ; » il conseille à ses auditeurs de laisser la vérité enfler leurs voiles pour s'avancer sans crainte jusqu'aux régions transatlantiques de la vérité. Il nous fait entrer « avec respect dans les grandes avenues de la vérité. » Un jour il s'oublia jusqu'à prononcer cette phrase : « De même que nulle force chimique ne peut tirer des corps que les éléments qu'ils renferment, de même cette grande alchimie de la persuasion ne peut susciter dans notre esprit que des vérités indigènes. » Une autre fois, ayant constaté que Jésus-Christ descendait de David, il en conclut victorieusement que le Nazaréen était le premier gentilhomme du monde. Avec Lacordaire, nous

<sup>1</sup> Conférences de Toulouse, p. 38 et 39.

<sup>2</sup> Ibid., p. 40 et 41.

sommes accoutumés aux contrastes ; on ne s'étonnera pas, par conséquent, si, malgré son amour immodéré pour la métaphore, nous disons qu'il emploie souvent des termes d'un réalisme que l'on préférerait rencontrer dans les écrits de M. Zola. Il est vrai que la prédication catholique nous a habitués depuis quelques années à ce réalisme, et le Père Mingead, un des plus brillants élèves de Lacordaire, ne se gêne plus aujourd'hui pour aborder les sujets les plus scabreux et pour les traiter en des termes souvent dignes d'un héros de l'*Assommoir*.

Malgré ses nombreux défauts, le style du conférencier de Notre-Dame a de grandes et précieuses qualités. Et d'abord il est laïque, par où nous entendons que nous n'avons pas affaire avec un patois de Chanaan quelconque ; il est jeune, vif, alerte. Il respire la force et la vigueur ; il attire l'attention par ses tournures inattendues, qui ont au moins le charme de la nouveauté dans la chaire. Évidemment, cette hardiesse dans la forme a parfois joué de mauvais tours à Lacordaire, et nous sommes persuadé que souvent ses auditeurs durent trembler pour lui ; heureusement qu'il n'est pas sujet au vertige ; sur les bords d'un précipice, il bronche quelquefois, mais il se rattrape toujours à quelque branche et se relève pour continuer sa route. *Audaces fortuna juvat* ; telle devrait être sa devise. Il abandonne le style classique de la chaire pour suivre le style romantique. En vérité, il fallait avoir le courage de l'imprudence pour tenter une semblable entreprise. Ce courage il l'a eu, et, malgré bien des défaillances, il a réussi. Pourquoi ? parce que, comme le remarque justement Sainte-Beuve, « il parle le français du XIX<sup>me</sup> siècle à des jeunes gens du XIX<sup>me</sup> siècle, à ceux dont il voit dans cette nef immense de Notre-Dame les têtes pressées à ses pieds, et à qui il dit : « Vous qui venez ici entendre la parole divine avec un cœur enflé et comme des juges ! » Il parle donc à ces juges de vingt ans leur langue, il sait leurs images, il leur rend visible par moment leur poésie<sup>1</sup>. »

Le lecteur nous aura trouvé sévère, sans doute, dans ce chapitre, envers Lacordaire et Ad. Monod, mais s'il veut bien réfléchir aux considérations qui vont suivre, il verra bientôt que notre sévérité est plus apparente que réelle.

<sup>1</sup> *Causeries du Lundi*, t. I, p. 229.

N'oublions pas, en effet, que la parole, qui, sous les voûtes de nos temples ou des cathédrales, a un air de simplicité, nous semble ampoulée lorsque nous la lisons à tête reposée dans notre cabinet. Le manque de proportion qui existe entre le livre et le style constitue justement l'harmonie entre le discours et le milieu dans lequel il est prononcé. Donc, le cadre nous manque pour juger convenablement les conférences et les sermons dont nous nous occupons. Au surplus, on est fort embarrassé lorsqu'on a à dissenter sur le style de deux improvisateurs : les qualités qui font le succès de la parole sont très souvent de graves défauts dans le livre. Écrire comme on parle serait insupportable. L'improvisateur a, comme le poète, des licences qui ne sont pas permises à l'écrivain. Toutes les figures de rhétorique qu'il peut employer, avec sagesse il est vrai, sont fastidieuses à la lecture ; elles nous paraissent vieilles, recherchées, ampoulées. C'est que la parole n'est plus là pour leur donner la vie ; la chaleur et la conviction de l'orateur ne les animent plus ; elles sont semblables à des ballons dégonflés. Le geste, le regard du prédicateur ne font plus avancer ces périodes qui se traînent maintenant languissamment ; le mouvement qu'on y rencontre encore paraît de commande. Le virtuose mort, sa voix n'est plus qu'un souvenir gravé dans la mémoire de ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre.

---

## CONCLUSION

Obligé de conclure, nous avouons notre embarras. Résumer notre travail est inutile, puisque la table des matières n'a pas d'autre but; se livrer à des considérations générales sur notre sujet, offre un grave inconvénient, car c'est risquer de répéter ce qui a déjà été dit dans le courant de notre étude. Il vaudrait mieux se taire et laisser le lecteur tirer les conclusions qui lui paraîtraient convenables. Nous préférons cependant présenter quelques réflexions sommaires sur les devoirs de la prédication contemporaine. Qu'on ne se hâte pas de nous accuser de témérité. La témérité ne consiste pas à chercher la solution des grands problèmes, mais à croire qu'on l'a trouvée. Nous cherchons, voilà tout.

Quant aux résultats auxquels nous sommes arrivé, nous les soumettons au jugement des hommes plus compétents que nous, désireux simplement d'attirer leur attention sur un sujet qui nous paraît être d'un intérêt capital.

La prédication, telle qu'elle existe aujourd'hui dans nos temples, ne suffit plus; elle ne répond pas au besoin religieux et littéraire de notre époque, car l'un ne doit pas être séparé de l'autre même dans les auditoires de campagne. Une parole élégante et actuelle sera par cela même populaire et exercera une grande influence sur les auditeurs les moins cultivés. La nécessité de trouver un genre nouveau, qui convînt parfaitement à l'attitude que doit prendre l'Église vis-à-vis du monde, s'impose de plus en plus à nos recherches. On pourrait citer des pasteurs éloquents de Genève et de Paris qui, comprenant cette vérité,

essayent de la mettre en pratique ; ils réussissent dans une large mesure. Mais, où le succès paraît être complet pour des esprits superficiels, c'est dans l'Église catholique. La prédication de Carême, en effet, semble s'adapter parfaitement aux besoins de ce siècle. Cependant les résultats ne sont pas heureux. Les conférenciers de nos cathédrales passent comme de brillants météores laissant après eux le souvenir d'une parole facile, actuelle, et rien de plus. Lacordaire nous en offre un exemple frappant. A cela, rien d'extraordinaire, la prédication catholique n'offre pas aux âmes la nourriture spirituelle qui leur convient. La cause de son succès apparent et passager est dans ceci : elle subit les goûts et les penchants de son siècle au lieu de les diriger ; elle sacrifie aux exigences du monde, elle ne les modère pas. Jeune de forme, d'extérieur, la chaire catholique est vieille de doctrine ; elle est toute vermoulue. Quant à la prédication protestante, ne conservons pas d'illusions à cet égard ; bien que plus jeune de fond et de doctrine, elle reste parfaitement inaperçue au milieu de la foule ; elle ne dépasse pas le seuil de nos temples. Plût à Dieu qu'elle atteignît encore tous les auditeurs qui la suivent ! Cependant, notre époque a soif de lumière et de vérité. Le travail qui s'opère dans les esprits actuellement les prépare admirablement à recevoir l'Évangile. La foule se tient quand même éloignée de nous ; elle éprouve une certaine répugnance pour les principes du christianisme qui lui paraissent surannés parce qu'elle ne les connaît pas ou les connaît mal. Il faut donc dépouiller l'Évangile de cette vieille forme dont l'a revêtu la scolastique de tous les temps et montrer comment il répond aux préoccupations, aux besoins et aux aspirations de notre siècle. Le premier devoir du prédicateur sera de se tenir au courant des questions à l'ordre du jour, d'étudier son époque, de surprendre ses instincts et ses goûts pour s'en servir contre elle. L'étude de la prédication catholique nous sera, dans ce cas, d'une grande utilité ; car, nul, mieux que le conférencier, nous l'avons vu, ne sait se mêler à son temps, le comprendre et l'attaquer à l'endroit vulnérable. Nous posons donc comme une vérité indéniable cette première thèse :

I. Le prédicateur protestant doit, par ses études, se tenir au

courant des questions qui sont à l'ordre du jour, et par ses observations apprendre à connaître l'état actuel des esprits.

Connaissant les besoins et les aspirations de ses contemporains, l'orateur religieux se demandera si la doctrine adoptée et prêchée par ses devanciers convient aux dispositions actuelles des esprits. Il ne tardera pas à voir que les principes fondamentaux du christianisme ont été entourés par la spéculation d'une couche épaisse d'idées théologiques dont la plupart sont énergiquement repoussées par la raison et la conscience modernes. Cette couche d'idées constitue la doctrine humaine, fait contingent et instable, susceptible de variations et de progrès. Le prédicateur aura soin d'écarter toute cette partie dogmatique qui, née dans les premiers temps de l'Église, forme actuellement un archaïsme de fond, et repousse de l'Évangile les esprits distingués qui n'ont pas le courage d'aller chercher sous ces théories arides et rebutantes le fait divin dans toute sa fraîcheur et dans toute sa force. Notre époque, du reste, a horreur du dogme et de ce qui touche de près ou de loin à la spéculation théologique. Elle veut une prédication pratique qui s'adresse au cœur et à la conscience. Qui oserait s'en plaindre? On nous demande la paix et la tranquillité de l'âme : annoncerons-nous des théories incompréhensibles qui peuvent, dans certains cas, servir tout au plus de pâture au raisonnement? Non. Nous imiterons Jésus-Christ qui, on nous l'accordera, savait parler au peuple et tenir le langage qui lui convenait. Qu'on relise le sermon sur la montagne, et on conviendra avec nous que nous avons de fortes présomptions pour croire vraie la thèse suivante :

II. La prédication ne doit pas être dogmatique, mais religieuse.

Connaissant ses auditeurs et la nourriture spirituelle qui leur convient, le prédicateur cherchera la meilleure manière de la leur faire accepter. L'ancienne méthode apologétique se présentera alors devant lui, mais il la repoussera parce qu'elle est fautive, et de plus impuissante à produire d'heureux résultats sur

la masse des esprits ; elle constitue un second archaïsme dont il faut se débarrasser. L'apologétique ancienne, en effet, qui, du reste, est en honneur encore aujourd'hui dans beaucoup de nos temples, repose sur la double notion de la prophétie et du miracle. Cette preuve-là pouvait et devait être excellente dans les temps passés, temps d'ignorance et d'autorité, où le merveilleux frappait vivement l'imagination et où tous les phénomènes inexplicables étaient regardés comme miraculeux. Par suite des progrès immenses de la science et de la critique historique, notre époque est devenue sceptique au sujet des miracles. Ce qu'elle ne comprend pas, elle se dit que les savants l'expliqueront un jour ; quant aux prophéties de l'Ancien Testament et aux miracles du second, ce sont des affirmations dont rien ne saurait prouver l'authenticité, vu la distance qui nous sépare de ces temps et l'absence d'esprit scientifique chez les auteurs qui les relatent. Par conséquent, montrer que les principes chrétiens sont vrais parce qu'ils reposent sur des faits miraculeux, c'est purement et simplement éloigner les foules de nos temples. Qu'un pareil état de choses soit regrettable, je le veux bien, mais il faut l'accepter comme tel pour le changer petit à petit sans le brusquer. C'est une règle de prudence homilétique qui repose sur la psychologie. Nous parlons ainsi, bien entendu, pour ceux qui pensent que la croyance au miracle matériel est à la base de la foi chrétienne. Pour nous, qui croyons, au contraire, que la foi produite par le miracle est une foi malsaine, qui engendre la frayeur et la crainte, nous préférons ici encore, comme partout du reste, imiter l'exemple de Jésus-Christ. La foule lui demande un miracle, il refuse. Au lieu de frapper l'imagination de ses contemporains par des faits étranges, il préfère toucher leur cœur par son enseignement plein de charité et d'amour. Et voilà pourquoi nous nous appuyons uniquement sur la prédication du Maître pour soutenir les thèses qui suivent.

III. L'apologétique moderne ne peut plus reposer sur la double notion du miracle et de la prophétie.

IV. Elle doit avoir pour base : la puissance intérieure du christianisme.

V. Sa tâche est de montrer les heureux effets du christianisme : 1° sur l'individu, 2° sur la société.

VI. Dans le premier cas, elle appellera à son aide l'expérience individuelle ; dans le second, l'expérience collective ou l'histoire ; dans l'un et dans l'autre, une saine psychologie.

Déarrassée de cet archaïsme de fond et de méthode, la prédication protestante doit être aussi débarrassée d'un archaïsme de forme. A des idées nouvelles, un extérieur nouveau. Aussi, l'orateur religieux fera-t-il bien d'abandonner l'ancienne conception classique du sermon qui nous paraît aujourd'hui fade, ennuyeuse, toute de convention. La régularité engendre la monotonie ; l'uniformité engendre l'ennui. Du reste, on ne se sent pas à l'aise dans ce vieux moule ; on n'a pas les coudées assez franches ; les allures hautaines de l'ancienne prédication ne conviennent plus à la foule ; ces divisions magistrales en deux ou trois parties également développées nous laissent froids ; elle ne nous permettent pas d'aborder les sujets actuels qui exigent plus de liberté chez le prédicateur, plus d'audace, plus d'originalité. Donc, pas de cadre imposé à la prédication ; pourvu que celle-ci ait un but et que toutes ses parties tendent vers ce but, nous n'en demandons pas davantage.

Le cadre rajeuni, rajeunissons le style. Jusqu'ici la religion a toujours été de quelques siècles en arrière pour la forme. Il est temps qu'elle suive la mode. Laissons aux quakers le soin de conserver les vieux costumes. Le français du refuge a quelque chose de si peu esthétique qu'il jette le discrédit sur la doctrine. Le style admirable des Bossuet et des Massillon n'est pas à la portée de la foule et la prédication actuelle doit être populaire,

si elle veut produire d'heureux résultats. Du reste, à des besoins nouveaux, de nouvelles figures pour les exprimer ; à de nouveaux remèdes, de nouvelles formules. La prédication de Jésus nous offre sur ce sujet une excellente leçon. Jésus parle à ses compatriotes leur langue, il emploie leurs images, leurs expressions, aussi son enseignement resta-t-il gravé dans la mémoire de ceux qui l'entendirent<sup>1</sup>. C'est ainsi que nous sommes amené à poser la thèse suivante :

VII. Le prédicateur protestant doit parler la langue de son siècle et adopter la rhétorique de son temps.

Nous aimerions voir un jeune prédicateur de talent entrer franchement dans cette voie nouvelle et adopter un genre qui tiendrait le milieu entre le sermon protestant et la conférence catholique. Au premier il emprunterait le sérieux et la note religieuse, qui doit toujours se montrer dans nos chaires ; il prendrait à la seconde ses libres allures et son style moderne. Ce serait le seul moyen, croyons-nous, d'avoir prise sur les esprits affamés de vérité, d'exercer sur eux une influence bénie et de réaliser la prédication telle que l'entendait Ad. Monod lorsqu'il en donnait cette belle définition : « la prédication n'a pas pour but d'exposer et de prouver la doctrine ; elle tend aussi à l'appliquer ; fût-elle pleinement connue et parfaitement comprise, il ne serait pas inutile de la présenter de telle manière qu'elle touche le cœur et qu'elle pénètre dans la conduite de la vie<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> M. le prof. Bouvier-Monod s'exprime ainsi dans une brochure remarquable intitulée : « Réflexions sur la prédication et l'homilétique. » (Genève, 1860). « Nous croyons qu'on doit insister beaucoup sur l'étude de la prédication dans la Bible. C'est un domaine de l'homilétique non encore suffisamment exploré, et pourtant d'une importance capitale si l'on songe à l'influence incalculable que la Bible, comme œuvre littéraire, a exercée et doit exercer sur la prédication chrétienne de tous les temps. »

<sup>2</sup> Ad. Monod, Correspondance entre l'abbé Chênev et Ad. Monod. 7<sup>me</sup> lettre, p. 10.

## VIII

Il est dangereux, en tout cas imprudent, de prêcher 1° le salut universel, 2° les peines éternelles.

## IX

Ces deux dogmes sont contraires, le premier à la justice de Dieu, le second à son amour.

## X

Affirmer la possibilité du salut universel serait, croyons-nous, un moyen de concilier la justice et l'amour de Dieu et de laisser à l'homme sa liberté, partant son entière responsabilité.

## XI

Jésus-Christ est notre Sauveur dans ce sens qu'il nous montre, par sa vie autant que par son enseignement, les moyens de vivre conformément à la volonté de Dieu.

---

*La Faculté de Théologie, chargée par le règlement de l'Université d'examiner la présente thèse, en autorise l'impression, sans toutefois entendre exprimer par là d'opinion sur les propositions qui y sont énoncées.*

Le Doyen de la Faculté,

H. OLTRAMARE, Pr.

---

# TABLE

---

	Pages
AVANT-PROPOS.....	3

## PREMIÈRE PARTIE

### Préparation.

CHAPITRE I. Biographie d'Ad. Monod.....	5
CHAPITRE II. Biographie de Lacordaire.....	13
CHAPITRE III. Caractère et conversion d'Ad. Monod et de Lacordaire.....	23
CHAPITRE IV. Préparation proprement dite.....	31

## DEUXIÈME PARTIE

### Le Fond.

CHAPITRE I. Conférence. Sermon. Actualité.....	37
CHAPITRE II. La prédication de Monod et de Lacordaire est dogmatique.....	49
CHAPITRE III. Apologétique de Monod.....	63
CHAPITRE IV. Apologétique de Lacordaire.....	79
CHAPITRE V. La prédication de Lacordaire et de Monod est polémique.....	101
CHAPITRE VI. Caractères secondaires de la prédication de Lacordaire et de Monod.....	111

## TROISIÈME PARTIE

### La Forme.

CHAPITRE I. Plans. Parties du discours.....	121
CHAPITRE II. Procédés oratoires; style de Monod et de Lacordaire.....	129
CONCLUSION.....	143

